

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, April 8, 2024

The Standing Senate Committee on Human Rights met with videoconference this day at 4:50 p.m. [ET] to examine such issues as may arise from time to time relating to human rights generally.

[*English*]

Sébastien Payet, Clerk of the Committee: Good afternoon, honourable senators. As the clerk of your committee, it is my duty to inform you of the unavoidable absence of the chair and deputy chair and to preside over the election of an acting chair. I am ready to receive a motion to that effect. Are there any nominations?

Senator Clement: I'd like to move Senator Omidvar.

Senator Simons: I second that.

Mr. Payet: It is moved by the Honourable Senator Clement that the Honourable Senator Omidvar do take the chair of this committee. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Mr. Payet: I declare the motion carried.

I invite the Honourable Senator Omidvar to take the chair.

Senator Ratna Omidvar (Acting Chair) in the chair.

The Acting Chair: Thank you, colleagues. My apologies to our witnesses for the delay, but as you see, we had some formal business to attend to.

My name is Ratna Omidvar, and I'm an independent senator from Ontario. Today, we are conducting a public hearing of the Standing Senate Committee on Human Rights.

I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin Nation.

I would now like to invite my colleagues to introduce themselves to the public and to our witnesses.

Senator Simons: Senator Paula Simons, Alberta, Treaty 6 territory.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 8 avril 2024.

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 16 h 50 (HE), avec vidéoconférence, pour examiner les questions qui pourraient survenir concernant les droits de la personne en général.

[*Traduction*]

Sébastien Payet, greffier du comité : Bonjour, honorables sénatrices. En tant que greffier du comité, j'ai le devoir de vous informer de l'absence involontaire de la présidente et de la vice-présidente et de présider à l'élection d'une présidente suppléante. Je suis prêt à recevoir une motion à cette fin. Y a-t-il des propositions?

La sénatrice Clement : J'aimerais proposer la sénatrice Omidvar.

La sénatrice Simons : J'appuie la motion.

M. Payet : L'honorabile sénatrice Clement propose que l'honorabile sénatrice Omidvar assume la présidence du comité. Vous plaît-il, honorables sénatrices, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

M. Payet : Je déclare la motion adoptée.

J'invite l'honorabile Omidvar à prendre le fauteuil.

La sénatrice Ratna Omidvar (présidente suppléante) occupe le fauteuil.

La présidente suppléante : Je vous remercie, chères collègues. Je prie les témoins d'excuser notre retard, mais, comme vous venez de le voir, nous devions régler quelques affaires officielles.

Je m'appelle Ratna Omidvar, et je suis une sénatrice indépendante de l'Ontario. Aujourd'hui, nous tenons une séance publique du Comité sénatorial permanent des droits de la personne.

J'aimerais tout d'abord souligner que nous nous réunissons sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé de la nation algonquine anishinaabe.

J'aimerais maintenant inviter mes collègues à se présenter au public et à nos témoins.

La sénatrice Simons : Sénatrice Paula Simons, de l'Alberta, du territoire du Traité n° 6.

[*Translation*]

Senator Clement: Bernadette Clement from Ontario.

[*English*]

Senator Petten: Iris Petten, Newfoundland and Labrador.

The Acting Chair: Thank you, colleagues. Before we start our official proceedings, there is a housekeeping motion that I would like to have someone introduce. The motion is as follows:

That notwithstanding usual practice, pursuant to rule 12-17, the committee be authorized to hold this afternoon's meeting without quorum if necessary for the purpose of receiving evidence, provided that two committee members are present.

Would one of you like to move this motion? it is moved by Senator Clement.

Are we in favour, colleagues, of this motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Acting Chair: Thank you. Today, we resume our study of forced displacement, an item that has grabbed the headlines in more ways than one in recent months. This afternoon, we will have three panels. In each panel, we shall hear from the witnesses and then the senators around this table will have a question-and-answer session.

I will now introduce our first panel. Our witnesses have each been asked to make a five-minute opening statement, and I wish to welcome our witnesses and apologize once again for the many delays and postponements of your testimony.

We have here today Ms. Efrat Arbel, Associate Professor of Law, University of British Columbia; and Jamie Chai Yun Liew, Professor of Law, University of Ottawa.

I will now invite Professor Arbel to make her presentation, followed by Professor Liew. You have five minutes. We'll try to keep this moving.

Efrat Arbel, Associate Professor of Law, University of British Columbia, as an individual: Thank you, senators. Thank you for this invitation and for your work on this important issue. It's an honour to appear before you today.

[*Français*]

La sénatrice Clement : Bernadette Clement, de l'Ontario.

[*Traduction*]

La sénatrice Petten : Iris Petten, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La présidente suppléante : Merci, chères collègues. Avant de commencer nos délibérations officielles, je demanderais à quelqu'un de bien vouloir proposer la motion d'ordre administratif suivante :

Que, nonobstant la pratique habituelle, et conformément à l'article 12-17 du Règlement, le comité soit autorisé à entendre des témoignages cet après-midi en l'absence de quorum, si nécessaire, pourvu que deux membres du comité soient présents.

L'une d'entre vous voudrait-elle proposer la motion? La sénatrice Clement la propose.

Sommes-nous d'accord, chères collègues, pour adopter cette motion?

Des voix : D'accord.

La présidente suppléante : Merci. Aujourd'hui, nous reprenons notre étude sur les déplacements forcés, un sujet qui a fait les manchettes sous de nombreux angles ces derniers mois. Cet après-midi, nous accueillons trois groupes de témoins. Pour chaque groupe, nous écouterons ce que les témoins ont à dire, puis nous aurons une période de questions avec les sénatrices ici présentes.

Laissez-moi maintenant vous présenter notre premier groupe de témoins. Nous avons demandé à chaque témoin de présenter une déclaration préliminaire de cinq minutes. Je souhaite la bienvenue aux témoins, et à nouveau, je m'excuse des nombreux retards et reports de vos témoignages.

Nous accueillons aujourd'hui Mme Efrat Arbel, professeure associée de droit, Université de la Colombie-Britannique; et Mme Jamie Chai Yun Liew, professeure de droit, Université d'Ottawa.

J'inviterais maintenant Mme Arbel à nous présenter sa déclaration, puis ce sera à Mme Liew. Vous avez cinq minutes. Nous essaierons d'activer les choses.

Efrat Arbel, professeure associée de droit, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel : Merci, honorables sénatrices. Je vous remercie de l'invitation et aussi du travail que vous faites dans ce dossier important. C'est un honneur de comparaître devant vous aujourd'hui.

My focus today is on the Canada-US Safe Third Country Agreement, or STCA, and, in particular, the expansion of the agreement through the Additional Protocol to the Safe Third Country Agreement, which was implemented last year in March 2023. As you well know, the additional protocol operates to expand the Safe Third Country Agreement across the entire Canada-U.S. border and to prohibit refugees who present in between ports of entry from making asylum claims in Canada for 14 days.

In my remarks today, I wish to draw your attention to the fact that the protocol operates in unprincipled and dangerous ways, which carry significant negative consequences not just for refugees but also for Canada. I will highlight two of these consequences for the committee's consideration.

First, the protocol operates to close the Canadian border to some of the world's most vulnerable refugees, particularly refugees who are racialized and refugees who are already marginalized. Let me explain how this works.

While the protocol may appear neutral on its face in that it applies to all refugees across the entirety of the border, it is not neutral in its effect. Prior to the protocol's implementation, Canada developed, for the most part, relatively effective methods to process refugee claims made in between ports of entry — with the most notable example being the unofficial border crossing point at Roxham Road. Prior to the protocol's implementation, the vast majority of the refugee populations who sought entry into Canada in between the ports of entry — including at Roxham Road — were of populations from the Global South, the majority of whom are racialized.

With the implementation of the protocol, these routes have been closed, which has and will continue to have a disproportionate impact on these populations. Not only that, but the protocol's 14-day restriction has a disproportionate impact on the most vulnerable refugees within these populations: women, sexual minorities, people with disabilities, people who are pregnant, people who are elderly or parents of young children. For them, other routes of seeking safety may not be accessible. Speaking of the agreement on its own, the few exceptions to the agreement are insufficient. As my colleague Professor Liew will explain in more detail, the so-called safety valves are ineffective, and Canada's resettlement programs, which you will hear about further today, are not a substitute for asylum protection.

In prior meetings of this committee, you heard from the UN Refugee Agency, or UNHCR, about the staggering and rising rates of global displacement as well as from Human Rights Watch and others about the grim vulnerability of refugees around the world. With the implementation of the Additional Protocol to the Safe Third Country Agreement, Canada is closing its borders

Aujourd'hui, je vais parler principalement de l'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis et en particulier de l'élargissement de cette entente au moyen du Protocole additionnel de l'Entente sur les tiers pays sûrs, mis en œuvre l'année dernière, en mars 2023. Comme vous le savez, le protocole additionnel a pour effet d'élargir l'Entente sur les tiers pays sûrs à toute la frontière canado-américaine et d'interdire pendant 14 jours aux réfugiés qui se présentent entre les points d'entrée de demander l'asile au Canada.

Dans ma déclaration d'aujourd'hui, j'aimerais attirer votre attention sur le fait que le protocole est appliqué de manière immorale et dangereuse et qu'il a des conséquences négatives importantes non seulement pour les réfugiés, mais aussi pour le Canada. Il y a deux de ces conséquences que je veux porter à l'attention du comité.

Premièrement, le protocole a pour effet de fermer la frontière canadienne à certains des réfugiés les plus vulnérables du monde, tout particulièrement les réfugiés racisés et les réfugiés déjà marginalisés. Je vais vous expliquer son fonctionnement.

Même si le protocole peut sembler neutre à première vue puisqu'il s'applique à tous les réfugiés, sur toute la frontière, ses effets ne sont pas neutres. Avant la mise en œuvre du protocole, le Canada s'était en grande partie doté de méthodes relativement efficaces pour traiter les demandes d'asile présentées entre deux points d'entrée : le chemin Roxham étant l'exemple le plus connu d'un poste frontalier non officiel. Avant la mise en œuvre du protocole, la grande majorité des populations de réfugiés cherchant à entrer au Canada entre deux points d'entrée — y compris en passant par le chemin Roxham — venaient de l'hémisphère Sud, et la majorité étaient des populations racisées.

Depuis la mise en œuvre du protocole, on a fermé ces chemins, ce qui a entraîné et continuera d'entraîner des conséquences disproportionnées pour ces populations. De plus, l'interdiction de 14 jours prévue dans le protocole a des conséquences disproportionnées pour les réfugiés les plus vulnérables de ces populations : je parle des femmes, des minorités sexuelles, des personnes handicapées, des femmes enceintes, des personnes âgées et des parents de jeunes enfants. Ces gens n'ont peut-être pas accès à d'autres chemins vers la sécurité. En ce qui concerne l'entente elle-même, les quelques exceptions qui sont prévues sont insuffisantes. Comme ma collègue, Mme Liew, l'expliquera plus en détail, les soi-disant soupapes de sécurité sont inefficaces, et les programmes de réinstallation du Canada, dont on vous parlera plus tard aujourd'hui, ne remplacent pas l'asile.

Lors de réunions précédentes du comité, des représentants de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés — le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le HCR — vous ont parlé des taux croissants et alarmants de personnes déplacées dans le monde; d'autres organismes, comme Human Rights Watch, ont brossé un portrait sinistre de la vulnérabilité

to the world's most vulnerable at a time of dire need, which calls into question not only Canada's commitment to refugee protection but also its commitment to equity, diversity and inclusion.

My second point is that the protocol has a direct negative impact on Canada's ability to regulate its borders in safe, orderly and principled ways. It is well established that when refugee host countries like Canada close their borders, they do not prevent refugees from entering the country. They only prevent refugees from entering through known, lawful and organized ways.

Prior to the protocol's implementation, the unofficial border crossing point at Roxham Road served as a safe and organized way through which to manage asylum claims made in between ports of entry. The protocol and the dismantling of the Roxham Road border crossing point will make it harder for refugees to avail themselves of these safe, organized and lawful modes of entry. This will not only push refugees into the hands of smugglers and traffickers and increase the risks posed to their lives and safety, it will also make the Canadian border more dangerous and disorderly and make the task of safeguarding the border more difficult to regulate and costlier to manage, with the effect of weakening — not strengthening — the integrity of the Canadian border.

With that, I will wrap up my comments. Thank you for your time, and I look forward to your questions.

The Acting Chair: Thank you. Professor Liew, please.

Jamie Chai Yun Liew, Professor, Faculty of Law, University of Ottawa, as an individual: Thank you for having me here today. My comments today are in response to the recent Supreme Court of Canada's decision that dealt with the Charter challenge of the Safe Third Country Agreement. I will be focusing on one aspect of that decision in particular — the fact that migrants may have access to alternative immigration applications and processes if they are ineligible to make a refugee claim. The court called these safety valves. I have submitted more detailed written submissions, but I will give you a brief overview of six mechanisms identified by the court and why they don't operate as the court envisions.

First, a pre-removal risk assessment is a written application where you explain why you are afraid to return to your country, and you provide documentation to support your fear. Statistics from Immigration, Refugees and Citizenship Canada, or IRCC, between 2007 and 2014 show that the rate of approval was between 1.4% and 3.1%.

des réfugiés partout dans le monde. Avec la mise en œuvre du Protocole additionnel de l'Entente sur les tiers pays sûrs, le Canada ferme ses frontières aux personnes les plus vulnérables du monde alors que leurs besoins sont des plus pressants. Cela jette le doute non seulement sur l'engagement du Canada envers la protection des réfugiés, mais également sur son engagement à l'égard de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.

Deuxièmement, le protocole nuit directement à la capacité du Canada de réglementer ses frontières de manière sécuritaire, ordonnée et morale. C'est un fait bien établi que, lorsque les pays qui accueillent des réfugiés, comme le Canada, ferment leurs frontières, ils n'empêchent pas les réfugiés d'entrer au pays; ils ne font qu'empêcher les réfugiés d'y entrer par les passages connus, légaux et organisés.

Avant la mise en œuvre du protocole, le passage frontalier non officiel du chemin Roxham offrait une manière sécuritaire et organisée de gérer les demandes d'asile faites entre deux points d'entrée. Le protocole ainsi que la fermeture du passage frontalier du chemin Roxham feront en sorte qu'il sera plus difficile pour les réfugiés d'accéder à ces modes d'entrée sécuritaires, organisés et légaux. Non seulement cela forcera les réfugiés à avoir recours aux services de passeurs et de trafiquants, ce qui augmente les risques pour leur vie et leur sécurité, mais cela rendra aussi la frontière canadienne plus dangereuse et plus désorganisée, en plus de rendre la tâche de protéger la frontière plus difficile à réglementer et plus coûteuse à gérer. L'intégrité de la frontière canadienne en sera donc affaiblie, plutôt que renforcée.

Je vais m'arrêter ici. Je vous remercie de votre temps, et je suis impatiente d'entendre vos questions.

La présidente suppléante : Merci. Madame Liew, allez-y, s'il vous plaît.

Jamie Chai Yun Liew, professeure, Faculté de droit, Université d'Ottawa, à titre personnel : Je vous remercie de m'accueillir aujourd'hui. Mes commentaires sont en réponse à l'arrêt récent de la Cour suprême du Canada concernant la contestation fondée sur la Charte de l'Entente sur les tiers pays sûrs. Je vais insister sur un aspect en particulier de cet arrêt : le fait que les migrants pourraient accéder à d'autres formes et processus de demande d'immigration s'ils ne sont pas admissibles à demander l'asile. La cour a qualifié ces autres options de soupapes de sécurité. J'ai fourni des observations écrites plus détaillées, mais je vais vous donner un bref aperçu des six mécanismes que la cour a mentionnés et vous expliquer pourquoi ils ne fonctionnent pas comme elle le voulait.

Premièrement, l'examen des risques avant renvoi; il s'agit d'une demande écrite où vous expliquez pourquoi vous craignez de retourner dans votre pays, et vous déposez des documents pour étayer votre crainte. Selon les statistiques d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada — IRCC —, entre 2007 et 2014, de 1,4 à 3,1 % de ces demandes ont été accueillies.

The second is the permanent residence application on humanitarian and compassionate grounds. This is a written application where you are asking to be exempt from the requirements of the Immigration and Refugee Protection Act, or IRPA, and granted permanent residence based on hardships you may face if you are not given such status. Government figures from 2021 showed the rate of applications refused climbed to 70%.

Third, a temporary resident permit is a written application and is a special permit from IRCC that lets a person live in Canada for a certain period for compelling reasons. This permit may be valid from one day to three years and can be cancelled at any time.

Fourth, a person who has a date set for their removal from Canada may submit a request to the Canada Border Services Agency, or CBSA, to ask for a deferral of removal. This person has to demonstrate why they might suffer irreparable harm outside the normal hardship from removal or that the short-term interests of a child are directly impacted. They are only granted where compelling or exigent personal circumstances warrant the granting of a deferral request.

I want to emphasize that these four mechanisms are both granted on exceptional bases and are discretionary.

Fifth, an administrative deferral of removal is a temporary measure when immediate action is needed to defer removals in situations of humanitarian crises. A temporary suspension of removals interrupts removals to a country or place where general conditions pose a risk to the entire civilian population, such as armed conflict or environmental disaster. These mechanisms are only available to individuals that may be removed to countries listed by the Canadian government. Some inadmissible individuals can be removed despite these avenues.

Finally, sixth, persons may also seek a judicial stay of removal to prevent the execution of their removal from Canada. To do this, a person must have a matter already before the Federal Court of Canada, and the stay of removal prevents removal pending the decision of that matter.

Now, some people may not be eligible for any of these mechanisms, depending on the requirements. It is not within the practice of border officials to offer the menu of these alternative options to those at the port of entry, and laypersons would not be expected to know these legislative options exist. All of these immigration processes and applications require not only a written request, but many require substantive documentary evidence to show that these requests are merited. They are practically unavailable to migrants, unless they hire a lawyer and

Deuxièmement, il y a la demande de résidence permanente pour motifs d'ordre humanitaire. Il s'agit d'une demande écrite dans laquelle vous demandez d'être exempté des exigences de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés — la LIPR — et d'obtenir la résidence permanente parce que vous vous exposez à des difficultés si vous n'obtenez pas ce statut. Selon les données du gouvernement datant de 2021, le taux de refus de ces demandes était passé à 70 %.

Troisièmement, le permis de séjour temporaire, une demande écrite ainsi qu'un permis spécial d'IRCC permettant à une personne de séjourner au Canada pendant un certain temps parce qu'il existe des raisons impérieuses. Ce permis peut être valide pour une période de un jour à trois ans et peut être révoqué en tout temps.

Quatrièmement, une personne dont la date de renvoi du Canada a été fixée peut demander à l'Agence des services frontaliers du Canada — l'ASFC — un sursis à son renvoi. La personne doit expliquer pourquoi elle subira un préjudice irréparable, qui dépasse les difficultés habituelles associées au renvoi, ou alors qu'il y a un enfant dont l'intérêt à court terme est directement touché. Une demande de sursis est accueillie seulement lorsqu'il y a des circonstances personnelles convaincantes ou urgentes qui le justifient.

Je veux insister sur le fait que, pour ces quatre mécanismes, les demandes sont seulement accueillies pour des motifs exceptionnels et discrétionnaires.

Cinquièmement, le sursis administratif au renvoi, une mesure temporaire prise lorsqu'il faut immédiatement accorder un sursis au renvoi en raison d'une crise humanitaire. Une suspension temporaire du renvoi est l'interruption du renvoi vers un pays ou vers un endroit où les conditions générales constituent un risque pour toute la population civile, par exemple un conflit armé ou une catastrophe environnementale. Ces mécanismes sont seulement accessibles aux personnes qui pourraient être renvoyées vers des pays figurant sur la liste dressée par le gouvernement du Canada, et certaines personnes interdites de territoire peuvent malgré tout être renvoyées.

Enfin, sixièmement, une personne peut demander un sursis judiciaire au renvoi pour empêcher l'exécution de la mesure de renvoi prise contre elle. Pour cela, la personne doit déjà avoir porté sa cause devant la Cour fédérale du Canada, et le sursis au renvoi empêche son renvoi avant que l'affaire ne soit réglée.

Cependant, il y a des personnes qui ne sont admissibles ni à l'un ni à l'autre de ces mécanismes, parce qu'elles ne remplissent pas les exigences. Les agents frontaliers n'ont pas pour pratique de fournir une liste de ces autres options aux gens qui se présentent aux points d'entrée, et nous ne pouvons pas nous attendre à ce que ceux qui ne s'y connaissent pas en la matière sachent que ces mécanismes législatifs existent. L'ensemble de ces processus et demandes d'immigration exige non seulement de présenter une demande écrite, mais aussi de

coordinate the submission of the application and requests when they reach a port of entry. For those who do not speak English or write in English or French and for those who are unfamiliar with our legal system and have no legal support, these avenues are unreachable.

Many of the remedies sought are discretionary and rely heavily on the whim of an individual officer. Success rates are dismal for some of these applications. The reality is that these so-called safety valves are illusory and do not provide the checks and balances we think they do.

I hope I have given you a sober picture of how feasible it is for migrants to not only access but obtain relief with these so-called safety valves. Given that we know many will not be able to access the processes and remedies in the IRPA, the Canadian government should revisit its decision to maintain and expand the Canada-US Safe Third Country Agreement. Countless people may be put at risk because of the current misunderstandings we have on how the entire immigration regime functions.

We cannot rely on the fact that some mechanisms exist on paper to justify a system that is counter to our international obligations under refugee law, including the right to non-refoulement.

Thank you, and I would be happy to take any questions.

The Acting Chair: Thank you very much, Professor Liew, for your presentation. It was crystal clear.

Thank you to you, as well, Professor Arbel.

I just have a question to help us understand the numbers. Before the government closed the loophole in the safe third country agreement, what was the rate of approval of asylum claimants who chose to enter Canada through these gaps in the official borders? Can you give me a figure, any one of you?

Ms. Arbel: I don't have these rates of approval at my fingertips. What I would say is that it will take some time to evaluate the broader effect of the protocol, in that the protocol had an initial discouraging impact on asylum seekers who were either scared to cross the border or scared of making applications, having already crossed the border. A fulsome understanding of the differences prior and subsequent to the protocol's implementation will take a little bit of time.

déposer de nombreux éléments de preuve documentaire de fond pour montrer que la demande est fondée. Il est pratiquement impossible aux migrants d'y accéder, à moins qu'ils n'embauchent un avocat et s'organisent pour que leur demande soit déposée lorsqu'ils arrivent à un point d'entrée. Pour ces migrants qui ne parlent pas l'anglais ou qui ne savent pas écrire en anglais ou en français, et pour ceux qui ne connaissent pas notre système juridique et qui n'ont pas accès à de l'aide juridique, ces mécanismes sont inaccessibles.

Un grand nombre des recours demandés sont de nature discrétionnaire et dépendent grandement de la volonté d'un seul agent. Pour certaines de ces demandes, les taux de réussite sont pathétiques. La vérité, c'est que ces soi-disant soupapes de sécurité ne sont qu'un mirage, et qu'elles n'offrent pas le système de freins et contrepoids qu'elles sont censées offrir.

J'espère avoir brossé un portrait réel de la possibilité pour les migrants non seulement d'accéder à ces soi-disant soupapes de sécurité, mais aussi de voir leur recours accueilli. Puisque nous savons que nombre d'entre eux ne pourront pas accéder aux processus et aux recours prévus dans la LIPR, le gouvernement du Canada devrait réfléchir à sa décision de maintenir et d'élargir l'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis. D'innombrables personnes seront exposées à un risque, à cause des malentendus actuels sur tout le fonctionnement du système d'immigration.

Nous ne pouvons pas invoquer des mécanismes qui existent sur papier pour justifier un système qui va à l'encontre de nos obligations internationales en vertu du droit des réfugiés, y compris le droit au non-refoulement.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à toutes vos questions.

La présidente suppléante : Merci beaucoup, madame Liew, de nous avoir présenté votre exposé. Tout était limpide.

Merci aussi, madame Arbel.

J'ai une question pour nous aider à comprendre les chiffres. Avant que le gouvernement ne colmate la faille dans l'Entente sur les tiers pays sûrs, quel était le taux d'acceptation des demandeurs d'asile qui arrivaient au Canada par les failles de notre frontière officielle? Pouvez-vous me donner un chiffre, Mme Arbel ou Mme Liew?

Mme Arbel : Je n'ai pas les taux d'acceptation sous les yeux. Je dirais cependant qu'il faudra un certain temps pour évaluer l'effet général du protocole, parce que le protocole a initialement eu pour conséquence de décourager les demandeurs d'asile, qui avaient soit peur de traverser la frontière, soit peur de présenter une demande s'ils l'avaient déjà traversée. Pour avoir un portrait complet des différences avant et après la mise en œuvre du protocole, il faudra un peu de temps.

I can try to pull up the numbers for you. It will just take me a moment to do so.

The Acting Chair: It would be very kind, or you can submit them to us later. We're talking particularly about those who crossed into Canada with the current loophole. Some people have called it a "loophole." Others have called it a "safety valve," so we have to try and get our heads around that.

Senator Simons: I'm not sure if this is a fair question to ask the two of you. I am the only senator here today from Western Canada.

There's so much focus on Roxham Road, but I imagine that there are also significant issues with the border crossings in British Columbia, and I'm wondering if you can give me any sense of what the impact of this has been to irregular border crossings in that B.C.-Washington corridor?

Ms. Liew: I don't have the specifics with regard to the numbers of people crossing, but I know just from news reports and anecdotal evidence that there have been some troubling accounts of people crossing, for example, in the Manitoba corridor. People have lost limbs from frostbite. People have even succumbed to death, so I don't think it is beyond our imagination to think about the repercussions on a human scale with regard to what this legal barrier poses in terms of the risks posed to the very safety of individuals trying to get across the border undetected.

Senator Simons: That Manitoba incident predicated 2023, just to be clear.

Ms. Liew: It does, but I would argue that these kinds of things will continue to happen, because they want to cross undetected. We can extrapolate from the kinds of decision making that migrants may make and the repercussions that will flow from that.

Senator Simons: I'm not a regular member of this committee, so perhaps you already know the answer to this, but I think those British Columbia border crossings are much, much busier than the ones on the Prairies, for the obvious reason that there are more people living there. Very few people cross the border irregularly in Alberta, let's just say, because coming up through Montana is difficult.

I wanted to ask about the kinds of people who qualify for the safety valve. I'm thinking specifically now about LGBTQ+ refugees. Canada has given a much warmer welcome, I think, to these rainbow refugees than the United States has.

Je peux essayer de trouver les chiffres pour vous. Il me faudra seulement un peu de temps pour le faire.

La présidente suppléante : Ce serait très gentil de votre part, et vous pourriez aussi nous les envoyer plus tard. Nous nous intéressons surtout aux personnes qui sont entrées au Canada par la faille actuelle. Certaines personnes appellent cela une « faille », et d'autres appellent cela une « soupape de sécurité », alors nous devons essayer de bien comprendre de quoi il s'agit.

La sénatrice Simons : Je ne sais pas si c'est légitime de poser cette question à vous deux. Je suis la seule sénatrice ici présente aujourd'hui qui vient de l'Ouest du Canada.

On parle énormément du chemin Roxham, mais je pense qu'il y a aussi des problèmes importants avec les passages frontaliers en Colombie-Britannique, et je me demandais si vous pouviez me donner une idée des répercussions que cela a eues sur les passages frontaliers irréguliers dans le corridor Colombie-Britannique-Washington.

Mme Liew : Je n'ai pas de données précises en ce qui concerne le nombre de personnes qui traversent, mais je sais, simplement d'après les reportages et des informations anecdotiques, qu'il y a eu des rapports troublants de personnes qui traversent, par exemple, dans le corridor du Manitoba. Des gens ont perdu un bras ou une jambe à cause des engelures. Il y a même eu des décès, alors je ne pense pas que cela dépasse l'imagination de réfléchir aux répercussions humaines que cet obstacle juridique crée, plus particulièrement les risques réels pour la sécurité des gens qui essaient de traverser la frontière sans être détectés.

La sénatrice Simons : L'incident au Manitoba date d'avant 2023, juste pour que ce soit clair.

Mme Liew : C'est le cas, mais je dirais que des cas de ce genre continueront de se produire, parce que les gens veulent traverser sans être détectés. On peut faire des extrapolations à partir du genre de décision que les migrants vont peut-être prendre et des répercussions qui s'ensuivront.

La sénatrice Simons : Je ne suis pas membre en titre du comité, alors peut-être que vous connaissez déjà la réponse à ma question, mais je pense que les passages frontaliers de la Colombie-Britannique sont vraiment beaucoup plus occupés que ceux des Prairies, évidemment parce qu'il y a plus de gens qui vivent là-bas. Il y a très peu de gens qui traversent la frontière de manière irrégulière en Alberta, disons, parce qu'il est difficile de passer par le Montana.

Je voulais vous demander quel genre de personnes sont admissibles à ces soupapes de sécurité. Je pense aujourd'hui spécifiquement aux réfugiés LGBTQ+. Le Canada a offert aux réfugiés de l'arc-en-ciel un accueil beaucoup plus chaleureux, je pense, que les États-Unis.

Do you have a sense of what this change has meant for asylum seekers who are fleeing homophobic regimes and homophobic cultures?

Ms. Arbel: Can I just ask as a point of clarification, what do you mean by a “safety valve”? Are you speaking of the mechanisms that Professor Liew spoke of? Are you speaking of the exceptions to the agreement, just so we can provide you with a pointed answer?

Senator Simons: Well, both. The real question is: Has this new regime had a disproportionate impact on LGBTQ+ refugees?

Ms. Liew: As Professor Arbel said earlier, it is too early to say. We haven’t collected enough data. It’s not known, exactly, the implications that flow from this, but I can say that if you have a regime that does not allow people’s refugee claims to be assessed on their merits to begin with, and you’re telling them, “Well, there are these alternatives that you can turn to,” but the alternatives do not address the question of whether you’re a refugee, which is what, in your question, you’re identifying persons who may be persecuted on the basis of their sexual orientation or identity. People like that may not have the benefit of putting forward the fullness of their claim, because they are already barred from submitting a claim. Instead they’re going to have to try to work their stories into these very tight boxes within a temporary resident permit, an application on humanitarian grounds or pre-removal risk assessment.

All of these applications have not only eligibility requirements, which some of these people may not be eligible for, but also requirements on their own merits. They have separate requirements that are different from those that are in the refugee determination system.

So to say, “We’re not going to review your situation looking at the refugee definition,” and to say there are these other alternatives. However, these alternatives are not a perfect or an equivalent assessment of what potentially they could be facing if they are returning to their home country.

Senator Simons: Let me pursue a different line, then. I think one of the reasons that provinces such as Quebec have wanted Roxham Road shut down is they said they were being flooded with people and they didn’t have the supports from the federal government to provide the care that those people required.

But it seems to me that if you create a system where more people are going to cross completely illegally and enter the country without the proper paperwork, you’re going to have people living in communities who are living under the radar and

Avez-vous une idée de ce que ce changement a signifié pour les demandeurs d’asile qui fuient des régimes et des cultures homophobes?

Mme Arbel : Pourrais-je vous demander, pour préciser, ce que vous voulez dire par « soupe de sécurité »? Parlez-vous des mécanismes dont Mme Liew a parlé? Voulez-vous dire les exceptions à l’entente, afin que nous puissions vous donner une réponse plus précise?

La sénatrice Simons : Eh bien, les deux. Ce que je veux vraiment savoir c’est : Est-ce que ce nouveau système a eu des répercussions disproportionnées sur les réfugiés LGBTQ+?

Mme Liew : Comme Mme Arbel l’a dit plus tôt, il est encore trop tôt pour le savoir. Nous n’avons pas recueilli suffisamment de données. On ne sait pas exactement quelles répercussions cela entraîne, mais ce que je peux dire, c’est que, si vous avez un système qui ne vous permet pas d’évaluer le bien-fondé des demandes d’asile, en partant, et que vous dites à un demandeur d’asile « Eh bien, voici vos autres options », mais que ces options ne permettent pas de savoir si cette personne a qualité de réfugié, ce qui... Dans votre question, vous parlez des gens qui pourraient être persécutés du fait de leur orientation ou de leur identité sexuelle. Alors, ces personnes ne pourront peut-être pas mettre de l’avant l’intégralité de leur demande d’asile, parce qu’on les empêche déjà de présenter une telle demande. Elles devront alors essayer de présenter leur histoire selon des critères très restreints, dans le cadre d’un permis de séjour temporaire, d’une demande pour motifs d’ordre humanitaire ou d’un examen des risques avant renvoi.

Tous ces mécanismes sont assortis d’exigences d’admissibilité, que certaines personnes ne remplissent peut-être pas, en plus de l’exigence du bien-fondé de la demande. Ils sont assortis d’exigences distinctes de celles applicables aux gens qui sont déjà dans le système de détermination du statut de réfugié.

Donc, on dit : « Nous n’allons pas examiner votre situation du point de vue de la définition de réfugié », et on dit qu’il y a d’autres options. Cependant, ces options ne constituent pas une évaluation parfaite ou équivalente du risque auquel ces personnes s’exposent si elles retournent dans leur d’origine.

La sénatrice Simons : Passons à un autre sujet, dans ce cas. Je pense que l’une des raisons pour lesquelles certaines provinces comme le Québec ont demandé la fermeture du chemin Roxham, c’est qu’elles étaient submergées de gens, sans avoir de soutiens du gouvernement fédéral pour leur fournir l’aide dont ils avaient besoin.

Mais il me semble que, si vous créez un système où plus de gens traverseront la frontière dans l’illégalité la plus complète et entreront au pays sans remplir les formulaires appropriés, vous vous retrouvez avec des gens, dans la collectivité, qui y vivent

who will not be eligible for any of the supports that we typically provide to refugees. Inadequate as those may be, they are nonetheless substantive for a lot of people.

I'm wondering whether you think the unintended consequence of this could be that provinces and municipalities will actually have a heavier burden because there will be no one tracking these incomers and no federal supports available to them whatsoever.

Ms. Arbel: I would agree with that assessment. There is a real risk of unintended consequences creating burdens like the ones you've noted and creating a larger precarious and vulnerable populations within our borders as well.

In response to your prior question as well, it's important to step back and understand how the Canada-US Safe Third Country Agreement operates in the broader context of global displacement. Refugees who are fleeing for their lives, who are fearing persecution in their home countries, face enormous barriers to arriving on this continent, let alone in this country.

You heard from Professor Young in prior hearings about the externalization of Canada's borders and the potentially insurmountable barriers that people face.

It may not be feasible for people — even those who wish to enter in British Columbia — to do so depending on the route through which they arrived into Canada, the resources that are available to them or the information that is known to them.

Per your earlier question about the warmer welcome that Canadian asylum laws provide to LGBTQ individuals, this warmer welcome is only accessible if the individual has already crossed the border in a safe way. The so-called safety valves that Professor Liew had spoken of are inefficient to account for the vulnerabilities that these individuals face, and there are no stated exceptions for the agreement that allow refugees who face persecution on the basis of their gender identity or their sexual orientation to enter Canada at ports of entry. None of the existing exceptions to the agreement focus on those kinds of vulnerabilities.

There is a real risk here of creating additional burdens, as you had noted, and there is a real risk of dismantling many of those core protections that Canada's refugee regime is known for around the world.

non détectés et qui ne seront admissibles à aucune des mesures de soutien que nous fournissons habituellement aux réfugiés. Ces mesures sont peut-être inadéquates, mais elles restent néanmoins importantes pour beaucoup de gens.

Je me demandais si, selon vous, une des conséquences inattendues de tout cela serait que les provinces et les municipalités devront, dans les faits, porter un fardeau plus lourd, parce que plus personne ne va suivre ces nouveaux arrivants et qu'aucun soutien fédéral ne leur sera offert.

Mme Arbel : Je dirais que votre évaluation est juste. Le risque de conséquences inattendues est réel, et cela pourrait créer des fardeaux comme celui que vous avez mentionné, en plus d'augmenter le nombre de personnes vulnérables et en situation précaire à l'intérieur de nos frontières également.

En réponse à votre question précédente, aussi, il est important de prendre du recul et de comprendre comment fonctionne l'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis dans le contexte général des déplacements forcés dans le monde. Les réfugiés qui fuient pour sauver leur vie ou qui craignent d'être persécutés dans leur pays d'origine se heurtent à des obstacles énormes lorsqu'ils arrivent sur notre continent, pour ne pas dire dans notre pays.

Lors de réunions antérieures, Mme Young vous a parlé de l'externalisation des frontières canadiennes et des obstacles potentiellement insurmontables auxquels les gens se heurtent.

Il est parfois impossible pour les gens — même ceux qui veulent entrer par la Colombie-Britannique — de le faire, dépendamment du chemin qu'ils ont pris pour entrer au Canada, des ressources auxquelles ils ont accès et de l'information dont ils disposent.

Pour répondre à la question que vous avez posée plus tôt, concernant l'accueil plus chaleureux offert aux personnes LGBTQ par les lois canadiennes en matière d'asile, cet accueil plus chaleureux est seulement possible si la personne a déjà traversé la frontière d'une manière sécuritaire. Les soi-disant soupapes de sécurité dont a parlé Mme Liew ne permettent pas de tenir compte efficacement des vulnérabilités de ces personnes, et il n'y a aucune exception prévue à l'entente qui permet aux réfugiés qui risquent d'être persécutés en raison de leur identité de genre ou de leur orientation sexuelle d'entrer au Canada aux points d'entrée. Aucune des exemptions existantes à l'entente ne tient compte de ce genre de vulnérabilité.

Il y a un véritable risque, ici, que cela crée un fardeau supplémentaire, comme vous l'avez dit, et il y a un véritable risque que cela entraîne l'élimination de bon nombre des protections centrales pour lesquelles le système d'asile canadien est reconnu dans le monde entier.

Ms. Liew: If I could just add, people are going to come, as you noted, and what is the best way in which Canada can manage the border, as Professor Arbel had stated earlier? We know they will come. We should be organizing around how to best respond to this, and we have the tools in place at ports of entry already to receive people, and we should be using the state-of-the-art technology that we have in place already.

Senator Petten: In your work, you've highlighted the significant mental health impacts of indefinite detention on migrants. Could you elaborate a little bit on the alternate measures that could mitigate these effects while ensuring compliance with immigration proceedings?

Ms. Arbel: This is with respect to immigration detention. The vast majority of individuals who are held in immigration detention are held under the ground of unlikely to appear, meaning that they are deemed by the Canada Border Services Agency as being unlikely to appear for an immigration proceeding. That's the largest ground for which detainees are held in this country.

In my opinion, there is no need to hold people under this ground. The Canada Border Services Agency has developed sophisticated mechanisms through which people can be accounted for without the use of detention, and indeed, there are many experts in this country who could further develop and implement humane mechanisms through which people can be accounted for, whether that's through various reporting obligations or otherwise, without the need for immigration detention.

Immigration detention, as you noted, has a profound negative impact, not just on mental health. It is also a deprivation of liberty, and it is unconscionable for Canada to be depriving people of liberty without due process safeguards knowing the profound negative impact that detention has, given that there are a whole host of viable alternatives that are available.

Senator Petten: Thank you.

Maybe I could ask Professor Liew a question as well, and that's regarding your book, *Dandelion*, that explores themes of identity and belonging.

I understand that you've done some work on some creative storytelling. Is that complementing your legal scholarship and advocacy?

Ms. Liew: Thank you for that question.

Mme Liew : Si je peux ajouter quelque chose, les gens vont venir ici, comme vous l'avez dit, alors quelle est la meilleure façon pour le Canada de gérer sa frontière, comme l'a mentionné Mme Arbel plus tôt? Nous savons que ces gens vont venir. Nous devrions nous organiser pour réagir au mieux à leur arrivée, et nous avons déjà aux points d'entrée des outils pour accueillir les gens, et nous devrions utiliser la technologie de pointe que nous avons déjà mise en place.

La sénatrice Petten : Dans votre travail, vous avez mis en relief le fait que la détention à durée indéterminée a des conséquences importantes sur la santé mentale des migrants. Pourriez-vous nous parler un peu plus des autres mesures qui pourraient atténuer ces effets, tout en respectant les procédures en matière d'immigration?

Mme Arbel : En ce qui concerne la détention liée à l'immigration, la très grande majorité des personnes qui sont détenues par les services d'immigration le sont au motif qu'elles sont susceptibles de ne pas se présenter; cela veut dire que l'Agence des services frontaliers du Canada les considère comme étant susceptibles de ne pas se présenter à une procédure de l'immigration. C'est le principal motif pour lequel ces personnes sont détenues dans notre pays.

À mon avis, il est inutile de détenir des gens pour ce motif. L'Agence des services frontaliers du Canada a mis au point des mécanismes sophistiqués qui permettent de suivre les gens sans avoir à les détenir, et il y a même de nombreux experts ici, au pays, qui pourraient élaborer et mettre en œuvre d'autres mécanismes plus humains pour suivre les gens, par exemple des obligations de rendre des comptes ou autre chose, sans qu'il soit nécessaire de détenir ces gens pour des raisons d'immigration.

La détention liée à l'immigration, comme vous l'avez dit, a des conséquences profondément négatives, et pas seulement sur la santé mentale. On prive les gens de leur liberté, et il est inadmissible au Canada qu'on prive les gens de leur liberté, sans les garanties d'application régulières de la loi, quand on connaît les conséquences négatives profondes de la détention, surtout quand tout un éventail d'autres options viables peuvent être utilisées.

La sénatrice Petten : Merci.

Je pourrais peut-être aussi poser une question à Mme Liew; c'est au sujet de votre livre, *Dandelion*, qui explore les thèmes de l'identité et de l'appartenance.

Je crois comprendre que vous vous êtes adonnée à l'écriture créative. Était-ce complémentaire à votre formation en droit et à vos activités de défense des intérêts?

Mme Liew : Je vous remercie de la question.

It's important for Canadians and for policy-makers, like yourselves, to understand the emotional and psychological impacts of borders, immigration applications and the processing of creating a home or being treated differently and disproportionately.

Professor Arbel explained how racialized persons are disproportionately treated differently at the border and in our immigration system, and it's important for the public and for policy-makers to understand that aspect. If any of my creative writing brings light to how that feels and what that experience is like, I think it is noteworthy and important to consider in terms of what kinds of ways we could diminish the impact of the harsh applications of our system to persons who have met the requirements otherwise of our system.

As Canada is trying to live up to its international obligations, we should be mindful of how we do that in a compassionate and humanitarian way, and be mindful about how we should make it easy for people who have already experienced so much trauma in their home countries and in the process of migrating. Thank you.

Senator Bernard: Thank you both for your testimony today. You have both talked about Canada's closing its borders to the world's most vulnerable, and you have mentioned racialized folks, and you also mentioned the LGBTQ community of people as well. When you bring an intersectional lens to that, you really are talking about, as you say, some of the most vulnerable.

What's the politic behind this? Why are these folks experiencing such harsh treatment in countries that profess to be more human rights focused? What's the politic behind this, and what do we do about it? What are your recommendations for change?

Ms. Liew: If I can be so harsh, Canada is built on a settler-colonial approach. We were a former British colony. Our immigration and citizenship laws flow from the history of how British colonization categorized and identified people by race. It's no secret that our history of immigration law has discriminated and created exemptions based on race.

The most obvious one that's close to home for me is the Chinese Immigration Act, 1923, also known as the Chinese Exclusion Act. We do have a history of creating preference for certain kinds of migrants, for prioritizing certain groups of people. It's just become more subtle in the approach that our laws are written.

C'est important pour les Canadiennes et les Canadiens ainsi que pour les décideurs comme vous-mêmes de comprendre les répercussions émotionnelles et psychologiques des frontières, des demandes d'immigration et du processus de recherche d'un chez-soi ou du fait d'être traité différemment et disproportionnellement.

Mme Arbel a expliqué à quels égards les personnes racisées sont de manière disproportionnée traitées différemment à la frontière et dans notre système d'immigration, et il est important que le public et les décideurs comprennent cet aspect. Si l'une de mes créations littéraires permet de faire comprendre comment se sentent ces personnes et de donner un aperçu de cette expérience... Je pense qu'il est important que l'on se demande par quels moyens nous pourrions atténuer les conséquences de l'application rigide de notre système aux gens qui, par ailleurs, en ont respecté les exigences.

Comme le Canada essaie de respecter ses obligations internationales, nous devrions porter attention à la façon dont nous devons le faire, c'est-à-dire avec compassion et humanité, et nous efforcer de faciliter le processus pour des gens qui ont déjà vécu tellement de traumatismes dans leur pays d'origine et qui maintenant doivent migrer. Merci.

La sénatrice Bernard : Merci à vous deux pour votre témoignage aujourd'hui. Vous avez toutes deux parlé de la fermeture des frontières du Canada aux personnes les plus vulnérables, et vous avez mentionné la communauté de personnes racisées et aussi la communauté LGBTQ. Lorsque l'on applique une approche intersectionnelle à cela, on parle vraiment, comme vous le dites, de certaines personnes des plus vulnérables.

Quelle est la politique qui sous-tend tout cela? Pourquoi ces gens subissent-ils un traitement si sévère dans des pays qui disent accorder plus d'importance aux droits de la personne? Quelle est la politique qui sous-tend cela, et qu'en faisons-nous? Quelles modifications recommandez-vous?

Mme Liew : Je vais le dire sans ménagement : le Canada est fondé sur une approche coloniale. Nous étions une ancienne colonie anglaise. Nos lois en matière d'immigration et de citoyenneté découlent historiquement du fait que les colonies anglaises catégorisaient et identifiaient les gens en fonction de leur race. Ce n'est pas un secret; nos lois en immigration ont toujours été discriminatoires et ont toujours prévu des exceptions en fonction de la race.

La loi la plus évidente et celle qui me touche le plus est la Loi de l'immigration chinoise de 1923, aussi connue sous le nom de Loi sur l'exclusion des Chinois. Nous avons effectivement préféré certains groupes d'immigrants par le passé et priorisé certains groupes de migrants. C'est seulement devenu plus subtil dans l'approche que nous utilisons lorsque nous rédigeons nos lois.

While they may appear to be neutral on first reading, I would invite those of you re-examining our entire immigration regime as a whole to think about the legacy of how the laws have been tweaked that still imagine a White settler nation, I would say. Things like inadmissibility, things that occurred during the COVID-19 pandemic. You can see the same kinds of narratives and policy rationales that were used in historical times when it was more openly and brazenly discussed about why we're closing the border to certain groups of people.

I would say that this is just a continuation of the same kinds of ideas about who belongs, who deserves to be in Canada, and what kind of community is prioritized through our immigration and citizenship laws.

Ms. Arbel: I would agree with all those comments, and I would add to it that in addition to the history and the present manifestations of these inequalities that Professor Liew noted, Canada's migration regime not only reflects but also reinforces these broader global inequalities as they exist along the many subject positions that you had noted as they intersect, not just with race but gender and LGBTQ status, class and socioeconomic vulnerability, et cetera, et cetera, the list goes on.

We have the ability not to reinforce but to dismantle those inequalities. Canada is far removed from the world's conflict zones. Even when we face a so-called flood of migrants, the numbers themselves are relatively small, and we have resources that allow us to respond to these arrivals in, as Professor Liew notes, a humanitarian and compassionate way.

We are not at risk of being quote, unquote "overwhelmed" by migrants, not by refugees and not by other migrants who arrive here seeking a better life, and this is in part because of our geographic location but in part because of those externalization policies that Canada itself has implemented.

We have the resources, capacity and built-in safeguards in our laws, in our constitutional laws, in our human rights commitments, in our refugee protection commitments, that will allow us to respond to these inequalities and ideally dismantle them as opposed to perpetuating them in the way that we are.

Senator Bernard: Thank you, both.

Chair, I think they both missed the second part of my question which was, do you have specific recommendations for us? I appreciate your analysis, the link to the history, the history that still plagues us today, but what do we do? What are your suggestions for us?

Même si, à la première lecture, elles peuvent sembler neutres, j'encourage ceux et celles qui examinent de nouveau notre régime d'immigration au grand complet à réfléchir à la façon dont les lois ont été modifiées au fil du temps et au fait qu'elles reflètent encore une nation de colons blancs, disons-le ainsi. Des choses comme l'interdiction de territoire, les choses qui se sont passées durant la pandémie de COVID-19. C'est le même genre de discours et de justifications stratégiques qui ont été utilisés autrefois lorsque les raisons pour lesquelles on fermait la frontière à certains groupes de gens étaient discutées plus ouvertement et sans aucune gêne.

Je dirais que cela n'est que le prolongement du même genre d'idées sur la question de savoir qui est à sa place, qui mérite d'être au Canada et quelle communauté est priorisée dans nos lois en matière d'immigration et de citoyenneté.

Mme Arbel : J'appuierais tous ces commentaires, et j'ajouterais que, en plus de l'histoire et des manifestations actuelles des inégalités, dont Mme Liew a parlé, le régime canadien en matière de migration non seulement reflète ces inégalités globales plus larges, mais les renforce aussi puisqu'elles s'insèrent dans les nombreuses positions stratégiques que vous avez exposées en parlant d'intersectionnalité, non seulement au chapitre de la race, mais aussi du genre, du statut LGBTQ, des vulnérabilités socioéconomiques, etc., etc., la liste continue.

Nous pouvons cesser de renforcer ces inégalités et les éliminer. Le Canada se situe très loin des zones de conflit mondiales. Même en face de ce que nous appelons afflux massif d'immigrants, le nombre lui-même est assez faible, et nous avons les ressources nécessaires pour accueillir les arrivants de façon humanitaire et avec compassion, comme l'a dit Mme Liew.

Nous ne risquons pas d'être « noyés » entre guillemets par les migrants, les réfugiés ou les autres immigrants qui arrivent ici en quête d'une meilleure vie, et c'est en partie en raison de notre situation géographique et en partie en raison des stratégies d'externalisation mises en œuvre par le Canada lui-même.

Nous avons les ressources, la capacité et les mesures de protection nécessaires dans nos lois, nos lois constitutionnelles et nos engagements au chapitre des droits de la personne et de la protection des réfugiés, et cela nous permettra de régler ces inégalités et idéalement de les éliminer plutôt que de les perpétuer comme nous le faisons.

La sénatrice Bernard : Merci à vous deux.

Madame la présidente, je pense que les deux témoins n'ont pas répondu à la deuxième partie de ma question, qui était : avez-vous des recommandations précises à nous faire? Je comprends votre analyse, le lien avec l'histoire, l'histoire qui nous fait toujours du tort aujourd'hui, mais que devons-nous faire? Avez-vous des suggestions à nous faire?

Ms. Liew: I would say two things to focus the discussion a little bit is the Safe Third Country Agreement, which Professor Arbel and I have been talking about, I would say revisit that. That should not be in existence at all.

Second, I would say look at our reliance on temporary residents and the Temporary Resident Program. There is a plethora of research out there that talks about how harmful this is and how we should be using more permanent resident programs from the economic to the humanitarian spectrum in terms of how we do migration.

If there's anything I can nudge the committee to look at, it is that the Safe Third Country Agreement doesn't work. We have had many years of experience with this agreement already. Even despite the recent closure of that and tightening of that, it really hasn't changed anything that we have witnessed over the last 10 years. There is a lot of evidence and advocates who are in agreement about this, and that there is more harm than good. It doesn't allow our border to be run in an efficient way.

Second, I would ask for policy-makers to look at the temporary program, the problems with it, and move away from this temporary program because it really disproportionately affects certain groups of workers, certain groups of persons, and in some ways causes people to talk about racialized groups in different ways.

I know Parliament has done studies, parliamentary standing committees have done studies on temporary foreign workers and temporary programs, and I would say this is an area that could be easily resolved.

Ms. Arbel: I would agree with my colleague's comments on the Safe Third Country Agreement. I think the evidence shows the agreement does not work. The agreement is premised on the finding that the United States is a safe country for refugees, and the evidence bears out that the United States is not a safe country for refugees and has not been for decades.

My first recommendation is to revisit the legality of the Safe Third Country Agreement. Within the Safe Third Country Agreement, Canada has the ability under the terms of the agreement to create public policy exemptions according to our laws and our priorities. Presently, the exemptions are limited and do not account for these broader structures of inequality that we have spoken of. Canada can create additional exceptions that accord with the specific protections that are already established in our laws.

Mme Liew : Je vous dirais deux choses : axer la discussion un peu plus sur l'Entente sur les tiers pays sûrs, dont Mme Arbel et moi avons parlé, et je vous dirais de la réexaminer. Elle ne devrait même pas exister.

Ensuite, je vous dirais de revoir notre dépendance aux résidents temporaires et au Programme des résidents temporaires. Il existe une multitude de recherches qui disent à quel point ce genre d'approche est néfaste et nous encouragent à nous servir davantage de programmes des résidents permanents des volets économique et humanitaire, lorsqu'il est question de migration.

S'il y a une chose que j'aimerais demander au comité d'examiner, c'est l'Entente sur les tiers pays sûrs, parce qu'elle ne fonctionne pas. Nous avons déjà de nombreuses années d'expérience avec cette entente. Même si l'on a récemment fermé ceci et resserré cela, nous n'avons observé aucun changement au cours des 10 dernières années. Il y a beaucoup de données probantes à cet égard, et beaucoup de défenseurs des droits s'entendent pour dire que cela fait plus de mal que de bien. L'entente ne permet pas une gestion efficace de notre frontière.

Ensuite, je demanderais aux décideurs d'examiner le programme des résidents temporaires et d'évaluer les problèmes et ensuite de l'abandonner, parce qu'il touche davantage certains groupes de travailleurs et certains groupes de gens et, d'une certaine façon, il fait en sorte que les gens parlent différemment de certains groupes racisés.

Je sais que le Parlement a effectué des études, que des comités parlementaires permanents ont effectué des études sur les programmes des travailleurs étrangers temporaires et les programmes temporaires, et je dirais que c'est une question qui pourrait être réglée facilement.

Mme Arbel : J'appuie les commentaires de ma collègue au sujet de l'Entente sur les tiers pays sûrs. Je pense que les données probantes montrent qu'elle ne fonctionne pas. Elle est fondée sur la conclusion selon laquelle les États-Unis sont un pays sûr pour les réfugiés, et les données probantes montrent que ce pays n'est pas un pays sûr pour les réfugiés et qu'il ne l'est pas depuis des dizaines d'années.

Ma première recommandation est d'examiner le caractère légal de l'Entente sur les tiers pays sûrs. Celle-ci permet au Canada de créer des exemptions pour des motifs d'intérêt public, conformément à nos lois et à nos priorités. Actuellement, les exemptions sont limitées et ne tiennent pas compte de ces grandes structures d'inégalité dont nous avons parlé. Le Canada peut créer d'autres exemptions respectant les protections spécifiques déjà établies dans nos lois.

The additional protocol is profoundly harmful, and that 14-day requirement that I mentioned in my comments has the effect of creating enhanced vulnerability to immigration detention for any individual who's intercepted in those initial 14 days subsequent to crossing the border.

The immigration detention regime is riddled with problems. The Canada Border Services Agency currently operates as the only major law enforcement agency in Canada without independent civilian oversight. Immigration detention is not subject to time limits, and immigration detention is allowed to proceed with horrific violations of human rights happening in immigration detention centres as well as provincial jails across the country.

Those are a number of proposals as to how to address these inequalities, which are similarly manifested in the detention regime.

The Acting Chair: Thank you very much for those specific recommendations. We really need to hear about them.

Professor Liew, since you talked about temporary workers, people with temporary status, you must have heard about Minister Miller's announcement to cut back on temporary foreign workers and encourage industries to deploy the talent of asylum seekers. What is your response to that? Is that a good idea? Bad idea? Not going to work?

Ms. Liew: I welcome that announcement. I think it is a good idea to think about less reliance on the Temporary Foreign Worker Program. However, I think it falls short of systemic and needed change in the sense that there is a very real demand for workers in various industries that are not being met by Canadian permanent residents and citizens.

Recruiting people from overseas to come and fill these labour shortages is an important role that the immigration system has. However, recruiting them on a temporary basis really is problematic, not only to the industries that invest and train in this human capital, but also with regard to the fact that many of these people are living in limbo, where they come to Canada, set up lives here and get integrated into —

The Acting Chair: Stay in the lane of asylum seekers. We actually have a Senate study that is almost ready on temporary foreign workers.

Ms. Liew: Okay.

Le protocole supplémentaire est très néfaste, et l'exigence de 14 jours que j'ai mentionnée dans mes commentaires fait en sorte que les gens interceptés dans les 14 jours après avoir traversé la frontière risquent davantage d'être détenus pour des motifs d'immigration.

Le régime de détention pour des motifs d'immigration est affligé de nombreux problèmes. L'Agence des services frontaliers du Canada est actuellement le seul grand organisme d'application de la loi au Canada qui ne fait pas l'objet d'une surveillance civile indépendante. La détention pour des motifs d'immigration n'est pas limitée dans le temps, et le régime de détention permet d'horribles violations des droits de la personne dans les centres de détention de l'immigration et dans les prisons provinciales dans tout le pays.

Voilà certaines de nos propositions sur la façon de régler ces inégalités, que l'on peut aussi observer dans le régime de détention.

La présidente suppléante : Merci beaucoup pour ces recommandations précises. Nous sommes heureuses de les entendre.

Madame Liew, comme vous avez parlé des travailleurs temporaires, des gens qui ont un statut temporaire, vous devez avoir entendu l'annonce du ministre Miller, qui veut diminuer le nombre de travailleurs étrangers temporaires et encourager les entreprises à embaucher des demandeurs d'asile. Qu'en pensez-vous? Est-ce une bonne idée? Une mauvaise idée? Est-ce que cela va fonctionner?

Mme Liew : Je suis ravie de cette annonce. Je pense que c'est une bonne idée de se servir moins du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Cependant, je pense que cela ne correspond pas au changement systémique nécessaire, dans la mesure où il y a une réelle demande de travailleurs dans différents secteurs qui n'est pas comblée par les résidents permanents et les citoyens canadiens.

Embaucher des gens de l'étranger pour qu'ils viennent combler ce manque de main-d'œuvre est un rôle important du système d'immigration. Toutefois, les embaucher à titre temporaire est un réel problème, non seulement pour les entreprises qui investissent dans ce capital humain et le forment, mais aussi parce que bon nombre de ces personnes vivent dans l'incertitude puisqu'elles viennent au Canada, font leur vie ici et s'intègrent à...

La présidente suppléante : Veuillez parler des demandeurs d'asile. En fait, une étude sénatoriale sur les travailleurs étrangers temporaires est presque prête.

Mme Liew : D'accord.

The Acting Chair: Canada does not exist in a vacuum in the space of displacement. We have regional arrangements, safe third country being one of them with the U.S. We've recently imposed visas on Mexicans because of the high volume of Mexicans claiming asylum status after arrival.

But we are a player. What recommendations would you make for the study that would position Canada as a regional leader with our partners in North America and, in fact, South America? How can we step up to the plate and be that beacon of light and hope that I think you would like us to be?

Ms. Liew: I guess I would say with regard to the Mexican example that you speak about is that why is it that we default to putting visas and barriers forward when we have a very good refugee determination system? Why is it that we don't let the system work and assess and —

The Acting Chair: Can I probe you on that? The system is overloaded. Backlogs stretch on for years, so I'm not quite sure I agree with you that we have a well-resourced system. We are going to hear from the chairman of the Immigration and Refugee Board of Canada, or IRB, on that point. How do you conclude that the system is well resourced when we have backlog upon backlog in the asylum system?

Ms. Liew: I wouldn't say it's well resourced. What I do say is we have a system in place that does work and can do the work of assessment. Maybe the problem is that we should be devoting more appropriate resources and reevaluating how to properly assess these people rather than dealing with the problem by turning the so-called taps off, because people are going to come, and we can't deny that.

If we're going to be treating Mexico as an equal partner in our agreements, then we can't be treating them differently than our American partners in that respect. If it is a resource problem, it should be assessed and looked at, but the fact of the matter is that the refugee determination process has all the tools in place to do a proper assessment and we should be bolstering that system to be able to take on the cases that come before them.

Senator Simons: The premise of the Safe Third Country Agreement is that you are entering into an agreement with a country whose systems may not be the same as yours but you have faith and confidence that they will also provide protection. We are about to enter a moment — an inflection point — in American history where our partner to the south could go in one of two directions. If President Trump is re-elected, as the polls indicate he will be at this moment, given his track record in his

La présidente suppléante : Le Canada n'agit pas en vase clos quand il est question de déplacements. Nous avons des accords régionaux, dont l'Entente sur les tiers pays sûrs que nous avons avec les États-Unis. Nous avons récemment imposé des visas aux Mexicains en raison de l'important volume de Mexicains qui demandent l'asile après leur arrivée.

Mais nous sommes un joueur. Quelles recommandations ferez-vous, dans le cadre de l'étude, qui ferait du Canada un chef de file régional pour nos partenaires en Amérique du Nord et, en fait, en Amérique du Sud? Comment pouvons-nous en faire plus et être le phare et le symbole d'espérance que, selon moi, vous aimeriez que nous soyons?

Mme Liew : En ce qui concerne l'exemple des Mexicains dont vous avez parlé, je vous poserais une question : pourquoi avons-nous décidé d'imposer des visas et de créer des obstacles alors que nous avons un très bon système de détermination du statut de réfugié? Pourquoi ne laissons-nous pas le système faire son travail et évaluer et...

La présidente suppléante : Puis-je vous poser d'autres questions? Le système est surchargé. Un retard de plusieurs années a été accumulé, donc je ne suis pas certaine d'être d'accord avec vous lorsque vous dites que notre système a suffisamment de ressources. La présidente de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, la CISR, va nous en parler. Comment pouvez-vous conclure que le système a accès à suffisamment de ressources lorsque nous accumulons retard sur retard dans le système d'asile?

Mme Liew : Je ne dirais pas qu'il y a suffisamment de ressources. En fait, ce que je dis, c'est que nous avons un système qui fait le travail et qui peut faire les évaluations. Peut-être que le problème, c'est que nous devrions y consacrer des ressources plus appropriées et réexaminer la façon d'évaluer convenablement ces personnes plutôt que de fermer les valves, disons, parce que les gens viendront, et nous ne pouvons pas le nier.

Si nous voulons considérer le Mexique comme un partenaire égal, dans nos ententes, nous ne pouvons pas le traiter différemment de nos partenaires américains à cet égard. Si c'est un problème de ressources, il faut se pencher sur la question, mais, dans les faits, le processus de détermination du statut de réfugié a tous les outils nécessaires pour faire une évaluation convenable, et nous devrions améliorer ce système pour qu'il puisse traiter les affaires qui y arrivent.

La sénatrice Simons : La prémissse de l'Entente sur les tiers pays sûrs, c'est que vous concluez une entente avec un pays dont les systèmes ne sont peut-être pas semblables aux vôtres, mais vous croyez et êtes persuadés qu'il offrira aussi une protection. Nous arrivons à un moment — un moment charnière — de l'histoire des États-Unis, où notre partenaire du Sud pourrait aller dans une direction ou une autre. Si le président Trump est réélu, comme l'indiquent les sondages actuellement, compte tenu

first presidency and given the rhetoric of his second presidential campaign, it seems to me increasingly likely that the divergence between Canadian tactics and American may have a larger gulf.

As more women in the United States are facing prosecution for seeking reproductive health choices, I worry about what could happen if the Safe Third Country becomes significantly less safe than it was in 2023 when this policy came into effect.

Ms. Arbel: In response to that, I would say that the United States has not been a safe country for refugees for decades. It certainly was not a safe country for refugees in 2004 when the agreement first came into effect, and it has not been a safe country for refugees since. The agreement itself specifies what is meant by a “safe country” and references the United States’ international record under the refugee convention, the convention against torture, its practices and non-refoulement, as well as its domestic policies, laws and practices in regard to the assessment of asylum. In all of those respects, the United States falls far below established international standards and also far below established Canadian standards.

I agree with you that I expect that the divergence will only intensify, and I am not alone in this. The Supreme Court of Canada, despite the fact that it upheld the constitutionality of the Safe Third Country Agreement, made two important findings that are relevant to your question. The first is that the court did recognize that there is a risk of harm as a result of refoulement and detention practises in the United States. The court found that it is those so-called safety valves that Professor Liew spoke about that prevents that harm from materializing. I agree with Professor Liew’s comments at the beginning of this meeting as to why that is a finding that is disconnected from the material realities of how those so-called safety valves work.

With respect to the court’s other finding, the court sent back the matter for redetermination on the question of whether there’s a violation of section 15 as a result of the disparate treatments that women and other gender-based claimants face in the United States, and that matter is presently before the Canadian courts. There is a wide divergence between Canada and the United States, not only with respect to the reproductive rights point that you had mentioned, but also fundamental discrepancies in how Canada approaches gender-related claims as compared with the United States. There are so many valuable statements of principle in our laws that state Canada’s commitment to gender equality. The Safe Third Country Agreement and the continued recognition of the United States as a “safe country,” works contrary to these statements and commitments.

de ce qu'il a fait durant sa première présidence et de la rhétorique de sa deuxième campagne présidentielle, selon moi, il est de plus en plus probable que le gouffre se creusera davantage entre les tactiques canadiennes et les tactiques américaines.

De plus en plus de femmes aux États-Unis risquent d'être poursuivies parce qu'elles veulent pouvoir faire leurs propres choix en matière de santé reproductive. Je m'inquiète de ce qui pourrait arriver si le tiers pays sûr devenait beaucoup moins sûr qu'il ne l'était en 2023, lorsque cette politique est entrée en vigueur.

Mme Arbel : En réponse, je dirais que les États-Unis ne sont plus un pays sûr pour les réfugiés depuis des dizaines d'années. Ce n'était certainement pas un pays sûr pour les réfugiés en 2004, lorsque l'entente est entrée en vigueur la première fois, et il ne l'a pas été depuis. L'entente elle-même précise ce qu'est un « pays sûr » et renvoie au bilan des États-Unis à l'international au regard de la convention sur les réfugiés, de la convention contre la torture, de ses pratiques et du non-refoulement, ainsi qu'à ses politiques, lois et pratiques internes touchant l'évaluation de l'asile. À tous ces égards, les États-Unis sont bien en deçà des normes internationales établies et des normes canadiennes établies.

Je suis d'accord avec vous pour dire que la différence ne fera que s'agrandir, et je ne suis pas la seule de cet avis. Même si elle a maintenu la constitutionnalité de l'Entente sur les tiers pays sûrs, la Cour suprême du Canada a tiré deux conclusions importantes qui sont pertinentes pour votre question. La première, c'est que la Cour a reconnu qu'il y a un risque de préjudice en raison des pratiques de refoulement et de détention aux États-Unis. La Cour a conclu que ce sont ces supposées soupapes de sécurité — dont a parlé Mme Liew — qui préviennent les préjudices. Je me range à l'opinion qu'elle a exprimée au début de la séance sur la raison pour laquelle cette conclusion ne correspond pas dans les faits à la façon dont ces supposées soupapes de sécurité fonctionnent.

Pour ce qui est de l'autre conclusion, la Cour a renvoyé l'affaire sur la question de savoir s'il y a violation de l'article 15, étant donné que les femmes et les autres personnes qui déposent des demandes d'asile fondées sur le genre sont traitées différemment, aux États-Unis, et cette affaire est présentement devant les tribunaux canadiens. Il y a une grande différence entre le Canada et les États-Unis, non seulement en ce qui concerne les droits génériques dont vous avez parlé, mais aussi des divergences fondamentales dans la façon dont le Canada et les États-Unis traitent les demandes d'asile fondées sur le genre. Il y a tellement de déclarations de principe importantes, dans nos lois, qui soulignent l'engagement du Canada à traiter équitablement tous les genres. L'Entente sur les tiers pays sûrs et le maintien de la reconnaissance des États-Unis en tant que « pays sûr » sont contraires à ces déclarations et ces engagements.

The Acting Chair: If I may ask possibly the last question for both of you because we are running out of time. You both spoke about public policy exemptions that are possible. None have been articulated so far. What recommendations would you like to see in the report regarding public policy exemptions? Should we have a public policy exemption for minors? Should we have a public policy exemption based on gender and gender identity?

Ms. Arbel: I would say that the public policy exceptions should be crafted by reference to an analysis of the ways in which Canadian law differs from U.S. law with respect to matters of asylum. The list that I'll provide you won't be comprehensive — and I know Professor Liew will have much to say on this — but the exemptions have to begin with a principled evaluation of how U.S. law differs from Canadian law in matters of asylum. Gender is front-of-mind. Gender identity is front-of-mind. Sexual orientation is front-of-mind. The vulnerability at these various intersections of race, socio-economics, mental health and disability also come to mind, as well as reproductive rights, family unification and a variety of other ways in which the systems diverge. I don't want to take up too much time, so I'll shift over to Professor Liew.

Ms. Liew: Other groups would be unaccompanied minors. I know the United States does not have a system for litigation guardians, for example, in their refugee system. The other thing is to be very responsive to political decisions on the ground in the United States. When President Trump issued the Muslim ban, for example, those kinds of communities should be attended to.

In the United States, there is a ban on submitting a refugee application after one year. People who were, for a host of innocent reasons, unable to submit a refugee claim should be allowed to be exempted as well — being cognizant of the fact that people may not know how law works in a foreign country, the deadlines and whatnot.

Along with what Professor Arbel said, I would add those categories. I would hope that policy-makers on the committee would rethink the entire agreement in and of itself rather than doing a piecemeal exemption approach to this.

Ms. Arbel: I agree with that wholeheartedly.

The Acting Chair: Thank you both. This is a difficult subject, and you have succeeded in adding a lot of substance, important knowledge and information for our committee as we make our decisions. On behalf of the committee, thank you again. I apologize for making you wait.

La présidente suppléante : J'aimerais vous poser à toutes les deux une dernière question parce que le temps file. Vous avez toutes deux parlé des exemptions pour motifs d'intérêt public possibles. Aucune n'a été exposée jusqu'à présent. Quelles recommandations aimeriez-vous voir dans le rapport au sujet des dispenses de la politique d'intérêt public? Devrions-nous avoir une exemption pour les mineurs? Devrions-nous en avoir une fondée sur le genre et l'identité de genre?

Mme Arbel : Je dirais que les exemptions pour motifs d'intérêt public devraient être fondées sur une analyse des différences entre le droit canadien et le droit américain au chapitre de l'asile. La liste que je vais vous présenter ne sera pas exhaustive — et je sais que Mme Liew en aura beaucoup à dire sur le sujet —, mais les exemptions doivent commencer par une évaluation raisonnée des différences entre le droit américain et le droit canadien au chapitre de l'asile. La question du genre est à l'avant-plan, tout comme l'identité de genre et l'orientation sexuelle. La vulnérabilité à de l'intersectionnalité — la race, l'aspect socioéconomique, la santé mentale et les handicaps — est aussi prioritaire, tout comme les droits génésiques, la réunification des familles et diverses autres façons dont les systèmes diffèrent. Je ne veux pas prendre trop de temps, donc je vais donner la parole à Mme Liew.

Mme Liew : D'autres groupes seraient les mineurs non accompagnés. Je sais que les États-Unis n'ont pas de dispositions sur les tuteurs légaux, par exemple, dans leur système d'asile. Il faut aussi savoir réagir aux décisions politiques sur le terrain aux États-Unis. Je pense par exemple au moment où le président Trump a interdit l'accès au territoire aux musulmans; il faut penser à ce genre de communautés.

Aux États-Unis, il est impossible de déposer une demande d'asile après un an. Les gens qui, pour une foule de raisons, ont été incapables de demander l'asile devraient eux aussi avoir droit à une exemption — car on sait que les gens pourraient ne pas connaître le fonctionnement des lois dans un pays étranger, les dates limites et ainsi de suite.

J'ajouterais ces catégories à ce qu'a dit Mme Arbel. J'espère que les décideurs qui siègent au comité réexamineront l'intégralité de l'entente et qu'ils n'appliqueront pas des exemptions au coup par coup.

Mme Arbel : Je suis tout à fait d'accord.

La présidente suppléante : Merci à vous deux. C'est un sujet très difficile et vous avez réussi à y ajouter beaucoup de matière, de connaissances et d'informations importantes dont nous tiendrons compte dans nos décisions. Au nom de notre comité, merci, encore une fois, et excusez-nous de vous avoir fait attendre.

Colleagues, we now have our second panel. Each of the witnesses will have five minutes for their opening statements, and then we will turn to the senators for questions.

Let me start by thanking both our witnesses. This meeting has been scheduled and rescheduled many times. I apologize. Life in the Canadian Senate is likely as unpredictable as life in the American Senate, Mr. Slocum. Forgive us for this, but we are finally getting to this.

With us at the table, we welcome Gauri Sreenivasan, Co-Executive Director of the Canadian Council for Refugees, and via video conference, we welcome John Slocum, Executive Director of the Refugee Council USA.

I invite Ms. Sreenivasan for her five minutes, followed by Mr. Slocum.

Gauri Sreenivasan, Co-Executive Director, Policy and Advocacy, Canadian Council for Refugees: Good afternoon, and thank you very much for having me. You've added to the fact that the hearing has had to be rescheduled several times, and we've just come from having the eclipse. I've just arrived from seeing it. It did, in fact, happen. It was incredible, and I appreciate the support of the clerk for all the arrangements.

Good afternoon. My name is Gauri Sreenivasan, and I am the Co-Executive Director at the Canadian Council for Refugees, or CCR. The CCR is Canada's leading national umbrella, representing 200 front-line organizations across the country working with refugees and migrants.

[Translation]

I would like to thank the Standing Senate Committee on Human Rights for its interest in this important subject: forced displacement around the world. It is important to understand this phenomenon because the global crisis is defining the context of forced displacements in Canada and North America.

[English]

Today, the greatest dysfunction of our refugee system in Canada facing this context of forced displacement relates to refugee claimants. I will focus my remarks on what we can do to change that. I am not going to address the US-Canada Safe Third Country Agreement with the U.S. in my opening remarks, since you've just discussed it. However, the CCR is the leading public interest party challenging this agreement in the courts, and I'm happy to speak to our perspectives on it in the question period.

Refugee claimants are those seeking asylum after arriving on Canadian soil as opposed to those who receive refugee status overseas. The vast majority of claimants we see — almost three

Chers collègues, nous accueillons maintenant le deuxième groupe de témoins. Chaque témoin aura cinq minutes pour faire ses déclarations liminaires, puis les sénatrices pourront poser leurs questions.

Laissez-moi commencer par remercier nos deux témoins. La présente réunion a été reportée plusieurs fois. Toutes nos excuses. La vie au sein du Sénat canadien est sans doute aussi imprévisible que la vie au sein du Sénat américain, monsieur Slocum. Veuillez nous pardonner; nous pouvons enfin nous y mettre.

Nous accueillons Mme Gauri Sreenivasan, codirectrice générale, Politiques et plaidoyer, Conseil canadien pour les réfugiés; et, par vidéoconférence, M. John Slocum, directeur général, Conseil des réfugiés des États-Unis.

Madame Sreenivasan, c'est à vous; vous avez cinq minutes, puis ce sera au tour de M. Slocum.

Gauri Sreenivasan, codirectrice, Politiques et plaidoyer, Conseil canadien pour les réfugiés : Bon après-midi, et merci beaucoup de m'avoir invitée. Vous avez mentionné que la séance a dû être reportée plusieurs fois, et l'éclipse vient tout juste d'avoir lieu. Je viens de la voir. Elle a effectivement eu lieu. C'est incroyable, et je remercie le greffier d'avoir pris toutes les dispositions nécessaires.

Bon après-midi. Je m'appelle Gauri Sreenivasan, et je suis codirectrice du Conseil canadien pour les réfugiés, le CCR. Le CCR est une entité nationale qui représente 200 organisations de première ligne de partout au pays qui travaillent auprès de réfugiés et de migrants.

[Français]

Merci de l'engagement du Comité sénatorial permanent des droits de la personne sur ce thème important des déplacements forcés dans le monde. Il est essentiel de le comprendre, car c'est la crise mondiale qui définit le contexte des déplacements forcés au Canada et en Amérique du Nord.

[Traduction]

Aujourd'hui, le plus gros problème du système d'asile canadien, compte tenu du contexte des déplacements forcés, concerne les demandeurs d'asile. Mes commentaires porteront sur ce que nous pouvons faire pour changer cela. Je ne parlerai pas de l'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis dans mes déclarations liminaires puisque vous venez d'en parler. Toutefois, le CCR est le principal organisme d'intérêt public qui a contesté cette entente devant les tribunaux, et je me ferai un plaisir de vous faire part de nos opinions à ce sujet au cours de la période de questions.

Les demandeurs d'asile sont ceux qui demandent l'asile après leur arrivée sur le sol canadien; ils n'ont pas reçu le statut de réfugié à l'étranger. On juge que la grande majorité des

out of four last year — are found to be refugees needing protection. In a country that prides itself on its leadership and know-how in welcoming and settling refugees from abroad, there is — shockingly — effectively no system in place in Canada to deal with claimants who arrive on our shores. Instead, we are seeing a false narrative from political leaders that unfairly labels refugee claimants as a crisis, and we see a policy approach that is focused either on futile attempts to stop refugees from seeking safety here — such as the Safe Third Country Agreement — or costly and ineffective short-term emergency responses that serve neither the public nor refugees.

Far too many claimants in Canada are ending up homeless, in city shelters or bussed to isolated hotels across the country. They are lost in a confusing system without supports or legal counsel. In the past six months alone, two unhoused refugee claimants have died in the Greater Toronto Area for lack of adequate supports. Canadians are rightly appalled.

It is time to change both the conversation and the approach to refugee claimants in Canada. The expansion of the Safe Third Country Agreement last year has done nothing to address forced displacement in the Americas or the actual demand of refugee claimants for protection.

While crossings between ports of entry at the U.S.-Canada border are down, given the growing global crisis of displacement — and as to be expected — the overall number of refugee claimants is also on the rise in Canada. Last year, there were 144,000 claims filed for refugee protection compared to 91,000 the previous year — with a particular rise in claims made at airports. But the number of claimants in Canada will always be minuscule when compared to flows to front-line states in the Global South and Europe.

However, the number of claimants, even at its peak last year, is not the issue. These are people who Canada can absolutely receive and process if we plan. The CCR is calling for a comprehensive and coordinated national approach to ensure the right to asylum with dignity that builds on the infrastructure, skills and capacity that are already in place in this country but poorly deployed. With some key adjustment and a proactive mindset, we can redirect wasteful expenses and replicate what we know works so that those fleeing persecution are treated fairly and are set up for success as future Canadians.

demandeurs d'asile — presque trois personnes sur quatre l'année dernière — sont des gens qui doivent être protégés. Dans un pays qui se targue d'être un chef de file et de savoir comment accueillir des réfugiés de l'étranger et les aider à s'établir ici, étonnamment, dans les faits il n'y a aucun système au Canada pour prendre en charge les demandeurs d'asile qui arrivent chez nous. Nous entendons plutôt les déclarations mensongères de nos dirigeants politiques, qui disent, à tort, que la présence des demandeurs d'asile cause une crise, et nous voyons une approche stratégique qui consiste soit en de vaines tentatives pour empêcher les gens de demander l'asile ici — comme l'Entente sur les tiers pays sûrs — ou soit en interventions d'urgence à court terme coûteuses et inefficaces qui ne servent ni le public, ni les réfugiés.

Beaucoup trop de demandeurs d'asile au Canada finissent dans la rue ou dans des refuges en milieu urbain, ou sont amenés par autobus dans des hôtels isolés un peu partout au pays. Ils sont perdus, dans un système confus et n'ont aucune aide ni conseil juridique. Ces six derniers mois seulement, deux demandeurs d'asile itinérants sont morts dans la région du Grand Toronto parce qu'ils n'ont pas eu accès aux soutiens adéquats. Les Canadiens et les Canadiennes ont raison d'être outrés.

C'est le temps de changer et le discours et l'approche concernant les demandeurs d'asile au Canada. L'élargissement de l'Entente sur les tiers pays sûrs, l'année dernière, n'a pas aidé à diminuer les déplacements forcés dans les Amériques ou le nombre réel de demandes d'asile.

Même si les passages entre les points d'entrée de la frontière canado-américaine ont diminué, compte tenu de la crise mondiale croissante des personnes déplacées, comme on pouvait s'y attendre, le nombre total de demandeurs d'asile est aussi en hausse au Canada. L'année dernière, 144 000 demandes d'asile ont été déposées, comparativement à 91 000 l'année d'avant, et il y a eu une hausse non négligeable des demandes aux aéroports. Mais le nombre de demandeurs d'asile au Canada sera toujours infime comparativement à la quantité que reçoivent les États de première ligne de l'hémisphère Sud et de l'Europe.

Cependant, le nombre de demandeurs d'asile, même à son plus haut l'année passée, n'est pas le problème. Ce sont des personnes que le Canada peut tout à fait accueillir et traiter si nous le planifions. Le CCR demande que l'on utilise une approche nationale exhaustive et coordonnée pour garantir le droit à l'asile avec dignité en tenant compte de l'infrastructure, des compétences et des capacités qui sont déjà en place au pays, mais qui sont mal utilisées. Grâce à quelques modifications clés et à une attitude proactive, nous pouvons rediriger des dépenses inutiles et reproduire ce qui, on le sait, fonctionne de façon que ceux qui fuient la persécution soient traités équitablement et qu'ils aient toutes les chances de réussir, dans l'avenir, en tant que Canadiens.

We urge you, senators, to join us in calling for the federal government to work in collaboration with provincial and municipal governments as well as civil society to take action in five key areas. I appreciate that the clerk has already submitted our brief to you.

The first recommendation is to establish reception centres to provide orientation, triage and referral services for newly arrived claimants as well as options for emergency shelter. There is work under way to establish a reception centre for the Peel Region with federal funding, for example. This is a very positive first sign, and it should be replicated.

Second, we must fund and replicate successful transitional housing models to complement the reception centres. Civil society has already developed a network of at least 35 organizations across the country that offer short-term and transitional housing for refugee claimants. These programs operate at a fraction of the cost of hotels or homeless shelters while supporting claimants to find a lawyer and a job and help them move into longer-term housing, critically, therefore, easing pressure on the cities' emergency shelters. With predictable, long-term government funding, these successful models can be scaled up and replicated with immediate benefits.

Third, we need to make claimants eligible for the support services that are already offered to all other newcomers. The federal government funds a highly developed network of organizations across the country offering specialized services to new arrivals, but their hands are tied as they are not allowed to serve refugee claimants. It makes no sense, and the restriction must be lifted. As a precedent, in 2022, the government saw the obvious logic of extending settlement services to Ukrainians fleeing the war, and refugee claimants deserve no less.

Fourth, we must ensure that legal aid coverage is available across the country. Multi-year federal funding of legal aid will be essential to remove the serious barriers to legal representation that claimants face. This leads to poorly represented claims, delays and backlogs. The federal government also needs to work creatively through proven solutions to address the gaps that exist in many provinces where claimants are not even eligible for legal aid. Notably, this includes New Brunswick, Saskatchewan, Nova Scotia and Prince Edward Island.

Nous vous encourageons, mesdames les sénatrices, à demander avec nous au gouvernement fédéral de travailler en collaboration avec les gouvernements provinciaux et les administrations municipales, ainsi qu'avec la société civile, et de prendre des mesures dans cinq secteurs clés. Je sais que le greffier vous a déjà distribué notre mémoire.

La première recommandation est d'établir des centres d'accueil pour fournir des services d'orientation de triage et d'aiguillage aux demandeurs d'asile qui viennent d'arriver et leur fournir des options de refuge d'urgence. Un centre d'accueil verra bientôt le jour dans la municipalité de Peel, grâce à un financement fédéral, par exemple. C'est un premier signe très positif, et cela devrait être refait.

La deuxième, c'est de financer et reproduire les meilleurs modèles de logement de transition pour compléter les centres d'accueil. La société civile a déjà créé un réseau d'au moins 35 organisations partout au pays qui offrent un hébergement de transition et à court terme aux demandeurs d'asile. Ces programmes coûtent une fraction de ce que coûtent les hôtels ou les refuges pour sans-abri et aident en outre les demandeurs d'asile à trouver un avocat, un emploi et un logement à long terme, atténuant ainsi grandement la pression sur les refuges d'urgence des villes. Avec un financement gouvernemental prévisible et à long terme, ces modèles réussis peuvent être élargis et reproduits, entraînant ainsi immédiatement des bénéfices.

La troisième, c'est de faire en sorte que les demandeurs d'asile soient admissibles aux services de soutien déjà offerts à tous les autres nouveaux arrivants. Le gouvernement fédéral finance un réseau très complexe d'organisations situées partout au pays qui offrent des services spécialisés aux nouveaux arrivants, mais ces organisations ne sont pas autorisées à servir les demandeurs d'asile. Cela n'a pas de sens, et cette restriction doit être levée. Par exemple, en 2022, le gouvernement a vu qu'il était logique d'étendre les services d'établissement aux Ukrainiens qui fuyaient la guerre, et les demandeurs d'asile ne méritent pas moins que cela.

La quatrième, c'est de nous assurer que la couverture d'aide juridique est accessible partout au pays. Le financement fédéral pluriannuel de l'aide juridique sera essentiel pour lever les importants obstacles liés à la représentation juridique des demandeurs d'asile. Cela fait en sorte que les demandes d'asile sont mal représentées et qu'il y a des retards et de l'arriéré. Le gouvernement fédéral doit aussi travailler de façon créative et utiliser des solutions reconnues afin de combler les lacunes dans les nombreuses provinces où les demandeurs d'asile ne sont même pas admissibles à l'aide juridique. Cela inclut notamment le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard.

Our fifth recommendation is that Canada must streamline the application and determination process. In the short-term, this would take small adjustments to simplify the initial stage of determining claimants' eligibility, which would also shorten the time period during which claimants need social assistance and emergency housing. For the subsequent formal hearing process, Canada's model is already respected the world over, but adequate funding tied to the actual volume of claims is required to eliminate backlogs and shorten the waiting period.

To conclude — and I think you spoke about this at the previous panel — we know that in today's global context, Canada will continue to receive people who are seeking protection from persecution. We know that refugees have a right to asylum. We know what to do so well in this country to ensure due process to provide supports and set them up for success, and we have all the elements of a plan — yet our heads are in the sand. Canadians expect a plan. They don't expect the chaos of stopgap measures, and it is long past time to put in place a comprehensive, coordinated and cost-effective system that treats refugee claimants with dignity and fairness, where all levels of government and community groups are playing a role. This is what we are proposing, and we are keen to answer your questions. Thank you very much.

The Acting Chair: Thank you to both of you for providing comments in advance. Mr. Slocum, over to you.

John Slocum, Executive Director, Refugee Council USA: Thank you very much, and good afternoon. I appreciate the invitation to speak at today's panel. I am the Executive Director of the Refugee Council USA, or RCUSA, which, like the Canadian Council for Refugees, is an umbrella association. In our case, our members include 41 national non-profits in the U.S. that serve and advocate for refugees and other forcibly displaced persons.

Essentially, we are the U.S. counterpart to the Canadian Council for Refugees, and it's an honour to participate on this panel alongside my colleague from Canada.

I'm going to use my time to provide a general overview of recent developments in U.S. refugee policy, and I would be happy to go into further depth and further levels of detail on any of the points raised, but I want to keep it to this general overview at the beginning.

Refugee admissions in the U.S., as I'm sure you're aware, were drastically cut under the Trump administration. Each year, the annual admission ceiling was set lower than the year before

Notre cinquième recommandation, c'est que le Canada facilite le processus de demande d'asile et de détermination du statut de réfugié. À court terme, de petites modifications seraient nécessaires pour simplifier l'étape initiale, celle où on détermine si le demandeur d'asile est admissible, ce qui raccourcirait aussi la période pendant laquelle celui-ci aurait besoin d'aide sociale et d'un hébergement d'urgence. En ce qui concerne le processus d'audience officiel subséquent, le modèle du Canada est déjà respecté dans le monde entier, mais un financement adéquat qui tient compte du volume réel de demandes d'asile est nécessaire pour éliminer l'arriéré accumulé et réduire le temps d'attente.

Pour conclure — et je crois que vous en avez parlé avec les témoins précédents — nous savons que, dans le contexte mondial actuel, le Canada continuera d'accueillir des personnes qui demandent une protection contre la persécution. Nous savons que les réfugiés ont droit à l'asile. Nous savons très bien quoi faire dans notre pays pour agir de manière équitable afin de leur offrir du soutien et de leur donner toutes les chances de réussite, et nous avons en main tous les éléments essentiels d'un plan; pourtant, nous faisons l'autruche. Les Canadiens s'attendent à un plan. Ils ne s'attendent pas au chaos de mesures bouche-trous, et il est grand temps de mettre en place un système global, coordonné et rentable qui traite les demandeurs d'asile avec dignité et équité et où tous les ordres du gouvernement et tous les groupes communautaires jouent un rôle. C'est ce que nous proposons, et nous avons bien hâte de répondre à vos questions. Merci beaucoup.

La présidente suppléante : Je vous remercie tous les deux d'avoir fourni des commentaires à l'avance. Monsieur Slocum, la parole est à vous.

John Slocum, directeur général, Conseil des réfugiés des États-Unis : Merci beaucoup, et bon après-midi. Je vous remercie de m'avoir invité à venir témoigner aujourd'hui. Je suis le directeur général du Conseil des réfugiés des États-Unis, ou RCUSA, qui, tout comme le Conseil canadien pour les réfugiés, est une association-cadre. Dans notre cas, nos membres comprennent 41 organisations nationales sans but lucratif des États-Unis qui défendent les droits des réfugiés et des autres personnes déplacées de force.

Nous sommes essentiellement l'homologue américain du Conseil canadien pour les réfugiés, et c'est un honneur de témoigner ici aux côtés de ma collègue du Canada.

Je vais profiter de mon temps de parole pour donner un aperçu général des derniers développements concernant la politique des États-Unis sur les réfugiés, et je serai ravi de parler de manière plus approfondie et détaillée de toute question qui sera soulevée, mais je veux tout d'abord m'en tenir à un aperçu général.

Le nombre d'admissions de réfugiés aux États-Unis, comme vous le savez sûrement, a radicalement diminué sous l'administration Trump. Chaque année, le plafond d'admission

ending with an all-time low of 15,000 in fiscal year 2021. For several years Canada admitted more refugees for resettlement than did the United States.

The Biden administration has reversed this decline, significantly rebuilt the U.S. refugee resettlement system and introduced significant innovations, including a new private sponsorship program heavily inspired by the Canadian model.

For fiscal year 2024, which began on October 1, President Biden set the refugee admissions ceiling at 125,000. This is the same cap as the two previous years, but for many reasons the actual number of arrivals in those years fell far short. This year we may actually come close to resettling 125,000 refugees.

In the meantime, two successive international crises — the fall of Kabul in August 2021 and Russia's February 2022 invasion of Ukraine — prompted the mass entry into the United States of displaced Afghans and Ukrainians. These populations did not enter through the United States Refugee Admissions Program; rather, the majority of them came through humanitarian parole, which provides two years of legal status and work permission but does not offer a path to permanent residence.

Nearly 90,000 Afghans entered the United States through what was called Operation Allies Welcome. Most received essentially the same benefits as resettled refugees. This helped spur the rebuilding of resettlement infrastructure, but also came close to overwhelming its capacity.

For Ukrainian arrivals, a different approach was used: a sponsorship program called Uniting for Ukraine, which places the initial financial responsibility for Ukrainian newcomers in the hands of a private individual or group sponsor rather than a resettlement agency. In early 2023, a similar sponsorship scheme was put in place for individuals from Haiti, Nicaragua, Cuba and Venezuela. Up to 30,000 individuals total from those four countries can enter the United States each month, for a stay of up to two years. I should emphasize that those who enter through these parole programs are not considered refugees and do not have to pass a refugee status determination.

In 2023, private sponsorship was finally introduced within the Refugee Admissions Program itself through the Welcome Corps initiative.

One of the U.S. government's most significant refugee policy innovations is the Safe Mobility Initiative, through which Safe Mobility Offices, or SMOs, were established last year in

de réfugiés était abaissé par rapport à l'année d'avant, et il a atteint son niveau le plus bas, soit 15 000, à l'exercice 2021. Durant plusieurs années, le Canada a admis plus de réfugiés aux fins de réinstallation que les États-Unis.

L'administration Biden a renversé la tendance, en rétablissant avec vigueur le système américain de réinstallation des réfugiés et en introduisant d'importantes innovations, y compris un nouveau programme de parrainage par le secteur privé, grandement inspiré du modèle canadien.

Durant l'exercice 2024, qui a commencé le 1^{er} octobre, le président Biden a fixé le plafond d'admission de réfugiés à 125 000. C'est le même plafond que les deux années précédentes, mais, pour de nombreuses raisons, le nombre réel d'arrivées durant ces années a été bien en deçà. Cette année, nous pourrions réinstaller près de 125 000 réfugiés.

Entretemps, deux crises internationales consécutives — la chute de Kaboul en août 2021 et l'invasion de la Russie en Ukraine en février 2022 — ont entraîné l'arrivée massive aux États-Unis d'Afghans et d'Ukrainiens déplacés. Ils ne sont pas entrés au pays par le truchement du programme américain d'admission des réfugiés. La plupart ont été admis au pays pour des motifs humanitaires, ce qui leur accorde un statut juridique et un permis de travail de deux ans, sans leur offrir une voie d'accès à la résidence permanente.

Près de 90 000 Afghans sont entrés aux États-Unis par le truchement de ce que l'on appelait l'opération Allies Welcome. La plupart ont reçu essentiellement les mêmes prestations que les réfugiés rétablis. Cela a favorisé la reconstruction des infrastructures de réinstallation, mais celles-ci ont également failli dépasser leur capacité.

Pour ce qui est des arrivants de l'Ukraine, on a adopté une approche différente : un programme de parrainage appelé Uniting for Ukraine, qui confie la responsabilité financière initiale des arrivants ukrainiens à un particulier ou à un groupe de parrainage plutôt qu'à un organisme de réinstallation. Au début de 2023, un système de parrainage semblable a été mis en place pour les personnes en provenance d'Haiti, du Nicaragua, de Cuba et du Venezuela. Jusqu'à 30 000 personnes au total de ces quatre pays peuvent entrer chaque mois aux États-Unis et y séjourner pour une période allant jusqu'à deux ans. Je devrais souligner que les personnes qui entrent au pays à l'aide de ces programmes d'admission sous condition ne sont pas considérées comme des réfugiés et n'ont pas à passer par le processus de détermination du statut de réfugié.

En 2023, un mécanisme de parrainage par le secteur privé a finalement été intégré au programme d'admission des réfugiés proprement dit grâce à l'initiative Welcome Corps.

L'une des plus importantes innovations du gouvernement des États-Unis en matière de politique sur les réfugiés est la Safe Mobility Initiative, ou initiative de sécurité des déplacements,

Colombia, Costa Rica, Ecuador and Guatemala. When individuals apply through SMOs, UNHCR performs an initial screen for protection needs. Then, for those who don't qualify for refugee resettlement or another protection pathway, the International Organization for Migration, or IOM, conducts eligibility screens for other legal migration pathways, including non-immigrant work visas to the United States, Canada and Spain.

This initiative is part of the Biden administration's larger Western Hemisphere migration management policy, which has the overall aim of providing additional safe legal pathways and discouraging irregular migration across the southern U.S. border.

This approach includes the circumvention of legal pathways final rule, finalized in May 2023, which requires the vast majority of asylum applicants to register through a new mobile app, called Customs and Border Protection One, or CBP One. The rule makes it much harder to claim asylum for people crossing between ports of entry or without having first requested asylum in a country of transit. Advocates understand that these measures place illegal restrictions on the right to territorial asylum. We point to the need for more comprehensive solutions beyond simplistic and unworkable calls to "close the border."

During the current fiscal year, funding for U.S. refugee assistance and border programs has been at risk due to partisan budgetary battles. In March, Congress finally passed two appropriations bills that keep the U.S. federal government funded through the end of the current fiscal year. In general, federal funding remains in place for key refugee programs, although at far lower levels than needed and without continued authorization of resettlement benefits for newly arrived Afghans and Ukrainians.

This concludes my formal remarks, and I welcome your questions.

The Acting Chair: Thank you very much, Mr. Slocum, Ms. Sreenivasan. We will turn to senators for questions.

Senator Simons: Ms. Sreenivasan, I wanted to start with you. I'm curious, because in my previous life as a journalist I often wrote about immigration and refugee issues, and I was always

dans le cadre de laquelle des bureaux, les Safe Mobility Offices, ou SMO, ont été établis l'an dernier en Colombie, au Costa Rica, en Équateur et au Guatemala. Lorsque des personnes font une demande par l'intermédiaire des SMO, le HCR effectue une évaluation initiale des besoins en matière de protection. Ensuite, pour les personnes qui ne sont pas admissibles à un programme de réinstallation des réfugiés ou à une autre mesure de protection, l'Organisation internationale pour les migrations, ou l'OIM, effectue des vérifications de l'admissibilité à d'autres formes de migration légale, y compris les visas de travail pour les non-immigrants aux États-Unis, au Canada et en Espagne.

Cette initiative s'inscrit dans la politique générale de l'administration Biden sur la gestion de la migration dans l'hémisphère occidental, dont l'objectif principal est de fournir davantage de voies sûres et légales et de décourager la migration irrégulière à la frontière sud des États-Unis.

Cette approche comprend la règle finale sur le contournement des voies juridiques, adoptée en mai 2023, selon laquelle la vaste majorité des demandeurs d'asile doit s'enregistrer au moyen d'une nouvelle application mobile appelée Customs and Border Protection One ou CBP One. En raison de cette règle, il est beaucoup plus difficile pour les personnes qui traversent la frontière entre les points d'entrée ou celles qui n'ont pas d'abord demandé l'asile dans un pays de transit de demander l'asile aux États-Unis. Les défenseurs des droits des réfugiés savent que ces mesures restreignent de manière illégale le droit d'asile territorial. Nous soulignons la nécessité d'élaborer des solutions plus exhaustives allant au-delà des appels simplistes et inapplicables à « fermer la frontière ».

Au cours de l'exercice actuel, le financement destiné aux programmes d'aide aux réfugiés et aux programmes frontaliers des États-Unis a été menacé par des batailles budgétaires partisanes. En mars, le Congrès a finalement adopté deux projets de loi de crédits qui assureront le financement du gouvernement fédéral des États-Unis jusqu'à la fin de l'exercice en cours. En gros, le financement fédéral est maintenu pour les programmes clés destinés aux réfugiés, mais il est beaucoup moins élevé que les besoins, et il n'y a aucune autorisation permanente pour les prestations d'établissement destinées aux nouveaux arrivants afghans et ukrainiens.

Cela met fin à ma déclaration officielle, et je répondrai volontiers à vos questions.

La présidente suppléante : Merci beaucoup, monsieur Slocum et madame Sreenivasan. Nous allons passer aux questions des sénatrices.

La sénatrice Simons : Madame Sreenivasan, je voulais commencer par vous. Je suis curieuse, parce que, lorsque j'étais journaliste, j'ai souvent écrit sur les questions de l'immigration

really intrigued to see how the pattern of whom was making the refugee claims changed over time in response to international crises of various sorts.

Could you give the committee a sense now of where the primary sources of people making refugee claims who are — I don't mean people being settled through UNHCR, but people who are making claims at the border or airports. Where are they coming from, primarily?

Ms. Sreenivasan: Claimants are coming from a variety of countries. Notably Mexico is the highest country this year. Also from Turkey, India, Iran, Colombia, Haiti and sub-Saharan Africa. There are a number. When you look through — the Immigration and Refugee Board, or IRB, actually lists by country, and you can see from the numbers. I actually did that check just before I came.

Senator Simons: You're saying three quarters of those claims are accepted. I would imagine that would vary greatly by the source country.

Ms. Sreenivasan: There are variances in source countries. I will also say that if you look back over the last four, five years, you see a pattern still of a great majority. Just to be clear, it has been as low as two thirds and it has been as high as three quarters. Last year it was 72%. The most important take-away is that the overwhelming number of these people — and it's actually fairly complex to qualify as a refugee. There are five narrow — you're nodding your head. You know this well. There are five criteria. I don't have it at my fingertips what the different acceptance rates from different countries are. That is also easily discernible, so I can follow up with you to provide some of that. But it's the overall — in a context where 72% are found, the variations between the countries are not going to be significant.

Senator Simons: I wanted to ask you and Mr. Slocum — I don't wish to manifest the outcome, but if there is a Trump victory this fall — and I remember the last time it had a dramatic impact on people who were coming here making asylum claims, especially people from Muslim countries who had entered the United States legally and suddenly found themselves with no place to go.

I'd like to hear from each of you what you expect the impact of a regime change might be for the pace of refugee claims and the source countries of those refugee claimants, people perhaps, as previously, who were in the United States who might then be compelled to leave.

et des réfugiés, et j'aimerais beaucoup savoir comment la tendance a évolué au fil du temps en ce qui concerne les personnes qui présentent des demandes d'asile en raison de crises internationales de tous genres.

Pouvez-vous donner au comité une idée des principales provenances des gens qui présentent des demandes d'asile; je ne parle pas des gens qui sont réinstallés par l'intermédiaire du HCR, mais de ceux qui présentent une demande d'asile à la frontière ou à l'aéroport. D'où viennent-ils, principalement?

Mme Sreenivasan : Les demandeurs d'asile viennent d'une foule de pays. Surtout du Mexique, cette année. Ils viennent aussi de la Turquie, de l'Inde, de l'Iran, de la Colombie, d'Haïti et de l'Afrique subsaharienne. Il y en a un certain nombre. Si vous regardez les listes par pays de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, la CISR, vous le constatez en voyant les chiffres. Je les ai consultées juste avant de venir ici.

La sénatrice Simons : Vous dites que les trois quarts de ces demandes d'asile sont acceptés. J'imagine que cela varie grandement selon le pays source.

Mme Sreenivasan : Cela varie au sein même des pays sources. Je dirais également que, si vous revenez quatre ou cinq ans en arrière, vous constaterez que, en général, la grande majorité des demandes sont acceptées. Pour que les choses soient claires, au plus bas, les deux tiers des demandes étaient acceptés, et jusqu'au trois quarts des demandes étaient acceptées. L'an dernier, ce taux était de 72 %. Ce qu'il faut surtout retenir, c'est que la grande majorité de ces personnes... et c'est en fait très difficile d'être admissible au statut de réfugié. Il y a cinq critères stricts... vous hochez la tête. Vous le savez très bien. Il y a cinq critères. Je n'ai pas sous la main les différents taux d'admission de différents pays. Cela est également facile à discerner, alors je peux vous revenir là-dessus et vous fournir certains chiffres. Mais, dans l'ensemble, dans un contexte où 72 % des demandes sont acceptées, les variations entre les pays ne seront pas importantes.

La sénatrice Simons : Je voulais poser une question à vous et à M. Slocum; je ne veux pas m'avancer sur le résultat, mais, si Trump remporte les élections cet automne... Je me souviens que, la dernière fois, cela avait eu des conséquences dramatiques pour les personnes qui venaient ici pour présenter une demande d'asile, surtout les personnes venant de pays musulmans qui étaient entrées légalement aux États-Unis et qui soudainement n'avaient plus aucun endroit où aller.

J'aimerais que vous nous disiez quelles répercussions auraient, selon vous, un changement de régime sur l'évolution du nombre de demandes d'asile et sur les pays sources de ces demandeurs d'asile, des personnes qui, comme avant, se trouvaient déjà aux États-Unis et seront peut-être obligées de partir.

Ms. Sreenivasan: There's so much of me that doesn't want to go there because I don't want to think in that way. Mr. Slocum is smiling.

Obviously, we can't know the outcome. We have seen from your previous witnesses that the patterns of human rights violations, for example, in detention, have continued. They were significant under Trump, but they have continued under Biden. If we were to see an extreme increase in those pressures — it's less about source countries — I would say that one of the things that we would see is a return to increased land border crossings, which makes the US-Canada Safe Third Country Agreement even more difficult because it already drives people to dangerous routes. I know you spoke about that, but I think that would be one of the patterns to note.

In general, we have seen a drop in apprehensions between points of entry since the extension last March because it has been made more difficult. We know that some people have gone into hiding, or have fatally attempted river and forest crossings. This is an example of something that I would expect to increase.

If a presidential regime change doubles down on the southern border, you would expect to see increased arrivals from Latin America. I would be very clear that often those who are arriving as claimants from Latin America are not originally from Latin America. There are many claimants coming from Asian and African countries who have made perilous journeys through very difficult passages such as the Darién Gap — I'm sure you're familiar with that — and who are looking to come to Canada because they do not feel safe. I think those kinds of land border crossings would increase.

Mr. Slocum, I don't know if you have a comment about other kinds of patterns.

Mr. Slocum: Thank you. Maybe I could just make a couple of general comments. First of all, I am somewhat more optimistic regarding the direction in which the country is heading in the next presidential administration, but that's not the topic of this hearing.

The lessons learned were learned on both sides. For the personnel of a likely second Trump administration, they have learned how to be much more effective in carrying out some of the restrictive measures that were introduced the first time around. I expect them to be more careful, for instance, in the drafting of executive orders and so forth. But, by the same token, those of us on the civil society side are under no illusions and we are prepared to push back hard against restrictions on the right to seek asylum, against the kind of immigration restrictions being

Mme Sreenivasan : Une grande partie de moi ne veut pas s'aventurer sur ce terrain parce que je ne veux pas penser de cette manière. M. Slocum sourit.

De toute évidence, nous ne pouvons connaître l'issue. Selon les témoignages précédents, les violations des droits de la personne, par exemple, en détention, se poursuivent. Ces violations étaient importantes sous l'administration Trump, mais elles se sont poursuivies sous l'administration Biden. Si les pressions s'exacerbaient — il s'agit moins des pays sources —, je dirais que l'une des conséquences serait une augmentation des passages aux frontières terrestres, ce qui compliquerait davantage l'application de l'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis, qui pousse déjà les gens à emprunter des routes dangereuses. Je sais que vous en avez parlé, mais je crois que ce sera l'une des tendances à noter.

En général, nous avons observé une baisse des arrestations entre les points d'entrée depuis l'élargissement en mars dernier, parce que les choses se sont compliquées. Nous savons que des personnes se sont cachées ou ont perdu la vie en tentant de traverser la frontière par la rivière ou la forêt. C'est le genre de choses que je m'attends à voir augmenter.

Si un changement de président a des répercussions encore plus fortes sur la gestion de la frontière, il faut s'attendre à voir augmenter le nombre des arrivants en provenance d'Amérique latine. Je tiens à préciser que, souvent, les demandeurs d'asile qui arrivent d'Amérique latine ne sont pas originaires d'Amérique latine. Bon nombre de ces demandeurs viennent de pays asiatiques et africains et ont fait un voyage périlleux, en empruntant des passages difficiles comme le bouchon du Darién — je suis certaine que vous en avez entendu parler —, et ils cherchent à venir au Canada parce qu'ils ne se sentent pas en sécurité. Je crois que c'est le genre de passages frontaliers terrestres qui risquent d'augmenter.

Monsieur Slocum, je ne sais pas si vous avez des commentaires à faire sur d'autres types de tendances.

M. Slocum : Merci. Je pourrais peut-être faire quelques commentaires généraux. Tout d'abord, je suis un peu plus optimiste en ce qui concerne la direction que prendra le pays sous la prochaine administration présidentielle, mais ce n'est pas le sujet de cette séance.

Des leçons ont été retenues des deux côtés. Pour ce qui est des membres du personnel d'une probable deuxième administration Trump, ils ont appris à appliquer de manière beaucoup plus efficace certaines des mesures restrictives adoptées la première fois. Par exemple, je m'attends à ce qu'ils rédigent les décrets de manière plus minutieuse, entre autres choses. Mais, en même temps, nous, les membres de la société civile, ne nous faisons pas d'illusions et sommes préparés à lutter sans répit contre les restrictions au droit de demander l'asile, contre le genre

talked about by candidate Trump at the current time, which are shot through with references to less and more desirable countries of origin in a very racialized discourse.

That having been said, the asylum grants in recent years have gone overwhelmingly to claimants from Latin America, Cuba, Venezuela, Haiti, Guatemala, Colombia and Honduras. Those are the leading countries in recent years. Since many of those countries are covered by the new parole program for Cubans, Haitians, Nicaraguans and Venezuelans, I would expect that many of those individuals who are already in the country under those programs would feel quite vulnerable and there would be significant pressure for them to be deported, frankly, under a second Trump administration. Those are the countries of origin, in the first instance, that I think Canada may see more from.

Senator Simons: That's very helpful. If there's a second round, I'd like to be on it.

The Acting Chair: Thank you. That was indeed very helpful. I want to ask a question of clarification, Mr. Slocum, and then a question about recommendations you'd like to see us make.

The question of clarification is actually about the parole program. This is not the first time the United States has had these kinds of parole programs. What has happened to the people who are in the United States for two years and then they get extended or they don't? What happens to them? Where do they go?

Mr. Slocum: That's a good question, and I can't provide you with the historical answer to that question. In the resettlement community, we advocated strongly in the case of Ukrainians that they come in through a refugee channel rather than through humanitarian parole. But they came through parole for many reasons, not least of which were Ukrainian national and Ukrainian diaspora sensibilities that refugee status would have been an admission of success on the part of the Russian invaders.

It is the case that the United States has, in the past, provided mass programs of status adjustment to refugees from Southeast Asia and from former Yugoslavia. It is an unfinished piece of business in the United States to provide that assurance for Afghans, in particular, who are now in their second round of either an extension or re-parole given that it's been more than two years since their initial arrival in almost all cases.

de restrictions en matière d'immigration dont parle actuellement le candidat Trump, lesquelles sont ciblées de références aux pays acceptables et non acceptables, dans un discours très axé sur la race d'origine.

Cela étant dit, ces dernières années, le droit d'asile a été accordé en grande majorité aux demandeurs d'asile originaires d'Amérique latine, de Cuba, du Venezuela, d'Haïti, du Guatemala, de la Colombie et du Honduras. Ce sont les principaux pays d'où sont arrivés les réfugiés ces dernières années. Étant donné que bon nombre de ces pays sont visés par le nouveau programme d'admission sous condition — cela concerne les Cubains, les Haïtiens, les Nicaraguayens et les Vénézuéliens —, je présume que bon nombre des personnes se trouvant déjà dans le pays en vertu de ces programmes se sentiront vulnérables et que les pressions seront fortes pour qu'elles soient expulsées, en toute franchise, sous une deuxième administration Trump. Je crois que c'est tout d'abord de ces pays d'origine qu'arrivera un plus grand nombre de réfugiés au Canada.

La sénatrice Simons : Ces renseignements sont très utiles. S'il y a une deuxième série de questions, j'aimerais y revenir.

La présidente suppléante : Merci. Cela était, en effet, très utile. J'aimerais demander des précisions à M. Slocum, puis poser une question sur les recommandations que vous aimeriez que l'on fasse.

En fait, je demande des précisions sur le programme d'admission sous condition. Ce n'est pas la première fois que les États-Unis offrent ce type de programmes d'admission sous condition. Qu'est-il advenu des personnes qui sont restées aux États-Unis durant deux ans, puis obtiennent une prolongation ou non? Que leur arrive-t-il? Où vont-elles?

M. Slocum : C'est une bonne question, à laquelle je ne peux pas répondre en donnant le contexte historique. Les gens qui travaillent dans le domaine de la réinstallation ont vivement défendu la cause des Ukrainiens en demandant qu'ils entrent au pays au moyen d'un mécanisme destiné aux réfugiés plutôt que par l'intermédiaire d'un programme d'admission sous condition pour des motifs humanitaires. Mais ils ont été admis sous condition pour de nombreuses raisons, en premier lieu la sensibilité des ressortissants ukrainiens et de la diaspora ukrainienne, selon qui l'octroi du statut de réfugié aurait été considéré comme une reconnaissance de la victoire par des envahisseurs russes.

Dans le passé, les États-Unis ont fourni des programmes de grande envergure de rectification du statut aux réfugiés de l'Asie du Sud-Est et de l'ex-Yougoslavie. Il reste aux États-Unis à donner une certaine assurance aux Afghans, en particulier, qui en sont maintenant à leur deuxième prolongation ou renouvellement de leur admission sous condition, étant donné que plus de deux ans se sont écoulés depuis leur toute première arrivée, dans la plupart des cas.

We would hope that in the current Congress we can finally get an Afghan adjustment act passed. It is the case that some 38,000-plus Afghans have already successfully received asylum in the U.S. The Biden administration is prioritizing Afghans in terms of asylum adjustment, but that, frankly, is drawing resources from somewhere else. It would have been better to have a program which would allow them to access permanent status more easily.

As to where they go, you can see from the hundreds of thousands of border crossers already in the United States under various statuses that many of them remain and will remain, but that provides fuel for the anti-immigrant forces. It leads people to experience lifelong precarity in many different respects, and certainly vulnerability in the workplace, given the under-regulated workplaces in general and the perception that those without stable status are easily exploitable.

The Acting Chair: Canada cooperated, I believe, very well with the United States in airlifting many Afghan refugees either to the United States or to Canada, and I would say that's a good thing.

Canada is a middle power. We are a small country in the large scheme of things, but we somehow stand on an outsized reputation in this field of refugee resettlement. How do you think Canada should exercise its reputation in this way to encourage the United States and maybe others to follow the UNHCR convention and not to abrogate it, as we have seen happening in many parts of the world? What would you like to see in our report about Canada's role in the world?

Mr. Slocum: I endorse the view that Canada has, at this point, a well-deserved outsized reputation in the field of refugee protection and resettlement. Obviously, the Canadian system is imperfect, but its imperfections are smaller than the imperfections of some of its other peers in this respect. While it's on my mind — and Ms. Sreenivasan gave a great overview of the recent report from the Canadian Council — the very notion that Canadian law treats asylum seekers different terminologically as "refugee claimants."

One of the things I would love Canada to continue to emphasize in international fora is that a high proportion of asylum seekers are, in fact, refugees. They perhaps have not yet been recognized as such, but particularly in the United States, the political discourse on this count has become terribly degraded. We have not seen a robust enough defence of the notion that seeking asylum is legal, frankly, from the Biden administration. That's one item.

Nous espérons que le Congrès actuel adoptera enfin une loi sur la rectification du statut des Afghans. Il se trouve qu'au moins 38 000 Afghans ont déjà réussi à obtenir l'asile aux États-Unis. L'administration Biden accorde la priorité aux Afghans au chapitre de l'ajustement du statut d'asile, mais, en toute franchise, cela draine des ressources utilisées ailleurs. Il aurait été préférable de mettre sur pied un programme qui leur aurait permis d'accéder plus facilement à un statut permanent.

Pour ce qui est de savoir où ils vont, vous pouvez constater, sachant que des centaines de milliers de personnes ont traversé la frontière et se trouvent déjà aux États-Unis en vertu de différents statuts, que bon nombre d'entre eux restent et resteront au pays, mais cela alimente les forces anti-immigrants. Les gens vivent en conséquence de la précarité tout au long de leur vie, à bien des égards, et sont assurément vulnérables en milieu de travail, puisque les milieux de travail en général sont sous-réglementés et que les gens pensent que les personnes sans statut stable sont facilement exploitables.

La présidente suppléante : Le Canada a collaboré, je crois, très bien avec les États-Unis pour évacuer par avion de nombreux réfugiés afghans vers les États-Unis ou le Canada, et je dirais que c'est une bonne chose.

Le Canada est une puissance moyenne. Nous sommes un petit pays, dans la perspective mondiale, mais nous avons conservé en quelque sorte une réputation démesurée dans le domaine de la réinstallation des réfugiés. Comment pensez-vous que le Canada devrait se servir de sa réputation pour encourager les États-Unis et peut-être d'autres pays à respecter la convention du HCR plutôt qu'à l'abroger, comme nous avons vu faire dans bon nombre de parties du monde? Qu'aimeriez-vous voir dans notre rapport sur le rôle que joue le Canada dans le monde?

M. Slocum : Je partage l'opinion selon laquelle le Canada a, à ce stade-ci, une réputation démesurée bien méritée dans le domaine de la protection et de la réinstallation des réfugiés. Bien sûr, le système canadien est imparfait, mais ses imperfections sont moins importantes que les imperfections des systèmes de ses homologues à cet égard. Pendant que j'y pense — et Mme Sreenivasan a donné un excellent aperçu du rapport récent du Conseil canadien pour les réfugiés —, notons la notion même selon laquelle le droit canadien traite différemment les demandeurs d'asile du point de vue terminologique en les désignant « revendicateurs du statut de réfugié ».

L'une des choses que j'aimerais beaucoup que le Canada continue de mettre en relief dans les forums internationaux est qu'une très grande proportion des demandeurs d'asile sont, en fait, des réfugiés. Ils n'ont peut-être pas été encore reconnus comme tels, mais, particulièrement aux États-Unis, le discours politique à ce sujet s'est terriblement détérioré. Nous n'avons pas vu l'administration Biden défendre avec une ardeur suffisante la notion selon laquelle demander l'asile est légal, en toute honnêteté. C'est une chose.

I've mentioned private sponsorship. Canada is definitely a world leader in this regard. It is a wonderful complement to a traditional resettlement system. I sometimes worry that it's seen as a potential replacement for that system here in the United States, and I would hope that when Canada talks about private sponsorship, it emphasizes the fact that it goes hand in hand with a strong and well-resourced government-led resettlement system. I think there are pieces of that infrastructure, even for private sponsorship, that the United States doesn't yet fully embrace, such as the idea of a settlement agreement-holders association, which is a powerful part of the system in Canada. Something analogous has not yet been formed in the U.S.

I do think that Canada should be prepared to face the possibility that they would once again become the largest resettlement country in the world. They should continue to encourage smaller and emerging countries of resettlement to continue, strengthen and grow their programs. At a recent international meeting, it was noted that it's the smaller countries that resettle; at this point, it's 40% of all refugees globally. Every country counts in this regard, and Canada can continue to exert leadership there.

I'll leave it at that, but I could provide a few more examples, if you'd like.

The Acting Chair: Let me ask the same question to Ms. Sreenivasan. I know you deal with the many imperfections in our system, and we recognize that, but stepping aside from the Canadian context and resting on our reputation as a global world leader in this space, what recommendation would you like to see in the report that speaks to Canada's role in persuading others to abide by the UNHCR convention and accept that asylum seekers are refugees and have a right to make a claim and be heard?

Ms. Sreenivasan: There are important things that Canada is credited with. It's always an interesting challenge when we're with our American colleagues as we identify, comparatively, what is not so bad. Really, we need to look at the bar of what is acceptable and what that is within our power as opposed to our performance relative to others.

For example, what is of core value in the Canadian refugee resettlement system are the components and the nature of the system: permanent residence on arrival; comprehensive settlement support; working collaboratively with civil society to think about how community groups are a key part of that settlement and integration; and a message to the public about the role, value and importance of refugees.

J'ai parlé de parrainage par le secteur privé. Le Canada est assurément un chef de file mondial à ce chapitre. Cela s'intègre magnifiquement bien dans le système traditionnel de réinstallation. Je crains parfois que cela soit considéré comme une solution de remplacement potentiel du système que nous avons ici, aux États-Unis, et j'espère que, lorsque le Canada parlera de parrainage par le secteur privé, il mettra l'accent sur le fait que cela va de pair avec un système de réinstallation pourvu en ressources et géré par le gouvernement. Je crois que les États-Unis ne sont pas encore tout à fait d'accord avec certains éléments de cette infrastructure, même en ce qui concerne le parrainage par le secteur privé, comme l'idée d'une association de signataires d'entente de parrainage, qui sont une partie importante du système au Canada. Aucun système analogue n'a encore été créé aux États-Unis.

Je crois vraiment que le Canada devrait se préparer à la possibilité de devenir encore une fois le plus grand pays d'accueil au monde. Il devrait encourager les petits pays ou les pays émergents de réinstallation à continuer de renforcer et étendre leurs programmes. Lors d'une récente réunion internationale, on a noté que ce sont les petits pays qui procèdent à la réinstallation; à ce stade-ci, cela concerne 40 % de tous les réfugiés du monde. Chaque pays joue un rôle à ce chapitre, et le Canada peut continuer à faire exercer un leadership à cet égard.

Je vais en rester là, mais je pourrais donner quelques autres exemples, si vous voulez.

La présidente suppléante : Je vais poser la même question à Mme Sreenivasan. Je sais que vous composez avec les nombreuses imperfections de notre système, et nous le reconnaissions, mais, en mettant de côté le contexte canadien et notre réputation de chef de file mondial dans ce domaine, quelle recommandation voudriez-vous voir dans le rapport portant sur le rôle que peut jouer le Canada pour convaincre les autres pays de se conformer à la convention du HCR et d'admettre que les demandeurs d'asile sont des réfugiés et qu'ils ont le droit de présenter une demande et d'être entendus?

Mme Sreenivasan : On attribue d'importantes choses au Canada. C'est toujours un défi intéressant quand nous nous retrouvons en compagnie de nos collègues américains, de cerner, par comparaison, ce qui ne va pas trop mal. Nous devons vraiment établir le seuil de ce qui est acceptable et de ce qui est en notre pouvoir au lieu de comparer notre rendement à celui des autres.

Par exemple, ce qui fait la force du système de réinstallation des réfugiés du Canada, ce sont les éléments et la nature du système : la résidence permanente dès l'arrivée; un soutien complet à l'établissement; la collaboration avec la société civile, en reconnaissance du rôle clé que jouent les groupes communautaires au chapitre de l'installation et de l'intégration des réfugiés, et le message envoyé à la population concernant le rôle, la valeur et l'importance des réfugiés.

What I'm proudest of is that, when we actually have programs, as we have for Syria and Ukraine, Canadians are buoyed and moved in the right direction because their government actually speaks to the opportunity and the contribution that refugees can make. That makes us feel proud to be a welcoming nation.

The role for Canada to talk about the need to maintain and build as opposed to helping to erode public support is very important.

We are at a very difficult point to actually be pointing lessons, however. I say that because we are increasingly seeing a kind of opportunism in which decades-old social problems are being laid at the feet of immigrants and refugee claimants. So when I say the things that are great about Canada are the qualitative natures of its system, where we fall so very short is quantitatively. We are actually very hard-pressed to speak on the world stage, with the exception of two other wealthy countries that are also not resettling. But we can't look Germany, Jordan or Lebanon in the face. We actually just came out of a global refugee forum in Geneva, which we went into as a global leader with declining resettlement targets as the global crises increase and the head of the UNHCR pleaded with the international community to reconsider burden sharing.

Canada has capital and cache to discuss with other OECD countries what is a more appropriate way that we should share burdens, but it would need to include itself in the conversation. That kind of humility would go a long way. Canada is credited, because it resettles more than others, but to be praised for being the highest among a group of laggards is not very exciting.

We need to think about the scale of the global crises we're looking at and how Canada can play a much stronger role to look at how the international system can support burden sharing, which would have to include increased quantitative resettlement targets for ourselves. We need to ask ourselves some tough questions about how we maintain what is, in fact, an almost unparalleled international asset, which, to this day, is that we have a Canadian public that feels very strongly and positively about refugees and immigrants. We would lose that at our peril.

This government is very aware of that and is working hard to think about how we message, but they have been leaders in messaging positively. I feel they have been falling very short this year, both in terms of the response to Gaza and this whole question of refugee claimants, overall.

Ce dont je suis vraiment fière, c'est que, lorsque nous créons des programmes, comme nous l'avons fait pour la Syrie et l'Ukraine, les Canadiens sont encouragés et poussés dans la bonne direction parce que leur gouvernement parle en termes concrets des possibilités et de la contribution que peuvent apporter les réfugiés. Cela nous rend fiers d'être une terre d'accueil.

Il est très important que le Canada s'exprime sur la nécessité de maintenir et de construire plutôt que de contribuer à miner l'appui de la population.

Toutefois, à ce stade-ci, il nous est très difficile de parler des leçons retenues. Je dis cela parce que nous voyons de plus en plus un genre d'opportunisme, où l'on rejette sur les immigrants et les demandeurs d'asile la responsabilité de problèmes sociaux qui remontent à des décennies. Donc, quand je dis que, ce qui est bien au Canada, c'est la nature qualitative de son système, nous avons un manque à gagner du point de vue quantitatif. Nous avons en fait beaucoup de mal à parler de l'échiquier mondial, à l'exception de deux autres pays riches qui ne pratiquent pas la réinstallation. Mais nous ne pouvons pas parler de l'Allemagne, de la Jordanie ou du Liban. Nous venons tout juste de sortir d'un forum mondial sur les réfugiés, à Genève, auquel nous avons participé en tant que leader mondial dont les objectifs de réinstallation sont en baisse, alors que les crises mondiales augmentent et que le dirigeant du HCR a imploré la communauté internationale de reconSIDérer le partage du fardeau.

Le Canada a assez de fonds pour discuter avec les autres pays de l'OCDE de la manière la plus adéquate de partager le fardeau, mais il devrait s'inclure dans la conversation. Une telle humilité serait fructueuse. On attribue au Canada le mérite d'être ouvert à la réinstallation plus que les autres pays, mais il n'est pas très emballant de recevoir des éloges parce que l'on est au premier rang d'un groupe de retardataires.

Nous devons réfléchir à l'ampleur des crises mondiales dont nous sommes témoins et au rôle beaucoup plus important que le Canada peut jouer pour déterminer comment le système international peut soutenir le partage du fardeau, ce qui supposerait d'augmenter nos propres cibles quantitatives de réinstallation. Nous devons nous poser des questions difficiles sur la manière de conserver ce qui est, en fait, un atout presque sans équivalent ailleurs, c'est-à-dire une population canadienne qui perçoit encore aujourd'hui sous un jour très positif les réfugiés et les immigrants. Nous perdrons cet atout à nos risques et périls.

Le gouvernement actuel est très conscient et réfléchi très fort à la manière de transmettre ses messages, et il a été un chef de file pour ce qui est d'envoyer des messages positifs. Je crois que le gouvernement n'a pas été à la hauteur cette année, qu'il soit question d'intervenir à Gaza ou de toute la question des demandeurs d'asile, de façon générale.

You are right, Mr. Slocum, that we insist there is a right to asylum in Canada, but it's actually less clear among government leaders whether they are committed to that. One of the main reasons of the rationale for issuing visas to Mexico was this notion that some of the cases of those who are coming aren't real.

You either have a right to make a case or you don't. If you defend the right to asylum, then you need to provide the opportunity for people to have a fair hearing.

I'm on tricky ground when you ask me that question, but I hope that was helpful.

Senator Petten: I was just listening to Mr. Slocum, and he indicated that they are using some novel approaches from the refugee council in the U.S. to support and integration of the refugees and asylum there. Would any of the approaches they are using be beneficial to Canadians? Is there something you think Canada should be emulating to make it better for what you are doing in the U.S.?

Mr. Slocum: At the outset, perhaps I should emphasize that Refugee Council USA, or RCUSA, is not, itself, an operating service provider. We, and our membership more broadly, though, have been supportive of some of the innovations. One that is currently being rolled out by the U.S. government is called virtual reception and placement. That is an effort to try to deal with the increasing numbers not only of refugees but also special immigrant visa holders from Afghanistan, which is a distinct category. The U.S. may admit as many as 40,000 under that category in this fiscal year. It's straining the resources of the resettlement community, frankly.

Providing as many services as possible by video and remotely is something that's currently being tried.

There is something the U.S. and Canada have both innovated in recent years, and that is promoting the meaningful participation of refugees in policy arenas. The Refugee Advisory Network of Canada, and now the United States Refugee Advisory Board, were stood up with that goal of making sure that those with lived experience are at the centre of the conversation. We have a long way to go, but one accomplishment of the United States Refugee Advisory Board is that it has managed to work with our State Department to place a refugee advisor on every significant delegation to UNHCR meetings that the U.S. has participated in over the last two years.

Vous avez raison, monsieur Slocum, de dire que le droit à l'asile existe au Canada, mais il est en fait moins facile de savoir si les dirigeants gouvernementaux sont engagés à cet égard. L'une des raisons pour lesquelles on délivre des visas aux Mexicains, c'est que, dans certains cas, on estime que leur situation n'est pas réelle.

Donc, soit vous avez le droit de faire valoir un droit, soit vous ne l'avez pas. Si vous défendez le droit à l'asile, vous devez alors offrir aux gens la possibilité d'avoir une audience équitable.

Je m'aventure sur un terrain glissant en répondant à cette question, mais j'espère que cela a été utile.

La sénatrice Petten : J'écoutais M. Slocum, et il disait que les États-Unis adoptent certaines nouvelles approches du conseil des réfugiés des États-Unis pour soutenir et intégrer les réfugiés et les demandeurs d'asile. Est-ce que l'une de ces approches serait bénéfique pour les Canadiens? Si oui, y a-t-il quelque chose dont le Canada devrait s'inspirer, parmi les approches utilisées par les États-Unis, pour améliorer son système?

M. Slocum : Tout d'abord, je devrais peut-être souligner que le Conseil des réfugiés des États-Unis, le RCUSA, n'est pas en soi un fournisseur de services. Toutefois, nous avons, ainsi que nos membres, soutenu certaines innovations. Une des innovations actuellement mises en œuvre par le gouvernement des États-Unis est un programme virtuel de réception et de placement. Cette mesure vise à composer avec le nombre croissant non seulement de réfugiés, mais également de détenteurs de visa spécial d'immigrant venant de l'Afghanistan, qui appartiennent à une catégorie distincte. Les États-Unis pourraient accueillir jusqu'à 40 000 personnes, au titre de cette catégorie, au cours du présent exercice. Cela exerce une pression sur les ressources dont dispose la communauté de réinstallation, en toute franchise.

On tente actuellement de fournir autant de services que possible par vidéo et à distance.

Les États-Unis et le Canada ont été innovateurs, ces dernières années, pour ce qui est de faire dans le domaine des politiques publiques la promotion de l'importante participation des réfugiés dans les sphères politiques. Le Réseau consultatif pour les réfugiés du Canada et, désormais, son pendant américain, le United States Refugee Advisory Board, se sont fixé pour objectif de s'assurer que les personnes qui ont vécu l'expérience sont au cœur de la discussion. Nous avons encore beaucoup de chemin à faire, mais soulignons que le United States Refugee Advisory Board est parvenu à collaborer avec notre département d'État pour afin qu'un conseiller en matière de réfugiés fasse partie de chaque délégation importante aux réunions du HCR auxquelles ont participé les États-Unis ces deux dernières années.

Finally, although RCUSA itself is not a service provider, we are working with one of our member agencies right now on a project to develop more sophisticated and responsive measures of integration success. U.S. legislation posits early economic self-sufficiency as essentially the sole criterion of success for a resettled refugee. On the face of it, that is utterly inadequate. So we've developed a series of indicators that we're currently testing right now with a pilot survey.

I think that to the extent that we are in this project, and in many others, co-designing with the participation of those with lived experience, those with lived experience leading the project on as many levels as possible, that's really the way we're headed in civil society, and we routinely talk about that in international settings as well and encourage other countries to do the same.

Senator Petten: Did you have any comment about that?

Ms. Sreenivasan: I think, if I understand your question, you're wondering if there are practices in the U.S. that we can kind of —

Senator Petten: Yes.

Ms. Sreenivasan: I actually think, humbly submitted, that I haven't followed that well enough, so I'm not sure — I'm sure there are, actually. Honestly, I have no doubt, because we fall down in many ways, but I don't have anything immediate to respond on that.

Senator Petten: I was just wondering, the other question that occurred to me when I heard Mr. Slocum say that we could be considered as Canada the largest resettlement in the world, I'm wondering how that makes you feel. Do you think that would be an accurate reflection?

Ms. Sreenivasan: That Canada is the largest resettler? Yes.

Senator Petten: Yes. That Canada could become known as the largest resettlement in the world.

Ms. Sreenivasan: We currently resettle more refugees, so we actually have that designation already, the largest in terms of a northern OECD country. We have a very large resettlement program relative to others, but overall it is very small and it is shrinking.

Senator Simons: Ms. Sreenivasan, you remind me of a conversation I had a couple of years ago with high commissioners from CARICOM countries. At the time, I was on the Canada-CARICOM Parliamentary Friendship Group, and we

Enfin, bien que le RCUSA ne soit pas à proprement parler un fournisseur de service, nous travaillons en ce moment avec l'un de nos organismes membres sur un projet visant à élaborer des mesures de réussite de l'intégration plus perfectionnées et plus réactives. Selon la législation américaine, l'autonomie économique précoce serait essentiellement le seul critère de la réussite de réfugiés rétablis. En apparence, cela est tout à fait insuffisant. Nous avons donc élaboré un ensemble d'indicateurs que nous mettons actuellement à l'essai à l'aide d'un sondage pilote.

Je pense que la co-conception de ce projet, comme de nombreux autres, avec la participation des personnes ayant une expérience vécue, celles-ci dirigeant le projet au plus grand nombre d'égards possibles, c'est vraiment vers ce quoi nous nous dirigeons dans la société civile, et nous en parlons couramment dans des contextes internationaux et encourageons d'autres pays à faire la même chose.

La sénatrice Petten : Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

Mme Sreenivasan : Je pense que, si j'ai bien compris votre question, vous demandez s'il y a aux États-Unis des pratiques que nous pouvons...

La sénatrice Petten : Oui.

Mme Sreenivasan : À mon humble avis, je pense que je n'ai pas assez bien suivi ce dossier, donc je ne suis pas sûre... Je suis sûre qu'il y en a, en fait. En toute honnêteté, je n'en ai aucun doute, parce que nous échouons à bien des égards, mais je ne peux rien répondre dans l'immédiat.

La sénatrice Petten : Je me demandais... l'autre question qui m'est venue en tête quand j'ai entendu M. Slocum dire que le Canada pourrait être considéré comme l'endroit dans le monde où il y a le plus de réfugiés réinstallés... je me demande ce que cela vous fait d'entendre ça. Pensez-vous que cela pourrait refléter la réalité?

Mme Sreenivasan : Que le Canada est l'endroit où il y a le plus de réfugiés réinstallés? Oui.

La sénatrice Petten : Oui. Que le Canada pourrait être reconnu comme l'endroit où il y a le plus de réfugiés réinstallés au monde.

Mme Sreenivasan : Nous réinstallons actuellement plus de réfugiés, et sommes donc déjà désignés ainsi, le plus important parmi les pays nordiques de l'OCDE. Nous avons un très grand programme de réinstallation comparativement à d'autres pays, mais de façon générale, il est très petit et il rétrécit.

La sénatrice Simons : Madame Sreenivasan, vous me faites penser à une conversation que j'ai eue il y a quelques années avec des hauts commissaires de pays de la CARICOM. À l'époque, j'étais membre du Groupe d'amitié parlementaire

were supposed to be discussing immigration. I think those of us on the Canadian side thought we would be talking about immigrants and refugees coming from CARICOM countries to Canada. What they wanted to talk about was the fact that some of the smaller Caribbean nations have been overwhelmed with refugees from Venezuela, an issue I had known nothing about. So I think sometimes we get caught in this — we compare ourselves to the United States as our only point of exemplar, and it's obviously not the only part of the world where this is happening.

I wanted to ask Mr. Slocum a question from a different perspective. I think, again, it's part of our Canadian sense of self-satisfaction that we imagine that everybody wants to come here, whereas we're seeing reports from the United States of an increasing number of people coming into Canada as a way to get into the United States. And when candidate Trump started talking about building a wall, I think a lot of Canadians laughed because we said, thank you, we're not interested in coming.

But I am worried about an increasing notion that people are using Canada as the back door to enter the United States. I wondered, Mr. Slocum, if you could talk a little bit about that. Traditionally the flow has always been from the south over the Mexican border, but are you seeing an increasing number of refugee claimants or, what do we call them, irregular migrants, coming from Canada into the United States, or is that being exaggerated for political reasons, somewhat?

Mr. Slocum: Currently, I don't have access to statistics on that. Even anecdotally I've heard so little about it that it does not — I'm sure there are some political operators in this country who will find anecdotal evidence that suggests that this is a trend, but I simply don't know, and I would hesitate to speak on it.

Senator Simons: This is one of the reasons, I think, that was given when Canada reinstated visas for Mexican citizens was this idea that they didn't want people using Canada as the trap door to get into the United States.

I'm curious then to know, Ms. Sreenivasan, maybe the way I could turn this question around is if the Americans start making the border more difficult to cross in a bid to keep real or imaginary refugee claimants from coming over the Canadian border, what impact does this have for people trying to enter Canada? You know what I mean? We always presuppose that people want to come here and stay here, and I think we're almost a little bit hurt to read that they are just using us as their sneaky way into the United States.

Canada-CARICOM, et nous étions censés discuter d'immigration. Je pense que nous du côté canadien croyions que nous parlerions d'immigrants et de réfugiés provenant des pays de la CARICOM jusqu'au Canada. Ce dont ils voulaient parler, c'était le fait que certains des petits pays des Caraïbes ont été envahis par des réfugiés du Venezuela, un problème dont je n'étais pas au courant. Je pense que nous nous faisons parfois prendre : nous nous comparons avec les États-Unis comme unique point de référence, et ce n'est évidemment pas la seule partie du monde où cela se produit.

Je voulais poser à M. Slocum une question en adoptant un point de vue différent. Encore une fois, je pense que cela fait partie de notre sentiment canadien d'autosatisfaction, à savoir que nous imaginons que tout le monde veut venir ici, alors que nous voyons des rapports émanant des États-Unis selon lesquels un nombre croissant de gens viennent au Canada comme moyen pour entrer aux États-Unis. Et lorsque le candidat Trump a commencé à parler de construire un mur, je pense que beaucoup de Canadiens ont ri, disant merci, nous ne souhaitons pas aller chez vous.

Mais je m'inquiète par rapport à l'idée selon laquelle un nombre croissant de gens utilisent le Canada comme moyen détourné pour entrer aux États-Unis. Je me demandais, monsieur Slocum, si vous pouviez parler un peu de ce sujet. Traditionnellement, la circulation est toujours partie du Sud, de l'autre côté de la frontière mexicaine, mais l'on observe un nombre de plus en plus nombreux de demandeurs d'asile ou, comme nous les appelons, de migrants irréguliers, qui viennent du Canada pour aller aux États-Unis... est-ce que cela est exagéré pour des raisons politiques?

M. Slocum : À l'heure actuelle, je n'ai pas accès à des statistiques à ce sujet. Même de façon anecdotique, j'en ai entendu si peu parler que cela ne fait pas... Je suis sûr qu'il y a des acteurs politiques dans notre pays qui trouveront des preuves anecdotiques laissant croire qu'il s'agit d'une tendance, mais je ne le sais tout simplement pas, et j'hésiterais donc à en parler.

La sénatrice Simons : C'est l'une des raisons, selon moi, qui ont été données lorsque le Canada a rétabli les visas pour les citoyens mexicains, soit cette idée qu'ils ne voulaient pas que les gens utilisent le Canada comme porte dérobée pour entrer aux États-Unis.

Je serais donc curieuse de savoir, madame Sreenivasan... Peut-être que je pourrais retourner la question en vous demandant si les Américains commencent à rendre la frontière plus difficile à traverser dans l'espoir d'empêcher les demandeurs d'asile réels ou imaginaires de traverser la frontière canadienne; quels sont les effets de cette mesure sur les gens qui essaient d'entrer au Canada? Comprenez-vous ce que je veux dire? Nous presupposons toujours que les gens veulent venir ici et rester, et je pense que nous sommes presque toujours un peu

If that border becomes less porous, there are all kinds of trade implications, but what are the implications for the flow of refugees?

Ms. Sreenivasan: Thank you very much. There's a lot there. I was just flipping through my stats. I didn't bring them with me, but we have seen recent statistics that we have seen from the American government about the numbers of apprehensions at the northern border. They have been increasing in terms of people trying to cross from Canada into the U.S., but they are minuscule compared to the pressures of the southern border, and really they are just a reflection of the failure of policy at the southern border.

People are trying to reach family connections in the U.S., and in principle, in the context of the mobility of people and trying to find, it is both predictable and understandable that there will be some of that, and I don't think that Canadians need to be offended or surprised by that.

The much greater concern is that in the context of the Canada-US Safe Third Country Agreement, or STCA, those that have been trying to cross have, again, been finding themselves in great danger. There was just in January the case of the pregnant 30-year-old Mexican woman who was trying to reach her husband in the U.S. who died trying to cross. So the general notion of the STCA remains, I think, an important issue.

I don't really think that the frames of the front door or back door are useful, because I think you need to be able to knock on doors and ask for asylum, and you need a fair hearing, and then you need to have an answer in a reasonable time frame.

In fact, what I did look up is that the percentage of Mexican claims that were withdrawn or abandoned — meaning they showed up in Canada, started to make a claim but then abandoned the claim — was only 7% of all those referred to the IRB in 2023.

The overwhelming majority of Mexicans who arrive in Canada are trying to see their claim through in Canada. I think that's another important context.

Senator Simons: We are talking about Mexican citizens, not people who —

Ms. Sreenivasan: Mexican nationals.

Senator Simons: Okay. Then I have one more question for you. You alluded to the fact that Canada has long prided itself on the fact that — how accurate it is or not — we believe that we

blessés de comprendre qu'ils nous utilisent seulement comme façon détournée d'entrer aux États-Unis.

Si cette frontière devient moins poreuse, toutes sortes de répercussions commerciales entrent en jeu, mais qu'en est-il des répercussions pour la circulation des réfugiés?

Mme Sreenivasan : Merci beaucoup. Il y a beaucoup d'éléments. J'étais en train de consulter mes statistiques. Je ne les ai pas apportées, mais nous avons vu des statistiques récentes du gouvernement américain concernant le nombre d'arrestations à la frontière nordique. Ce nombre a augmenté pour ce qui est du nombre de personnes qui essaient de traverser du Canada vers les États-Unis, mais il est minuscule par rapport aux pressions exercées sur la frontière du Sud, et cela ne reflète vraiment que l'échec des politiques à cette frontière.

Les gens essaient de rejoindre des membres de la famille aux États-Unis, et en principe, dans le contexte de la mobilité des personnes et des efforts faits pour les retrouver, c'est à la fois prévisible et compréhensible, et je ne pense pas que les Canadiens doivent être offensés ou surpris.

La plus grande préoccupation, c'est que dans le contexte de l'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis, ou ETPS, les personnes qui ont essayé de traverser la frontière se sont encore une fois retrouvées exposées à un grand danger. En janvier dernier, il y a eu le cas de la femme enceinte mexicaine de 30 ans qui essayait de rejoindre son époux aux États-Unis et est décédée pendant qu'elle essayait de traverser la frontière. L'idée générale de l'ETPS demeure, à mon avis, une question importante.

Je ne pense pas vraiment que les cadres de la porte avant ou de la porte arrière soient utiles, car je crois que l'on doit pouvoir frapper aux portes et demander l'asile et que l'on a besoin d'une audience équitable, et qu'il faut recevoir une réponse dans un délai raisonnable.

En fait, ce que j'ai vérifié, c'est que le pourcentage de demandes d'asile mexicaines qui ont été retirées ou abandonnées — ce qui signifie que les personnes se sont présentées au Canada, ont commencé à établir une demande d'asile, mais l'ont abandonnée — ne représentait que 7 % des cas déférés à la CISR en 2023.

L'écrasante majorité des Mexicains qui arrivent au Canada essaient de faire accepter leur demande au Canada. Je pense que c'est un autre contexte important.

La sénatrice Simons : Nous parlons de citoyens mexicains, non pas des gens qui...

Mme Sreenivasan : De ressortissants mexicains.

La sénatrice Simons : D'accord. Alors j'ai une autre question pour vous. Vous avez fait allusion au fait que le Canada se soit longtemps enorgueilli du fait — que cela soit exact ou non —

are open to refugees. My mother came to this country as a refugee, so this issue has always been very close to my heart.

But I do worry that as the political discourse in Canada changes — I mean, I've talked about government changes there, but we have to think about what it means here too.

How important is it that we get our refugee system working smoothly so that it cannot be weaponized as a way to sow political division? Because it seems to me that we are welcoming to refugees as long as we believe that the system is working properly for them, and if refugees don't get the support that's when there's a backlash.

Ms. Sreenivasan: I couldn't agree with you more. I think the danger is significant. In the last year, I don't think we have seen any significant shifts in the values of Canadians in terms of their interest to be open and to provide safety. But they are being repeatedly told that refugee claimants coming to Canada is a crisis. When you actually have conversations with Canadians, it is not the refugee claimants that they have a concern with. What they have a concern with are people ending up homeless, people in shelters, a sense that it's disorderly, that there's no plan, and they are absolutely correct in that.

I would just return in terms of recommendations from this committee, it's incredibly important that Canada gets its house in order in terms of a refugee claimant system. We have all of these skills and know-how, and we are actually expending enormous amounts of money on emergency short-term measures. The minister will announce in January that he will provide support to Ontario and the City of Toronto for housing for claimants, and the money runs out on March 31. Again, it is a head-in-the-sand approach. We know there's nothing about April 1. That doesn't mean claimants will still continue to come.

What we have failed to do is redirect the money spent on expensive emergency measures to solutions that work for the volume of claimants that we are seeing. We have the systems in place. We have the civil society organizations with the transitional shelter models. We know we need reception centres. We need to extend the resettlement support service that the claimant is eventually eligible for anyway but, instead of in two years when they finally get their "yes" from their hearing and when they no longer need it, give it to them at the front end when they need it.

You will find, and it shows — repeatedly, we can see — refugee claimants are then set up for success. They have support in filing their paperwork. The paperwork is filed correctly the

qu'il pense être ouvert aux réfugiés. Ma mère est venue dans ce pays en tant que réfugiée, et c'est pourquoi cette question m'a toujours tenu à cœur.

Mais je m'inquiète du fait que, alors que le discours politique au Canada change... Je veux dire, j'ai parlé de changements de gouvernement là-bas, mais nous devons réfléchir à ce que cela signifie ici également.

Dans quelle mesure est-il important que notre système de protection des réfugiés fonctionne rondement pour qu'il ne puisse pas être utilisé comme moyen pour semer la division politique? Parce qu'il me semble que nous accueillons les réfugiés tant et aussi longtemps que nous pensons que le système fonctionne correctement pour eux, et si les réfugiés ne reçoivent pas le soutien nécessaire, c'est là qu'il y a une réaction brutale.

Mme Sreenivasan : Je suis on ne peut plus d'accord avec vous. Je pense que le danger est important. Au cours de la dernière année, je ne pense pas que nous ayons vu de changements importants dans les valeurs des Canadiens pour ce qui est de leur intérêt à être ouverts et à fournir une sécurité. Mais on leur répète constamment que les demandeurs d'asile qui viennent au Canada provoquent une crise. Lorsque vous dialoguez véritablement avec les Canadiens, vous voyez que ce ne sont pas les demandeurs d'asile qui les préoccupent. Ce qui les préoccupe, ce sont les personnes qui finissent par se retrouver dans la rue, dans les refuges, l'impression qu'il y a un désordre, qu'il n'y a pas de plan, et ils ont tout à fait raison à ce sujet.

En ce qui concerne les recommandations de la part du comité, il est incroyablement important que le Canada mette de l'ordre dans son système de détermination du statut de réfugié. Nous possédons toutes ces compétences et ce savoir-faire, et nous dépensons en fait d'énormes sommes d'argent pour des mesures d'urgence à court terme. Le ministre annoncera en janvier qu'il fournira de l'aide à l'Ontario et à la Ville de Toronto pour héberger des demandeurs d'asile, et l'argent sera épousseté le 31 mars. Encore une fois, c'est faire l'autruche. Nous savons qu'il n'y a rien à propos du 1^{er} avril. Cela ne signifie pas que les demandeurs d'asile vont continuer de venir.

Ce que nous n'avons pas réussi à faire, c'est rediriger l'argent dépensé dans des mesures d'urgence coûteuses vers des solutions qui fonctionnent vu le volume de demandeurs d'asile que nous constatons. Nous avons les systèmes en place. Nous disposons des organisations de la société civile avec des modèles de refuge transitoire. Nous savons que nous avons besoin de centres de réception. Nous devons offrir le service de soutien à la réinstallation auquel le demandeur finira par être admissible, mais plutôt que d'attendre deux ans pour qu'il reçoive une réponse positive à l'issue de son audience et n'en ait plus besoin, il faut lui donner au début quand il en a besoin.

Vous verrez, et c'est démontré — à maintes reprises, nous le voyons — les demandeurs d'asile sont alors prêts à réussir. Ils ont de l'aide pour remplir leurs documents. Les documents sont

first time, in a timely way. They have support to get a work permit. They find a job. They also move out of short-term housing into the longer-term, transitional housing, often in a communal way.

With all of that assistance, we can — at a fraction of the cost, a third to a quarter of the cost we're spending on emergency measures and hotels — house and support refugee claimants. We will ease the pressure on the city shelters. We will have better outcomes. We will save money and lives. Canadians will applaud us if we do that.

It's very important that we recognize the need to formalize and set up the rest of the system. We basically have a hearing process with the IRB, but we have no other system set up to deal with claimants. It's leading to perverse outcomes.

If we were able to do that, it will be harder to weaponize the outcomes that we are seeing otherwise. It will actually grow Canadians' pride and help set up future Canadians for success.

The Acting Chair: I'd like to shift to the multilateral context. The United Nations 1951 Refugee Convention, imperfect as it is, is the convention that we have which defines who is a refugee, who is not, et cetera. Member states of the UN have signed on to the convention, yet, bit by bit by bit, they are, in different ways, stepping back from it. You think about the U.K., Italy, Libya, Turkey, Australia and the U.S., in part.

My question is this: First, do you believe that the convention fit for purpose in today's time, remembering that it was conceived in a post-Second World War environment? Second, if it is fit for purpose, then what can Canada do to underline and stress the global world order through this convention?

There are 110 million displaced people in the world today. We need order as opposed to chaos.

Ms. Sreenivasan: I'm interested in Mr. Slocum's reflections on the convention as well. Go ahead if you want to start.

Mr. Slocum: I have a couple of observations.

Is the convention fit for purpose? A regime that was put into place smack in the middle of the 20th century, it's implausible to think it will be as fit for purpose by the time we get to the middle of the 21st century.

remplis correctement la première fois, en temps opportun. Ils reçoivent de l'aide pour obtenir un permis de travail. Ils trouvent un emploi. Ils déménagent du logement à court terme dans le logement transitoire à long terme, souvent un logement communautaire.

Avec toute cette aide, nous pouvons — à une fraction du prix, soit le tiers ou le quart du coût que nous dépensons pour des mesures d'urgence et des hôtels — héberger et soutenir les demandeurs d'asile. Nous atténuerons les pressions qui s'exercent sur les refuges municipaux. Nous aurons de meilleurs résultats. Nous économiserons de l'argent et sauverons des vies. Les Canadiens nous féliciteront si nous faisons cela.

Il est très important pour nous de reconnaître le besoin de formaliser et de configurer le reste du système. Nous avons essentiellement un processus d'audience avec la CISR, mais ne disposons d'aucun autre système pour nous occuper des demandeurs d'asile. Cela entraîne des résultats pervers.

Si nous pouvions le faire, il serait plus difficile d'instrumentaliser les résultats que nous constatons par ailleurs. Cela renforcera la fierté des Canadiens et contribuera à préparer les futurs Canadiens à la réussite.

La présidente suppléante : J'aimerais maintenant passer au contexte multilatéral. Si imparfaite qu'elle soit, la Convention relative au statut des réfugiés des Nations unies de 1951 est la convention dont nous disposons qui définit qui est un réfugié, qui ne l'est pas, et cetera. Les États membres des Nations unies ont signé la convention, mais, petit à petit, ils s'en éloignent de différentes façons. On peut penser au Royaume-Uni, à l'Italie, à la Libye, à la Turquie, à l'Australie et aux États-Unis, en partie.

Ma question est la suivante : premièrement, pensez-vous que la convention est adaptée à l'époque actuelle, en gardant à l'esprit qu'elle a été créée après la Seconde Guerre mondiale? Deuxièmement, si elle est adaptée, que peut faire le Canada pour souligner et rappeler l'ordre mondial par l'intermédiaire de cette convention?

Il y a 110 millions de personnes déplacées dans le monde aujourd'hui. Nous avons besoin d'ordre plutôt que de chaos.

Mme Sreenivasan : J'aimerais connaître les réflexions de M. Slocum sur la convention également. Allez-y si vous voulez commencer.

M. Slocum : J'ai deux ou trois observations.

La convention est-elle adaptée? Un régime qui a été mis en place au beau milieu du 20^e siècle... Il est invraisemblable de penser qu'il sera aussi adapté lorsque nous arriverons au milieu du 21^e siècle.

Those who are policy-makers, academics, practitioners in this arena ought to be actively thinking of how that system needs to move and what can be done to bend the trend lines in a better rather than worse direction.

A good example is climate displacement, which is not covered in the convention. We know it's a reality. We know there are a lot of definitional issues attached to it which make it hard to put numbers on the phenomenon. It's something which, nonetheless, perhaps through the accretion of soft law — but probably more importantly through some signal advances in hard law, in key countries — finding good humanitarian pathways for those displaced by climate is going to be something which is increasingly important.

It seems implausible that such legislation could pass in the United States at the present time, yet a number of our representatives in the U.S. Congress have co-sponsored the Climate Displaced Persons Act, which was reintroduced in a much improved form in November of 2023. It's worth taking a look at as an example of what's possible in that direction.

The number of countries that have passed legislation is vanishingly few. I believe Argentina has a climate humanitarian visa program. I'm not aware of too many others.

The problem seems to be that it's transnational diffusion of nationalist attitudes. I don't know how we get at that, because I think it's symptomatic of the current phase of the global political economy as much as anything else, where you have a global racialized capitalism which reinforces the types of inequalities that were spoken about during the previous panel when it comes to who gets to move and under what circumstances around the world, something that the multilateral arena — because it's a states-led initiative — is perhaps not the ideal place for this.

Those of us who speak in that arena can continually point out the fact that we're talking about the global movement of people. It's worth emphasizing that this is not an aberration, that this is a necessary part of human existence.

Whether it be for humanitarian or economic reasons, or family unification, there are bona fide reasons that people ought to and should move, and the benefits of that accrue to so many parties.

Les décideurs, les universitaires, les praticiens dans ce domaine doivent réfléchir activement à la façon dont ce système doit bouger et à ce qui peut être fait pour faire fléchir les tendances afin de les amener dans une direction qui soit meilleure, et non pire.

Un bon exemple est le déplacement climatique, qui n'est pas couvert dans la convention. Nous savons que c'est une réalité et que cela est associé à beaucoup de problèmes sur le plan des définitions, de sorte qu'il est difficile de chiffrer le phénomène. C'est quelque chose qui, néanmoins, peut-être par l'accumulation de normes non contraignantes, mais peut-être surtout grâce à des avancées notables dans la législation contraignante, dans des pays clés... il sera de plus en plus important de trouver de bonnes voies humanitaires pour les personnes déplacées en raison du climat.

Il semble invraisemblable qu'une telle législation puisse être adoptée aux États-Unis à l'heure actuelle, or un certain nombre de nos représentants au Congrès américain ont coparrainé la loi sur les personnes déplacées en raison du climat, qui a été réintroduite sous une forme améliorée en novembre 2023. Cela vaut la peine de l'examiner comme exemple de ce qui est possible en ce sens.

Le nombre de pays qui ont adopté des lois est nettement insuffisant. Je pense que l'Argentine a un programme de visa humanitaire pour des raisons climatiques. Je n'en connais pas beaucoup d'autres.

Le problème selon moi tient à la diffusion transnationale d'attitudes nationalistes. Je ne sais pas comment nous en arrivons là, parce que je pense que c'est symptomatique de la phase actuelle de l'économie politique mondiale autant que le reste, où le capitalisme racisé mondial renforce le genre d'inégalités dont on a parlé avec les témoins précédents, pour ce qui est de savoir qui peut se déplacer dans le monde et dans quelles circonstances, chose pour laquelle l'arène multilatérale — parce qu'il s'agit d'une initiative dirigée par les États — n'est peut-être pas l'endroit idéal.

Ceux d'entre nous qui s'expriment dans cette arène peuvent sans cesse signaler que nous parlons du déplacement mondial de personnes. Il convient d'insister sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une aberration; c'est une partie nécessaire de l'existence humaine.

Que ce soit pour des raisons humanitaires ou économiques, ou pour la réunification familiale, il y a des raisons légitimes pour lesquelles les gens doivent et devraient se déplacer, et les avantages de ces déplacements s'accumulent pour un très grand nombre de parties.

I don't know how to turn the tide of this transnational diffusion of these very reactionary and ultranationalist ideas infused with racialized notions of the nation-state that seem to be growing in so many parts of the world.

Ms. Sreenivasan: I was going to go in a similar direction. In my mind I was thinking about, do we fix and change the refugee convention or do we need other instruments?

Certainly, I think the context we're looking at now is the one you've named, Senator Omidvar, which is 110 million people forcibly displaced, which is in addition to the regular reasons that people move. The question of how people are forcibly displaced is more diffuse now than the original five definitions in the refugee convention.

The interesting leadership that we have also seen from the UNHCR is for the international community to have a conversation about what the obligation is to facilitate safe pathways for people facing forced displacement — recognizing there are multiple motivations and causes for that, climate being one, absolutely — and figuring out the range of tools and international instruments that are possible to support this.

The other side of it, which is sometimes forgotten in the discussion, is the importance of addressing root causes. That's the other critical element in a discussion about growing displacement, recognizing what the drivers are and the obligation of countries like Canada to address those.

There is a lot of work that the Canadian government can do to address root causes, both in the context of climate — also in the context of resource extraction — and accountability of Canadian companies overseas.

It's a combination of increased work that's needed to address root causes and a more systemic conversation internationally about the range of instruments that are required. I don't have a position at the moment about whether that means changes to the refugee convention. But it does mean changes to the ways we manage and ensure safety for people who are driven for a variety of reasons.

The Acting Chair: I wish to thank both our witnesses. This has been a fascinating conversation. Unfortunately, we have to stop because we have a new panel next and we need an eight-minute break to on-board them, colleagues.

Je ne sais pas comment inverser le cours de cette diffusion transnationale d'idées très réactionnaires et ultranationalistes infusées de concepts racisés de l'État-nation, qui semblent prendre de l'ampleur dans un très grand nombre de régions du monde.

Mme Sreenivasan : Je m'en allais dans une direction similaire. J'étais en train de me demander si nous devons corriger et changer la convention relative aux réfugiés ou si nous avons besoin d'autres instruments.

Certes, je pense que le contexte que nous examinons à l'heure actuelle est celui que vous avez nommé, madame la sénatrice Omidvar, à savoir que 110 millions de personnes sont déplacées de force, ce qui s'ajoute aux raisons habituelles pour lesquelles les gens se déplacent. La question de savoir comment les personnes sont déplacées de force est maintenant plus diffuse que dans les cinq définitions originales de la convention relative aux réfugiés.

Le leadership intéressant que nous avons également observé de la part du HCR vise à ce que la communauté internationale ait une conversation quant à l'obligation de faciliter des voies sûres pour les personnes qui font face à un déplacement forcé — reconnaissant qu'il y a de multiples motivations et causes à cela, le climat en étant une, absolument — et afin d'imaginer la série d'outils et d'instruments internationaux qui sont possibles pour le soutenir.

L'autre aspect parfois oublié de la discussion est l'importance de s'attaquer aux causes profondes. C'est l'autre élément critique d'une discussion au sujet de l'augmentation du nombre de déplacements, reconnaissant ce que sont les moteurs et l'obligation de pays comme le Canada d'y réagir.

Le gouvernement canadien a beaucoup de travail à faire pour s'attaquer aux causes profondes, dans le contexte aussi bien du climat — également dans le contexte de l'extraction de ressources — que de la responsabilisation des entreprises canadiennes à l'étranger.

C'est une combinaison du travail accru nécessaire pour s'attaquer aux causes profondes et d'une conversation plus systématique à l'échelle internationale au sujet de l'éventail d'instruments qui sont requis. À l'heure actuelle, je ne saurais dire si cela suppose d'apporter des changements à la convention relative aux réfugiés. Mais cela signifie d'apporter des changements à notre façon de gérer et d'assurer la sécurité des personnes qui sont poussées à venir pour diverses raisons.

La présidente suppléante : Je tiens à remercier nos deux témoins. La conversation a été fascinante. Malheureusement, nous devons nous arrêter pour recevoir le prochain groupe d'intervenants et faire une pause de huit minutes afin de les accueillir, mesdames et messieurs.

Thank you very much, Mr. Slocum, Ms. Sreenivasan, for enlightening us. If you have any further thoughts, please feel welcome to send them to the committee clerk. Otherwise, I hope you will see some of your words reflected in our final report and recommendations.

Colleagues, we move on to our third panel. I would like to introduce our panellists. Thank you for being with us in person and online. We have with us Jennifer Bond, Founder and Chief Executive Officer, Pathways International and Chair, Global Refugee Sponsorship Initiative; via video conference, we welcome Shauna Labman, Executive Director and Associate Professor, Global College, University of Winnipeg.

You will both have five minutes to make your opening presentation. As you can see, we are a small committee, so we will have a lot of time with you to ask and probe and get your wisdom. Just as a heads-up, we are looking for recommendations that we can embrace and reflect in our report.

With that, Ms. Bond, please proceed.

Jennifer Bond, Founder and Chief Executive Officer, Pathways International and Chair, Global Refugee Sponsorship Initiative, as an individual: Thank you, Madam Chair and honourable senators. I'm aware that many of you have made special efforts to be here today. Thank you for that and for the privilege of speaking with you.

I'm going to speak briefly to three issues this evening. The first is the global state of play around refugee sponsorship, the second is the Global Refugee Sponsorship Initiative, and the third is Canadian leadership.

As some of you know well, refugee sponsorship is a uniquely Canadian way of welcoming refugees. For over 40 years, millions of Canadians have opened their communities and their hearts to newcomers. While our program isn't perfect — there are improvements that can and should be made — we have a lot of data that show us that sponsorship is good for refugees, it's good for sponsors, and it's good for host communities. We also have millions of stories from sponsors in big cities and small towns all across our country. Sponsors are faith organizations, business people, walking clubs and elementary school kids. They're in all parts of our country, and they take many different types. Sponsorship is something that is deeply Canadian.

In 2017, the Global Refugee Sponsorship Initiative, or GRSI, was formed to help governments and NGOs outside of Canada introduce their own sponsorship programs. The GRSI is a

Merci beaucoup, monsieur Slocum, madame Sreenivasan, de nous avoir éclairés. Si vous avez d'autres réflexions, n'hésitez pas à les envoyer au greffier du comité. Autrement, j'espère que vous verrez certains de vos mots apparaître dans notre rapport final et nos recommandations.

Chers collègues, nous passons maintenant à notre troisième groupe de témoins. J'aimerais présenter nos intervenants. Merci d'être avec nous en personne et en ligne. Nous accueillons Jennifer Bond, fondatrice et directrice générale, Pathways International et présidente, Initiative mondiale de parrainage pour réfugiés; par vidéoconférence, nous recevons Shauna Labman, directrice générale et professeure agrégée, Global College, Université de Winnipeg.

Vous aurez toutes les deux cinq minutes pour présenter votre déclaration liminaire. Comme vous pouvez le voir, nous sommes un petit comité, ce qui veut dire que nous aurons beaucoup de temps pour vous poser des questions, vous sonder et recueillir vos avis. À titre d'information, nous sommes à la recherche de recommandations que nous pouvons intégrer dans notre rapport.

Sur ce, madame Bond, la parole est à vous.

Jennifer Bond, fondatrice et directrice générale, Pathways International et présidente, Initiative mondiale de parrainage pour réfugiés, à titre personnel : Merci, madame la présidente, et honorables sénatrices. Je sais que bon nombre d'entre vous ont fait des efforts particuliers pour être ici aujourd'hui. Je vous en remercie et je vous remercie du privilège de pouvoir m'adresser à vous.

Je vais parler brièvement de trois questions ce soir. La première est l'état d'avancement mondial du parrainage de réfugiés; la deuxième est l'Initiative mondiale de parrainage pour réfugiés; et la troisième est le leadership canadien.

Comme certains d'entre vous le savent, le parrainage des réfugiés est une façon typiquement canadienne d'accueillir les réfugiés. Depuis plus de 40 ans, des millions de Canadiens ont ouvert leurs communautés et leur cœur à des nouveaux arrivants. Bien que notre programme ne soit pas parfait — des améliorations peuvent et doivent être apportées —, nous disposons de beaucoup de données qui nous montrent que le parrainage est une bonne chose pour les réfugiés, pour les répondants et pour les communautés d'accueil. Nous avons également des millions d'histoires de répondants dans des grandes villes et des petites villes d'un bout à l'autre de notre pays. Les répondants sont des organisations confessionnelles, des gens d'affaires, des clubs de marche et des élèves d'écoles primaires. Ils sont répartis partout au pays et revêtent de nombreuses formes différentes. Le parrainage est quelque chose de profondément canadien.

En 2017, l'Initiative mondiale de parrainage de réfugiés, ou IMPR, a été créée pour aider les gouvernements et les ONG à l'extérieur du Canada à présenter leurs propres programmes de

unique, multi-sectoral partnership that includes the Government of Canada, the UN Refugee Agency, or UNHCR, several private-sector philanthropies and my organization at the University of Ottawa.

Our mandate has been to support programs outside of Canada, because until our formation, Canada for decades had the only sponsorship program in the world. A year after we were formed, the Global Compact on Refugees — which I know is a topic for this committee — explicitly encouraged countries to work with the GRSI to design and introduce new sponsorship programs. Since then, we have worked in over 20 countries and seeded over 30 sponsorship programs all over the world. You can see on the map and in the table we submitted as evidence in advance of today's hearing where those different programs are located.

I also submitted as evidence a map that gives you a taste of the global ecosystem of actors that the GRSI has helped create. This is not comprehensive, but it's meant to give you just a little taste of the many different kinds of stakeholders all over the world that we now work with to help sponsorship grow.

We have learned a lot over all these years about sponsorship alongside all these different governments, NGOs, funders and many others. We've tried things, and sometimes they've failed. We've taken risks, and occasionally they've succeeded. Just like here in Canada, none of these programs are perfect. We're all still learning. But sitting here today, I can share with you that we are closing in on a very exciting milestone. Nearly one million people have been sponsored since the GRSI launched its work. This means that many millions of sponsors all over the world are now actively welcoming newcomers as their new neighbours. They are finding and furnishing homes, getting kids registered in schools and helping adults find jobs and integrate into local communities.

The 40-year-old program is no longer just an idea just for Canadians.

I want to take a moment to highlight some of the developments in the United States in particular. I did see most of the comments from my colleague, John Slocum, so I think this will add to some of his testimony.

The U.S. has introduced three major sponsorship programs in the past few years. Uniting for Ukraine is a humanitarian program that has now landed over 182,000 people. The humanitarian program, CHNV, for Cubans, Haitian, Nicaraguan and Venezuelan nationals, has landed over 386,000 people to

parcage. L'IMPR est un partenariat multisectoriel unique qui réunit le gouvernement du Canada, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés, ou HCR, plusieurs organisations philanthropiques du secteur privé et mon organisation à l'Université d'Ottawa.

Notre mandat a été de soutenir des programmes à l'extérieur du Canada, car jusqu'à notre création, le Canada a été pendant des dizaines d'années le seul programme de parcage au monde. Une année après notre formation, le Pacte mondial sur les réfugiés — qui, je le sais, est un sujet du comité — encourageait explicitement les pays à travailler avec l'IMPR pour concevoir et présenter de nouveaux programmes de parcage. Depuis, nous avons travaillé dans plus de 20 pays et lancé plus de 30 programmes de parcage dans le monde entier. Vous pouvez voir sur la carte et dans le tableau que nous avons présenté comme données probantes en prévision de l'audience d'aujourd'hui à quel endroit se trouvent ces différents programmes.

J'ai également soumis comme donnée probante une carte qui vous donne un avant-goût de l'écosystème mondial des acteurs que l'IMPR a aidé à créer. Celle-ci n'est pas exhaustive, mais elle vise simplement à vous donner une petite idée des nombreux types d'intervenants différents répartis partout dans le monde avec qui nous travaillons maintenant pour aider à faire croître le parcage.

Nous avons beaucoup appris durant toutes ces années au sujet du parcage avec tous ces gouvernements différents, ONG, bailleurs de fonds et nombreux autres intervenants. Nous avons essayé des choses, et nous avons parfois échoué. Nous avons pris des risques, et avons parfois réussi. Tout comme ici au Canada, aucun de ces programmes n'est parfait. Nous sommes toujours en train d'apprendre. Mais ici aujourd'hui, je peux vous dire que nous sommes en train de nous rapprocher d'un jalon très emballant. Près de un million de personnes ont été parcagées depuis que l'IMPR a lancé ses activités. Cela signifie que des millions de répondants partout dans le monde accueillent maintenant activement des nouveaux arrivants comme leurs nouveaux voisins. Ils trouvent et meublent des maisons, inscrivent des enfants à l'école et aident des adultes à trouver des emplois et à s'intégrer dans les communautés locales.

Le programme, en vigueur depuis 40 ans, n'est plus seulement une idée pour les seuls Canadiens.

Je veux prendre un moment pour souligner certains des progrès réalisés aux États-Unis en particulier. J'ai vu la plupart des commentaires formulés par mon collègue, John Slocum, et je pense que ce que je dirai contribuera à son témoignage.

Les États-Unis ont présenté trois programmes de parcage majeurs au cours des dernières années. Uniting for Ukraine est un programme humanitaire qui a maintenant permis d'accueillir plus de 182 000 personnes. Le programme humanitaire CHNV, destiné aux ressortissants cubains, haïtiens, nicaraguayens et

sponsors and continues to welcome at a rate of 30,000 people a month. Just think about that in the context of Canada's numbers. They're extraordinary numbers — 30,000 people landing to sponsors each month.

The U.S. has also introduced the Welcome Corps, which, like our own private sponsorship program, allows sponsors to name refugees from all over the world. That program opened fully in late December, and since then, over 60,000 sponsors have applied to support more than 35,000 refugees from every region in the world. Again, that's just reporting since December.

Many American experts note that this is the most significant transformation in the U.S. refugee program in over 40 years. It doesn't mean there isn't a lot more work to be done. There is. A lot of the programs and maps in front of you are fragile. They are imperfect. Many are temporary. Unlike in Canada, sponsorship is not well known in the general population. There isn't a robust network of sponsorship agreement holders or other experts available to support sponsors in their journey. There is not a multi-decade experience from which to draw. However, we're off to a really good start at a moment when the refugee system desperately needs the engagement of these millions of welcomers.

I wanted to say a few brief words about the GRSI itself. This is a very unique partnership. As I mentioned, it involves six very different institutions. I'd be pleased to take your questions if you want more details about how we work and what we do together, but here I just want to flag that these institutions are all very different. We have different mandates, different staffing models and different risk profiles. This kind of partnership is not easy. It's actually a lot of work, and it's especially difficult for governments. I want to acknowledge and thank the officials at Immigration, Refugees and Citizenship Canada, or IRCC, who have made this very unusual partnership possible for all these years.

Through its leadership in the GRSI, Canada has not only helped bring sponsorship to the world — though clearly they have done that — it has also shown a new and powerful way of doing capacity building and migration diplomacy — one that has been noted with thanks by many governments — and it has also demonstrated a new way of doing partnership — a hard way, and a way that can succeed. I'll note that the Global Task Force on Refugee Labour Mobility and the Global Task Force on Third Country Education Pathways, which also come out of the Global Compact on Refugees, are modelled directly on the multi-sectoral approach and work of the GRSI.

vénézuéliens, a permis à plus de 386 000 personnes d'être parrainées et continue d'accueillir 30 000 personnes par mois. Imaginez cela dans le contexte des chiffres canadiens. Ce sont des chiffres extraordinaires : 30 000 personnes parrainées chaque mois.

Les États-Unis ont également introduit le Welcome Corps, qui, à l'instar de notre propre programme de parrainage privé, permet aux répondants de désigner des réfugiés de partout dans le monde. Ce programme est complètement ouvert depuis la fin décembre, et depuis, plus de 60 000 répondants ont présenté une demande pour aider plus de 35 000 réfugiés de toutes les régions du monde. Encore une fois, cela ne tient compte que des chiffres depuis décembre.

De nombreux experts américains notent qu'il s'agit de la transformation la plus importante du programme de réfugiés des États-Unis depuis plus de 40 ans. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas beaucoup plus de travail à faire. C'est le cas. Beaucoup des programmes et des cartes qui sont devant vous sont fragiles. Ils sont imparfaits. Un grand nombre sont temporaires. Contrairement à ce que l'on voit au Canada, le parrainage n'est pas bien connu au sein de la population générale. Il n'y a pas de réseau robuste de titulaires d'ententes de parrainage ni d'autres experts disponibles pour aider les répondants dans leur cheminement. Il n'y a pas une expérience longue de nombreuses décennies de laquelle on peut s'inspirer. Cependant, nous avons pris un très bon départ à un moment où le système de détermination du statut de réfugié a désespérément besoin de la participation de ces millions de personnes qui les accueillent.

Je tenais à dire quelques mots au sujet de l'IMPR elle-même. Il s'agit d'un partenariat très unique. Comme je l'ai mentionné, il réunit six institutions très différentes. Je serai heureuse de répondre à vos questions si vous voulez plus de détails sur notre travail et ce que nous faisons ensemble, mais je tiens simplement à souligner que ces institutions sont toutes très différentes. Nous avons des mandats différents, des modèles de dotation différents et des profils de risque différents. Ce type de partenariat n'est pas facile. Il représente en fait beaucoup de travail, et c'est particulièrement difficile pour les gouvernements. Je tiens à le reconnaître et je remercie les représentants d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, ou IRCC, qui ont rendu ce partenariat très inhabituel possible pendant toutes ces années.

Grâce à son leadership au sein de l'IMPR, le Canada a non seulement contribué à faire connaître le parrainage dans le monde — même s'il l'a clairement fait —, mais il a également montré une façon nouvelle et puissante de renforcer les capacités et de faire de la diplomatie en matière de migration, une façon de faire qui a été saluée par de nombreux gouvernements. Il a également démontré une nouvelle façon d'établir un partenariat — une façon difficile et qui peut réussir. Je souligne que le Groupe de travail mondial sur la mobilité de la main-d'œuvre formée de réfugiés et le Groupe de travail mondial sur les voies complémentaires d'admission par l'éducation dans les

This brings me to my last topic, which is the urgent need for ongoing Canadian leadership in the global refugee system. It has actually never been more important. Today's system is not built for our current challenges. It isn't serving governments, NGOs and communities, and it certainly is not serving refugees.

Canada is a critical actor, in part because of our willingness to lead and to innovate. We need Canada to pioneer new programs and pathways and take bold new ideas here at home and then share those experiences honestly — the good, the bad and the failures too — with others. We need Canada to keep pushing the envelope about what kinds of public-private partnerships are possible and that will allow us to maximize the impact. Frankly, we need Canada to continue sharing its experiences with sponsorship too. The work is not yet done, but seven years into this experience, I am more convinced than ever that sponsorship has the potential to significantly reform the global refugee system for the better.

Here, I'll close with some numbers from our colleagues at More in Common, which has worked with leading polling firms across the world and whose research has consistently found that sponsorship increases public support for refugee protection. For example, 7 out of 10 Americans support sponsorship — and that includes the majorities of both Democrat and Republican voters. Additionally, 26% of American adults, which equates to roughly 50 million people, express an interest in being personally involved in sponsoring refugees into their communities.

We have similar data from other places. In the United Kingdom, a population segment that is the most opposed to the intake of refugees in that country, with a 50-point margin of opposition among that group, has changed to a three-point margin of support. So, from 50-point opposition to three points of support when the concept of sponsorship is introduced.

I'm going to stay in the United Kingdom for my last comment. Over 145,000 Ukrainians have been sponsored to the U.K. through the Homes for Ukraine scheme. This is a unique sponsorship program that requires sponsors to host refugees in their own homes for six months because of the housing shortage and because of public concerns around the use of housing to support refugees. We worked on the design of this program. Frankly, I was very skeptical that sponsors would be willing to put people in their own homes — on their couches and in their

pays tiers, qui sont également issus du Pacte mondial pour les réfugiés, s'inspirent directement de l'approche et des travaux multisectoriels de l'IMPR.

Cela m'amène à mon dernier sujet, soit le besoin urgent d'un leadership canadien continu dans le système mondial de protection des réfugiés. En réalité, ce leadership n'a jamais été aussi important. Le système existant n'est pas conçu pour répondre à nos défis actuels. Il ne sert pas les gouvernements, les ONG et les collectivités, et certainement pas les réfugiés.

Le Canada est un acteur essentiel, en partie grâce à sa volonté de diriger et d'innover. Il faut que le Canada soit un pionnier en matière de nouveaux programmes et de nouvelles voies, qu'il adopte de nouvelles idées audacieuses ici chez lui, puis qu'il partage honnêtement ces expériences — les bonnes, les mauvaises et les échecs aussi — avec les autres. Il faut que le Canada continue de faire valoir les types de partenariats public-privé possibles, ce qui permettra d'en maximiser l'incidence. À vrai dire, il faut que le Canada continue également de partager ses expériences en matière de parrainage. Le travail n'est pas encore terminé, mais sept ans après le début de cette expérience, je suis plus convaincu que jamais : le parrainage a le potentiel de réformer en profondeur le système mondial de protection des réfugiés, pour le mieux.

Je terminerai avec quelques chiffres de nos collègues de Destin Commun, qui ont travaillé avec des cabinets de sondage de premier plan dans le monde entier et dont les recherches ont régulièrement montré que le parrainage augmente le soutien du public à l'égard de la protection des réfugiés. Par exemple, 7 Américains sur 10 soutiennent le parrainage — et cela inclut la majorité des électeurs démocrates et républicains. De plus, 26 % des adultes américains, soit environ 50 millions de personnes, souhaitent participer personnellement au parrainage de réfugiés dans leur collectivité.

Nous disposons de données similaires provenant d'autres régions. Au Royaume-Uni, le segment de population le plus opposé à l'accueil de réfugiés dans ce pays, avec une marge d'opposition de 50 points au sein du groupe, s'est transformé en une marge de soutien de trois points. Ainsi, cette marge de 50 points d'opposition passe à trois points de soutien lorsque la notion de parrainage est proposée.

Je vais rester au Royaume-Uni pour mon dernier commentaire. Plus de 145 000 Ukrainiens ont été parrainés au Royaume-Uni dans le cadre du programme Homes for Ukraine. Il s'agit d'un programme de parrainage unique : les répondants doivent héberger les réfugiés dans leur propre maison pendant six mois en raison de la pénurie de logements et des inquiétudes du public concernant l'utilisation de logements pour aider les réfugiés. Nous avons travaillé à la conception du programme. Franchement, j'étais très sceptique quant à la volonté

spare rooms — for six months. But it worked, and 186,000 Ukrainians have been welcomed into U.K. homes and successfully supported by their sponsors.

What I find incredible is that the data tells us 81% of those sponsors had a positive experience, and more than 50% said that they would host refugees of another nationality if offered the opportunity to do so again. For me, that is the potential and power of these programs and why I would encourage this committee to consider recommending Canada's ongoing leadership in sharing sponsorship around the world for the next phase of this work.

Thank you very much.

The Acting Chair: Thank you very much. Ms. Labman?

Shauna Labman, Executive Director and Associate Professor, Global College, University of Winnipeg, as an individual: Thank you for the invitation to appear before this committee. I am the author of the 2019 UBC book *Crossing Law's Border: Canada's Refugee Resettlement Program*, which examines the intersection of international rights, responsibility and obligation in the absence of a legal scheme for refugee resettlement, and co-editor of the 2020 book *Strangers to Neighbours: Refugee Sponsorship in Context*, which seeks to explain the origins and development of refugee sponsorship, paying particular attention to the unintended consequences and ethical dilemmas it produces for refugee policy. The focus of my research since 2007 has been Canada's international legal obligations to refugees, the evolution and operation of sponsorship in relation to government resettlement and asylum, as well as the promotion of sponsorship to other states.

An important starting point and premise of my academic work is that sponsorship cannot be examined in isolation. Too often, the attributes and benefits of sponsorship are celebrated and the program promoted without adequate attention to how it fits within the broader humanitarian admissions and global refugee responses. Sponsorship must be understood relationally. Typically, sponsors articulate this as the complementary nature of sponsorship in relation to government resettlement, commonly referred to by sponsors as the principle of additionality.

I want to be clear that understanding private sponsorship relationally also means examining how and whether sponsorship and government resettlement influence access to asylum, which

des répondants d'héberger les gens chez eux — sur leur canapé et dans leur chambre d'amis — pendant six mois. Mais cela a fonctionné, et 186 000 Ukrainiens ont été accueillis dans des foyers britanniques et soutenus avec succès par leurs répondants.

Le plus incroyable, selon moi, c'est que les données révèlent que 81 % de ces répondants ont eu une expérience positive, et plus de 50 % ont déclaré qu'ils accueilleraient des réfugiés d'une autre nationalité si on leur en donnait de nouveau l'occasion. À mon avis, cela dénote le potentiel et la puissance de ces programmes, et c'est la raison pour laquelle j'encouragerais le comité à envisager de recommander le leadership continu du Canada dans le partage du parrainage à l'échelle mondiale pour la prochaine phase des travaux.

Merci beaucoup.

La présidente suppléante : Merci beaucoup. Madame Labman, vous avez la parole.

Shauna Labman, directrice générale et professeure agrégée, Global College, Université de Winnipeg, à titre personnel : Merci de l'invitation à comparaître devant le comité. Je suis l'auteure du livre publié en 2019 aux presses de l'Université de la Colombie-Britannique, intitulé *Crossing Law's Border: Canada's Refugee Resettlement Program*, qui examine la convergence des obligations, des responsabilités et des droits internationaux en l'absence d'un régime juridique qui régit la réinstallation des réfugiés. Je suis également corédactrice du livre publié en 2020, intitulé *Strangers to Neighbours: Refugee Sponsorship in Context*, qui cherche à expliquer les origines et l'élaboration du parrainage de réfugiés, en prêtant une attention particulière aux conséquences imprévues et aux dilemmes éthiques qu'il engendre pour la politique relative aux réfugiés. Depuis 2007, mes recherches portent sur les obligations juridiques internationales du Canada envers les réfugiés, l'évolution et le fonctionnement du parrainage concernant le programme de réinstallation et de demandes d'asile du gouvernement, ainsi que la promotion du parrainage vers d'autres États.

Un point de départ important, qui sert de prémissse à mes travaux universitaires, est qu'on ne peut examiner le parrainage de manière isolée. Trop souvent, on célèbre les attributs et les avantages du parrainage et on fait la promotion du programme sans accorder suffisamment d'attention à la façon dont le parrainage s'inscrit dans le cadre élargi des admissions à des fins humanitaires et des interventions mondiales touchant les réfugiés. Il faut comprendre le parrainage sur le plan relationnel. En général, les répondants disent qu'il s'agit de la nature complémentaire du parrainage concernant le programme de réinstallation du gouvernement, ce que les répondants appellent communément le principe d'additionnalité.

Je veux préciser : comprendre le parrainage privé sur le plan relationnel signifie également déterminer si et en quoi le parrainage et le programme de réinstallation du gouvernement

connects back to the panel discussion on the STCA with Professors Arbel and Liew. In fact, in 2019, Jamie Liew and I co-wrote an article titled *Law and moral licensing in Canada: the making of illegality and illegitimacy along the border*, where we argued that moral licensing can explain Canada's dichotomous treatment of inland and overseas refugees, whereby curtailing access to asylum is insulated from critique because Canada has seemingly done its humanitarian part in resettling thousands of overseas refugees increasingly through sponsorship.

It's important to note that resettlement, including sponsorship, will never be the solution for most of the world's refugees. It is, in fact, a small piece of the puzzle and does not eradicate the need and desperation that propels people across borders on their own to claim asylum. What must always be central is to broaden protection access. Resettlement must always be in addition to asylum and not in lieu of it, and sponsorship and newer language of complementary pathways must complement resettlement admissions as opposed to competing with or replacing government resettlement.

In Canada, what we have seen is an overall increase in resettlement admissions but also an increasing reliance on sponsors for the largest proportion of these admissions. Government resettlement numbers were in the 7,000 range throughout the first decade of the 2000s, with private sponsorship numbers at less than half of that, reaching a high of 42% of resettlement in 2011. Current numbers and planned admissions are higher, at over 40,000 resettlement admissions, but they put sponsors responsible for almost 65% of these admissions.

Sponsors are able to name those they wish to resettle, meaning sponsored refugees are often known by or have pre-existing connections to Canadians, and it is that personal connection that compels sponsors to commit the undertaking. It also leads to an echo effect of subsequent sponsorships of linked family and connections that arguably is what has made sponsorship in Canada so sustainable and speaks to why the Blended Visa Office-Referred, or BVOR program, where naming is not permitted, has been less successful.

To be sure, sponsorship undoubtedly builds community connections between citizens and refugees, engages citizens in refugee advocacy, and creates an atmosphere of welcome for newcomers, but the shifting proportional reliance on sponsorship must be continued to be understood in addition to government resettlement commitments and not in any way replacing them.

ont un effet sur l'accès à l'asile, ce qui nous ramène à la table ronde sur l'ETPS à laquelle ont participé Mmes Arbel et Liew. En fait, en 2019, Jamie Liew et moi avons co-écrit un article intitulé « Law and moral licensing in Canada: the making of illegality and illegitimacy along the border »; nous y affirmions que la sanction morale peut expliquer le traitement dichotomique que le Canada réserve aux réfugiés de l'intérieur et à l'étranger, selon lequel l'accès restreint à l'asile est à l'abri des critiques parce que le Canada a apparemment fait sa part du volet humanitaire en réinstallant des milliers de réfugiés à l'étranger, et ce, de plus en plus grâce au parrainage.

Il est important de souligner que la réinstallation, notamment le parrainage, ne sera jamais la solution pour la plupart des réfugiés dans le monde. En fait, c'est une petite pièce du casse-tête qui ne fait pas disparaître le besoin et le désespoir qui poussent les gens à franchir les frontières par leurs propres moyens pour demander l'asile. Il demeure essentiel d'élargir l'accès à la protection. La réinstallation doit toujours s'ajouter à l'asile et non le remplacer; le parrainage et les nouvelles formulations de voies complémentaires doivent s'ajouter aux admissions en vue de la réinstallation plutôt que de concurrencer ou de remplacer le programme de réinstallation du gouvernement.

Au Canada, nous avons constaté une augmentation globale des admissions en vue de la réinstallation, mais également une dépendance croissante à l'égard des répondants pour la plupart de ces admissions. Dans le cadre du programme gouvernemental, il y a eu 7 000 réinstallations tout au long de la première décennie des années 2000, et le nombre de parrainages privés était inférieur à la moitié de ce chiffre, atteignant un sommet de 42 % des réinstallations en 2011. Les chiffres actuels et les admissions prévues sont plus élevés, avec plus de 40 000 admissions en vue de la réinstallation, mais les répondants seraient responsables de près de 65 % de ces admissions.

Les répondants peuvent désigner les personnes qu'ils souhaitent réinstaller, ce qui signifie que les réfugiés parrainés sont souvent connus des Canadiens ou ont déjà des liens avec eux, et c'est ce lien personnel qui oblige les répondants à s'engager. Cela entraîne également un effet d'écho de parrainages ultérieurs de membres de la famille apparentés et de relations, ce qui a sans doute rendu le parrainage si durable au Canada et qui explique pourquoi le Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas, ou Programme mixte des RDBV, qui ne permet pas la désignation, a connu moins de succès.

Le parrainage crée sans aucun doute des liens communautaires entre les citoyens et les réfugiés, mobilise les citoyens dans la défense des réfugiés et crée un climat d'accueil pour les nouveaux arrivants, mais il faut comprendre que le recours proportionnel changeant au parrainage s'ajoute aux engagements du gouvernement en matière de réinstallation et ne les remplace en aucun cas.

When looking at the global refugee population and access to solutions, UN data shows the projected need for resettlement is over 2.4 million refugees in 2024, a 20% increase from 2023. Government resettlement referrals come primarily from the UN and are of Convention refugees prioritized for resettlement. Sponsorship may fall within these priorities but also expands admissions beyond the Convention refugees to a broader category of humanitarian protected persons. So government-led protection-based resettlement ensures protection exists for those most in need. This requires a firm commitment to maintain government resettlement while facilitating and encouraging sponsorship and other complementary pathways and ensuring access to asylum in the way of protection.

I'll leave it at that for now and open it to questions. Thank you.

The Acting Chair: Thank you both very much.

Senator Simons: Thank you both very much.

I have to say, Ms. Bond, that was really inspiring. I had no idea that that work had happened, and it makes me all choked up and proud as a Canadian to think that we have exported this model. I also understand the argument that Professor Labman makes that if you're overly dependent on the community, not only does that put a lot of pressure on civil society groups to step up, it also has this ripple effect. It makes the refugee system a little bit unfair in the sense that you are choosing who comes, and if you don't have a second cousin or an affiliated church group or something, you are less likely to be able to come, even if your situation is every bit as dire.

You've given the examples of the United States and Great Britain. Where have you found the greatest challenges in getting this off the ground, and are there things that we can learn to make our system better as you watch other countries work through the growing pains of this?

Ms. Bond: Thank you very much. If I may just address your first comment about the fairness in the system before answering your second question about the lessons we've learned.

The first thing is just a definitional point. Without becoming technical, the language of sponsorship in the way that I'm using it here does include individuals who are sponsoring UNHCR-referred refugees, like the BVOR program. I want to mention

Si l'on examine la population mondiale de réfugiés et l'accès aux solutions, les données des Nations unies montrent que les besoins prévus en matière de réinstallation s'élèvent à plus de 2,4 millions de réfugiés en 2024, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2023. Les recommandations gouvernementales touchant la réinstallation proviennent principalement des Nations unies et concernent des réfugiés au sens de la convention dont la réinstallation est prioritaire. Le parrainage peut s'inscrire dans ces priorités, mais il élargit également les admissions au-delà des réfugiés au sens de la convention, pour les appliquer à une catégorie plus large de personnes protégées à titre humanitaire. Ainsi, la réinstallation fondée sur la protection, dirigée par le gouvernement, garantit une protection pour ceux qui en ont le plus besoin. Cela nécessite un engagement ferme à maintenir le programme de réinstallation du gouvernement tout en facilitant et en encourageant le parrainage et d'autres voies complémentaires et en garantissant l'accès à l'asile sous forme de protection.

Je termine là-dessus; vous pourrez me poser des questions à ce sujet. Merci.

La présidente suppléante : Merci beaucoup à vous deux.

La sénatrice Simons : Je vous remercie beaucoup toutes les deux.

Madame Bond, je dois dire que c'était vraiment inspirant. Je ne savais pas que ce travail avait été réalisé, et en tant que Canadienne, je suis émue et fière de penser que nous avons exporté ce modèle. Je comprends également l'argument avancé par Mme Labman : une trop grande dépendance envers la collectivité exerce de fortes pressions sur les groupes de la société civile pour qu'ils intensifient leurs efforts, mais cela a également un effet d'entraînement. Le système de protection des réfugiés devient ainsi un peu inéquitable dans le sens où vous choisissez qui vient, et si vous n'avez pas de cousin germain ou un groupe religieux affilié ou quelque chose du genre, vous avez moins de chance de pouvoir venir, même si votre situation est tout aussi désastreuse.

Vous avez donné l'exemple des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Où avez-vous constaté les plus grandes difficultés liées à la mise en œuvre d'une telle politique, et que pouvons-nous apprendre pour améliorer notre système tout en regardant d'autres pays surmonter les difficultés croissantes que cela entraîne?

Mme Bond : Merci beaucoup. Permettez-moi de revenir sur votre premier commentaire concernant l'équité du système avant de répondre à votre deuxième question au sujet des leçons que nous avons apprises.

La première chose est simplement une question de définition. Sans entrer dans les détails techniques, la formulation du parrainage comme je l'utilise ici inclut les personnes qui parrainent des réfugiés recommandés par le HCR, comme le

that because I'll come back to some lessons learned about the different types of policy settings, but when I use the word "sponsorship," I really mean programs which empower our communities to come together in groups and lead that welcome and integration effort.

The policy settings are different in all these different countries. That's what has actually allowed us to learn so much. We've had live experiments on all of these different ways of mixing and matching policies in different contexts, in different countries. But it does mean that we have tried, actually in quite a few European countries in particular, taking the capacity in our communities and matching it with an UNHCR-referred refugee.

That's to your point on fairness. To your point of whether it is overly burdening of our civil society organizations, I am constantly surprised — I gave you the U.K. example; it's the most pronounced — by the fact that when you empower sponsors, they do magical things, and they want those responsibilities.

It doesn't mean that we don't need to be careful about the civil society infrastructure and the burdens on organizations whose role is to support sponsors, but I constantly find myself underestimating the power and the appetite of communities to be invited into this process in a meaningful way.

By way of example here in Canada, we have a two-year wait list of people looking to sponsor refugees, so there's not a sense in the actual sponsorship groups that we're asking too much or they don't want this opportunity. In fact, people are often angry because it takes so long. They want to have an opportunity. There are caps in place. The programs are too restrictive. They want to do the basic act of welcoming, and I think sometimes we get in the way of that, or we convince ourselves that it's too much to ask.

Senator Simons: [Technical difficulties] which has an extraordinary history, of which I'm immensely proud, dating back to the Vietnamese — I hate to use the phrase "boat people," but the people who left Vietnam right after the war — and Edmonton has had this knock-on effect of generations of this sponsorship.

Normally, when people from Edmonton who are mad about the system write to me, it's because they have been waiting two years for their person to come and they have knit all the socks and they don't —

Ms. Bond: That's right, exactly. I think when we launched GRSI, the then Minister of Immigration, Refugees and Citizenship, the Honourable John McCallum, was in the seat here and he made a comment that has always stuck with me at

Programme mixte des RDBV. Je tiens à le mentionner parce que je reviendrai sur certaines leçons apprises concernant les différents types de politiques, mais lorsque j'utilise le mot « parrainage », j'entends en réalité des programmes qui permettent à nos collectivités de se réunir en groupes et de diriger cette initiative d'accueil et d'intégration.

Les politiques varient dans tous ces différents pays. C'est ce qui nous a permis en fait d'apprendre tant de choses. Nous avons vécu l'expérience directe de toutes ces manières distinctes de mélanger et de jumeler des politiques dans différents contextes et différents pays. Toutefois, cela signifie que nous avons tenté, dans passablement de pays européens en particulier, de prendre les capacités de nos collectivités et de les jumeler à un réfugié recommandé par le HCR.

Voilà pour votre remarque sur l'équité. Quant à votre question de savoir si cela représente un fardeau excessif pour nos organisations de la société civile, je suis constamment étonnée — je vous ai donné l'exemple du Royaume-Uni; c'est le plus fort — par le fait que, lorsque vous responsabilisez les répondants, ils font des choses magiques et ils veulent assumer ces responsabilités.

Cela ne veut pas dire que nous ne devons pas faire attention à l'infrastructure de la société civile et aux charges qui pèsent sur les organisations dont le rôle est de soutenir les répondants, mais je constate que je sous-estime toujours le pouvoir et l'intérêt des collectivités à prendre part au processus de manière significative.

À titre d'exemple, ici au Canada, nous avons une liste d'attente de deux ans pour les personnes qui cherchent à parrainer des réfugiés. Les groupes de parrainage n'ont donc pas l'impression que nous en demandons trop ou qu'ils ne veulent pas avoir cette occasion. En fait, les gens sont souvent en colère parce que cela prend trop de temps. Ils veulent avoir l'occasion de participer. Des seuils ont été établis. Les programmes sont trop restrictifs. Ils veulent faire l'acte fondamental d'accueillir, et je crois parfois que nous l'empêchons ou que nous nous convainquons que c'est trop demander.

La sénatrice Simons : [Difficultés techniques] qui a une histoire extraordinaire, dont je suis immensément fière, qui remonte aux Vietnamiens — je déteste utiliser l'expression « réfugiés de la mer »... mais les gens qui ont quitté le Vietnam juste après la guerre — et Edmonton a connu pendant des générations les répercussions de ce parrainage.

Normalement, quand les gens d'Edmonton qui sont en colère contre le système m'écrivent, c'est parce qu'ils attendent depuis deux ans que leur personne vienne, qu'ils ont tricoté toutes les chaussettes et qu'ils ne...

Mme Bond : Voilà. Exactement. Je pense que, lorsque nous avons lancé l'IMPR, l'honorable John McCallum, alors ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, siégeait ici et, lors d'une inauguration, il a fait un commentaire qui m'est

one of the opening events. He said he felt that he was the only immigration minister in the world whose population was angry at him for not bringing in enough refugees fast enough. That has really resonated with me.

We go all over the world where everyone is talking about restrictions and border arguments. There are a lot of parts of our system that are divisive, that are difficult and are shutting down, and here's a program where, if you can get the policy settings right, there's an overwhelming appetite from the grassroots, from our public, asking us to bring in more newcomers. I think we have to be really thoughtful about how to bring that power into the system in a moment where, frankly, the system is failing. We need more of this. We need the support of our communities to welcome more people, and I think this is a policy tool that — as you know from your own experience — is incredibly powerful for that reason.

We have learned a lot, so I want to come, if I may, to your question about lessons learned. The first thing is that programs can be risk averse that they don't allow sponsors to do what sponsors know how to do best. In Canada, we have four decades of experience. Again, our program is not perfect, but the idea that sponsors can be trusted and can lead has permeated our program for a long time.

When we go to countries where they have relied exclusively on professional NGOs, they are used to social workers with clipboards who do things and file reports, the idea that you would be trusting your citizens in this way with this very important responsibility feels uncomfortable. Some governments feel or have felt that they want a more incremental approach, and they have really made it difficult to be a sponsor. When you make it difficult to be a sponsor, you don't get the power of sponsorship; you lose the creativity. You're trying to put people in a box when, actually, communities have so much to teach us when we let them lead. That's the first lesson. The power comes from really empowering and really trusting sponsors.

The second one, which I think is a little bit more challenging, is that I do think that our sponsorship program is strongest when it allows for naming. We have heard already today the difference between the success of the private sponsorship program that allows naming and the BVOR program here in Canada. We began by taking the idea that we wanted that sponsorship capacity and that community support to be underneath UNHCR-referred refugees, especially in Europe. Frankly, those programs

toujours resté à l'esprit. Il a déclaré qu'il pensait être le seul ministre de l'Immigration au monde contre lequel la population était en colère parce qu'il n'avait pas fait venir suffisamment de réfugiés assez rapidement. Cette déclaration m'a vraiment interpellée.

Nous parcourons la planète, où tout le monde parle de restrictions et invoque des arguments liés aux frontières. Beaucoup d'éléments de notre système divisent les gens, sont compliqués et sont en train de lâcher, et voici un programme qui, si vous parvenez à définir les bons paramètres stratégiques, suscite énormément d'intérêt chez les gens sur le terrain, notre public, qui nous demandent de faire venir davantage de nouveaux arrivants. Nous devrions vraiment réfléchir à la manière d'intégrer ce pouvoir dans le système à un moment où celui-ci est clairement défaillant. Nous avons besoin davantage de programmes de ce genre. Nous avons besoin du soutien de nos collectivités pour accueillir plus de personnes, et je pense qu'il s'agit d'un outil stratégique qui — comme vous le savez, d'après votre propre expérience — est incroyablement puissant pour cette raison.

Nous avons beaucoup appris, et je voudrais donc revenir, si vous me le permettez, à votre question sur les leçons apprises. Première leçon : les responsables des programmes peuvent être réticents à prendre des risques, car ils ne permettent pas aux répondants de faire ce que les répondants savent faire le mieux. Au Canada, nous comptons quatre décennies d'expérience. Encore une fois, notre programme n'est pas parfait, mais l'idée selon laquelle on peut faire confiance aux répondants et ceux-ci peuvent diriger le processus imprègne notre programme depuis longtemps.

Les pays qui s'appuient exclusivement sur des ONG professionnelles sont habitués aux travailleurs sociaux, bloc-note en main, qui font des choses et déposent des rapports; l'idée que l'on puisse ainsi confier à ses citoyens cette responsabilité très importante semble indisposer. Certains gouvernements estiment ou ont estimé vouloir une approche plus progressive, et ils ont vraiment rendu difficile le rôle de répondant. Lorsque vous compliquez le rôle du répondant, le pouvoir du parrainage vous échappe; vous perdez la créativité. Vous essayez d'enfermer les gens dans un carcan alors qu'en réalité, nous pouvons tellement apprendre des communautés quand nous les laissons diriger. C'est la première leçon. Le pouvoir vient des répondants, à qui l'on donne vraiment les moyens d'agir et à qui l'on fait réellement confiance.

La deuxième leçon, qui me semble un peu plus ardue, est que, selon moi, notre programme de parrainage est plus solide lorsqu'il permet la désignation. Nous avons déjà entendu parler aujourd'hui de la différence entre la réussite du programme de parrainage privé, qui permet la désignation, et le Programme mixte des RDBV ici au Canada. Nous avons commencé avec l'idée que le programme des réfugiés recommandés par le HCR devait compter sur cette capacité de parrainage et ce soutien

have not scaled. They have been extremely difficult. As soon as you open up the possibility of naming, you end up having big wait lists. You end up with people highly motivated. I think there are opportunities to discuss why that is.

Certainly, there are links of various kinds. It's not usually immediate family links, but extended family, friends, best friends and relatives is one reason. We think there are a lot of other reasons, including that naming allows us to leverage the specialization of different NGO groups. LGBTQI groups, for example, are very well positioned to identify people in the field, and in our local communities, to find appropriate welcomers. Universities, one of the largest and longest-running sponsorship agreement holders, or SAHs, in Canada is the World University Services of Canada, or WUSC. They use naming to be able to create a very inventive program and select students using their own specialized processes and match them to universities. I don't think it's an oversimplification to reduce naming exclusively while it's about family. I think it's a very powerful model and one of our main lessons is that is where we can motivate and mobilize the most.

The last thing I'll mention — and I'm certainly pleased to say more about this — we are still trying to understand the power of having a one-to-one match between welcome capacity, including housing, and people coming into our communities. Again, I'll point to the fact that there are currently, in most receiving countries around the world, housing crises, but there are also public perception of housing crises. Those are, in my mind, two distinct issues. There is a shortage of housing, and there is people's sense that refugees are taking houses away from locals and that creates a tension in the system.

Sponsorship is, by definition, perfectly matching reception capacity with the number of people arriving in our communities, and that allows you to do really interesting things, like big uncapped programs. I'm not saying every country would want that, but it allows you to experiment with these ideas because you take away the constraints. Nobody's able to come unless there's a house. In the United States, it's expensive to sponsor because sponsors have to take on health care costs. Nobody can come unless the sponsor agrees to take it. We still have these massive numbers. Again, you can start to figure out what the constraints are on bringing people to our country, how we can do some policy design around those constraints and live in a world where we don't have an inventory management issue, where we have too many refugees wanting to come or too many sponsors signing up, and you are able to live in a world of equilibrium between those. I think there is a lot we still need to learn about how that can really be transformative across the refugee system.

communautaire, en particulier en Europe. Franchement, ces programmes n'ont pas progressé. Ils ont été extrêmement compliqués. Dès qu'on permet de désigner, on se retrouve avec de longues listes d'attente. Vous vous retrouvez face à des gens très motivés. Je pense qu'il est possible d'expliquer pourquoi.

Bien sûr, il existe des liens de toutes sortes. En général, il s'agit non pas de liens familiaux immédiats, mais de la famille élargie, des amis, des meilleurs amis et des parents. Nous pensons qu'il y a beaucoup d'autres raisons, dont le fait que la désignation nous permet de tirer parti de la spécialisation de différents groupes d'ONG. Les groupes LGBTQI, par exemple, sont très bien placés pour identifier les personnes sur le terrain et dans nos collectivités locales, afin de trouver des endroits d'accueil adaptés. Les universités comptent parmi les plus importants et les plus anciens signataires d'ententes de parrainage, ou SEP, au Canada, soit l'Entraide universitaire mondiale du Canada, ou EUMC. Elles utilisent la désignation pour pouvoir créer un programme très inventif, sélectionner les étudiants en utilisant leurs propres processus spécialisés et les jumeler avec des universités. Je ne pense pas que ce soit simplifier à l'excès que de réduire la désignation exclusivement lorsqu'il est question de famille. Je pense que c'est un modèle très puissant, et l'une de nos principales leçons est que c'est là que nous pouvons motiver et mobiliser le plus.

En ce qui concerne la dernière leçon — et je suis certainement heureuse d'en dire plus à ce sujet —, nous essayons toujours de comprendre le pouvoir d'un jumelage individuel entre la capacité d'accueil, notamment le logement, et les personnes qui viennent dans nos collectivités. Encore une fois, je signale que la plupart des pays d'accueil partout dans le monde connaissent des crises du logement, mais il existe également une perception publique de la crise du logement. Ce sont, à mon avis, deux questions distinctes. Il y a une pénurie de logements, et les gens ont le sentiment que les réfugiés enlèvent les logements à la population locale, ce qui crée des tensions dans le système.

Par définition, le parrainage est une parfaite adéquation entre la capacité d'accueil et le nombre de personnes qui arrivent dans nos collectivités, ce qui permet de faire des choses vraiment intéressantes, comme de grands programmes non plafonnés. Je ne dis pas que c'est ce que souhaitent tous les pays, mais cela permet de mettre à l'essai ces idées, car vous supprimez les contraintes. Personne ne peut venir s'il n'y a pas de maison. Aux États-Unis, le parrainage coûte cher, car les répondants doivent assumer les coûts liés aux soins de santé. Personne ne peut venir sans l'accord du répondant. Il y a toujours ces chiffres effarants. Encore une fois, vous pouvez commencer à déterminer les contraintes qui empêchent de faire venir des gens dans notre pays, comment nous pouvons élaborer des politiques compte tenu de ces contraintes et vivre dans un monde exempt de problèmes liés à la gestion des arriérés, où nous avons trop de réfugiés qui veulent venir ou trop de répondants qui s'inscrivent, et plutôt vivre dans un monde où vous pouvez atteindre un juste

équilibre entre ceux-ci. Je pense qu'il nous reste encore beaucoup à apprendre sur la façon dont tout cela peut réellement transformer le système de protection des réfugiés.

Senator Simons: Thank you very much.

Senator Petten: You mentioned your work on the academic institutions, and I understand that at the University of Ottawa refugees have been a pivotal part of your work. How do you see the academic institutions playing a role in shaping refugee policy and community engagement moving forward?

Ms. Bond: Great question. I will answer it, if I may, in three ways. I promise I'll be brief.

I wear a lot of different hats. I'm a professor at the University of Ottawa. I do think that academic institutions, like the university, have a huge role to play as welcomers. They are a huge institution. We have a lot of services. We have a lot of people on our campuses, and we are one of the many campuses across Canada that welcome refugee students through sponsorship every year. We think there's a massive opportunity across the world to mobilize colleges, universities and other post-secondary institutions as sites of welcome. If you think about that a little bit, they are then able to train people, to integrate, and provide language and peer support. It's all built into those campuses.

Reinforcing my point about the power of naming, Homes for Ukraine is another named sponsorship program allowing civil society to be involved in some of those decisions. The University of Oxford immediately stepped up and used Homes for Ukraine in the U.K. to bring refugee students onto their campuses and support them. I think there's a huge opportunity there.

Obviously, wearing my academic hat, I think that there is a lot of work to be done. We don't understand in an honest way the failures of the refugee system. A lot of service delivery organizations work extremely hard just to meet the needs of people on a day-to-day basis. My academic colleagues around the world, including in Canada, play a very important function in trying to understand what's working and what isn't, and provide important recommendations for the future of the system.

The third point I might make — and this really speaks to the work of the GRSI — I thanked the Government of Canada for its leadership in this unusual partnership. The University of Ottawa has likewise been a partner in this unusual partnership for all these years, and I think it shows what can happen when you

La sénatrice Simons : Merci beaucoup.

La sénatrice Petten : Vous avez parlé de votre travail sur les établissements universitaires, et je crois comprendre qu'à l'Université d'Ottawa, les réfugiés ont représenté un aspect essentiel de votre travail. Selon vous, quel serait le rôle des établissements universitaires dans l'élaboration de la politique relative aux réfugiés et quelle serait la participation des collectivités à l'avenir?

Mme Bond : Excellente question. Je vais y répondre, si vous me le permettez, de trois manières. Je promets d'être brève.

Je porte beaucoup de chapeaux différents. Je suis professeure à l'Université d'Ottawa. Je pense que les établissements universitaires, comme l'université, jouent un rôle d'accueil très important. C'est une immense organisation. Nous avons beaucoup de services. Nous avons beaucoup de monde sur nos campus, et nous sommes l'un des nombreux campus au Canada qui accueillent chaque année des étudiants réfugiés au moyen du parrainage. Nous pensons qu'il existe une occasion formidable partout dans le monde de mobiliser les collèges, les universités et d'autres établissements postsecondaires en tant que lieux d'accueil. Si l'on y réfléchit un peu, ils sont alors en mesure de former les gens, de les intégrer et de fournir un soutien linguistique et un soutien par les pairs. Tout cela est intégré dans ces campus.

Le programme Homes for Ukraine renforce mon argument sur le pouvoir de la désignation : il s'agit d'un autre programme de parrainage de réfugiés désignés qui permet à la société civile de prendre part à certaines de ces décisions. L'Université d'Oxford s'est immédiatement mobilisée et a utilisé Homes for Ukraine au Royaume-Uni pour faire venir des étudiants réfugiés sur ses campus et les soutenir. Je pense qu'il y a là une occasion formidable.

Évidemment, lorsque je mets mon chapeau d'universitaire, je pense qu'il y a beaucoup de travail à accomplir. Nous ne comprenons pas, en toute honnêteté, les échecs du système de protection des réfugiés. De nombreuses organisations de prestation de services travaillent extrêmement fort simplement pour répondre aux besoins des gens au quotidien. Mes collègues universitaires du monde entier, y compris au Canada, jouent un rôle très important en essayant de comprendre ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas et en formulant des recommandations importantes pour l'avenir du système.

J'ajouterais — et cela concerne véritablement le travail de l'IMPR — que j'ai remercié le gouvernement du Canada pour son leadership dans ce partenariat inhabituel. L'Université d'Ottawa est également associée à ce partenariat inhabituel depuis toutes ces années, et je pense que cela montre ce qui peut

think outside the box. This is a university that has committed its resources and its strengths to go around the world and help do capacity building to bring this model to other places. That's an unusual role for a university, but I think we should encourage them, like our government friends, to really think about different roles, different types of partnerships and how we can be creative in what we need to do.

Senator Petten: Can I also ask Professor Labman a question to do with the academic area? I'm wondering what more you think can be done to bridge the gap between academic research and on-the-ground implementation.

Ms. Labman: Academic research is really important because what happens with the on-the-ground implementation is that we have siloed groups. In your previous panel, you had the Canadian Council for Refugees. When the Canadian Council for Refugees talks about things, they talk about inland and overseas. Professor Bond does incredible work for private sponsorship, and I don't counter anything she says, but the academic work is where you have people looking at both sides of it.

Refugee sponsors are always going to advocate for more sponsorship; refugee lawyers are always going to push for more access to asylum. The academic side is where you can take a step back, look at the whole and understand that it's not a criticism of sponsorship or advocacy, or something else, but understanding that it's not the grassroots piece of it and not the place that people want to do sponsorship. Of course they do, but the interests of states might look a little different.

Regarding the timing of what Canada's doing, much of my work looks at the timing of some of the Government of Canada's announcements on sponsorship expansions timed alongside limitations to access to asylum and directly constricting our ability, including what we talked about on the previous panel, namely, access to the safe third country agreement to give people access to protection. The overall picture needs to be one where we're not looking individually at what benefits are here or there, but looking at the whole picture; that is, are we broadening protection and holding true to our legal obligations as well as expanding discretionary, creative alternatives that are so necessary in the increasing need that we're seeing worldwide? I think that broader academic view takes us away from the particulars of individual programs and has us look more broadly at the whole and where those failures are.

arriver lorsqu'on sort des sentiers battus. C'est une université qui a engagé ses ressources et ses forces pour parcourir le monde et contribuer au renforcement des capacités afin d'amener ce modèle ailleurs. C'est un rôle peu commun pour une université, mais je pense que nous devrions l'encourager, comme nos amis du gouvernement, à vraiment réfléchir à différents rôles, à différents types de partenariats et à la façon dont nous pouvons être créatifs dans ce que nous devons faire.

La sénatrice Petten : Puis-je également poser à Mme Labman une question concernant le domaine universitaire? Je me demande ce que vous pensez pouvoir faire de plus pour combler le fossé entre la recherche universitaire et la mise en œuvre sur le terrain.

Mme Labman : La recherche universitaire est vraiment importante, car ce qui se passe avec la mise en œuvre sur le terrain, c'est que nous avons des groupes cloisonnés. Dans votre groupe de témoins précédent, il y avait le Conseil canadien pour les réfugiés. Lorsque le Conseil canadien pour les réfugiés aborde des sujets, il traite de ce qui se passe à l'intérieur du pays et à l'étranger. Mme Bond fait un travail extraordinaire pour le parrainage privé, et je ne contredis aucunement ses propos, mais dans le travail universitaire, les gens examinent les deux côtés de la médaille.

Les répondants de réfugiés préconiseront toujours davantage de parrainage; les avocats spécialistes des réfugiés feront toujours pression pour un meilleur accès à l'asile. Le milieu universitaire est l'endroit où l'on peut prendre du recul, regarder l'ensemble et comprendre qu'il ne s'agit pas d'une critique du parrainage ou d'un plaidoyer en sa faveur, ou autre chose; cependant, il faut comprendre qu'il ne s'agit pas de l'élément de base ni de l'endroit où les gens veulent faire du parrainage. Bien sûr que c'est le cas, mais les États pourraient avoir des intérêts un peu différents.

En ce qui concerne le moment choisi des mesures prises par le Canada, une grande partie de mon travail porte sur le moment choisi de certaines annonces du gouvernement du Canada concernant l'accroissement du parrainage, parallèlement à l'accès restreint à l'asile et à la réduction directe de notre capacité, y compris ce dont le groupe précédent a parlé, c'est-à-dire l'accès à l'Entente sur les tiers pays sûrs pour que les gens bénéficient d'une protection. Nous devons non pas examiner individuellement les avantages ici ou là, mais regarder la situation dans son ensemble. Autrement dit, élargissons-nous la protection et respectons-nous nos obligations juridiques, tout en augmentant les solutions de rechange discrétionnaires et créatives qui sont si nécessaires face aux besoins croissants que nous constatons dans le monde entier? Je pense qu'un point de vue universitaire plus large nous éloigne des détails des programmes individuels et nous amène à envisager plus largement la situation dans son ensemble et à déterminer où se situent les lacunes.

Senator Petten: Thank you.

The Acting Chair: I am a proud sponsor of many refugees. It actually brings me to tears every time because I do know it is the best thing I have ever done.

Having said that, the paperwork was incredible. Thank God we had a member on our team who was a lawyer. The application is now 60 pages. It used to be three pages when Howard Adelman started all of this in the 1970s.

The numbers, Professor Bond, are not increasing in Canada. In spite of the enthusiasm of sponsors, the government is cutting back, and the long lineups are a source of frustration.

I hear you, Professor Labman. When our team was presented with 12 files to choose from, I did feel a little uncomfortable that I was playing God. We didn't know any of them. Ultimately, we chose a family because they were hard to serve.

In your opinion, can the different parts of the system not live alongside, which is the UNHCR-certified refugees who come through the government programs, the private sponsorship programs, and the asylum system? There are problems in all three of them, but can they all not live alongside one another? That's a bunch of questions. Professor Bond, maybe you will go first because I'm frustrated with the bureaucracy that has now become institutionalized in the system. It takes away the personal contact that you so ably advocate for.

Ms. Bond: Yes, thank you. I attribute that to risk. It was an important question about what we can learn from other countries. That is a good lesson we can bring home to Canada. If you become too risk averse, if you become too bureaucratized because of that risk — which tends to be how governments respond to risk; they create more forms and checks and paperwork and things you have to validate — that risk aversion risks stifling the program.

Finding balance is always the challenge. We do a lot of work with government colleagues all over the world to try to understand what is a perceived risk versus an actual risk because often people are scared of things that are not real. Also, what is a catastrophic risk? If this thing happened, what really will be the problem?

Again, regarding homes for Ukraine, it's possible that people don't like each other. That's probably not the worse thing that can happen when, at that moment in the crisis, Ukrainians are being trafficked off of railway stations every day and kids have

La sénatrice Petten : Merci.

La présidente suppléante : Je suis fière de parrainer de nombreux réfugiés. En fait, je suis toujours émue, car je sais que c'est la meilleure chose que j'aie jamais faite.

Cela dit, la paperasse était incroyable. Dieu merci, un membre de notre équipe était avocat. La demande compte désormais 60 pages. Cela faisait trois pages quand Howard Adelman a commencé tout cela dans les années 1970.

Les chiffres, madame Bond, n'augmentent pas au Canada. Malgré l'enthousiasme des répondants, le gouvernement fait des compressions, et les longues files d'attente sont source de frustration.

Je vous entends, madame Labman. Lorsque notre équipe a eu le choix entre 12 dossiers, je me suis sentie un peu mal à l'aise de jouer à Dieu. Nous n'en connaissons aucun. Au bout du compte, nous avons choisi une famille parce qu'il était difficile de répondre à ses besoins.

À votre avis, les différents volets du système ne peuvent-ils pas cohabiter, c'est-à-dire les réfugiés certifiés par le HCR, qui arrivent grâce aux programmes gouvernementaux, les programmes de parrainage privé et le régime de l'asile? Il y a des problèmes dans chacun d'eux, mais ne peuvent-ils pas tous cohabiter? C'est une foule de questions. Madame Bond, vous prendrez peut-être la parole en premier parce que je suis frustrée par la bureaucratie, qui est maintenant institutionnalisée dans le système. Cela enlève le contact personnel que vous défendez si habilement.

Mme Bond : Oui, merci. À mon avis, c'est à cause du risque. C'était une question importante concernant ce que nous pouvons apprendre des autres pays. C'est une bonne leçon qui peut servir au Canada. Si vous avez peur de prendre des risques, si vous devenez trop bureaucratisé à cause de ce risque... c'est généralement la façon dont les gouvernements réagissent au risque; ils créent d'autres formulaires, des contrôles, de la paperasse et des choses à valider, cette aversion pour le risque pourrait étouffer le programme.

Trouver le juste équilibre est toujours le principal défi. Nous travaillons beaucoup avec nos collègues des gouvernements du monde entier pour essayer de comprendre ce qui est un risque perçu et ce qui est un risque réel, car souvent, les gens ont peur de choses qui ne sont pas réelles. De plus, qu'est-ce qu'un risque catastrophique? Si cela se produisait, quel serait vraiment le problème?

Pour en revenir au programme Homes for Ukraine, il se peut que les gens ne s'entendent pas. Ce n'est probablement pas la pire chose qui peut arriver lorsque, à ce moment de la crise, des Ukrainiens sont quotidiennement victimes de traite de personnes

nowhere to sleep at night. Maybe they don't like each other like roommates don't like each other. We will have to figure out how to rehouse them, but that's not catastrophic.

We then have to pin down issues such as we're worried about trafficking, abuse and these sorts of things. Make sure that your solutions or your ways of mitigating those risks are fit for purpose.

I think the Government of Canada has added layers to the private sponsorship program. I think they are doing that in an attempt to manage risk, but it would be appropriate to make sure that there's a calibration between what the risk is they are trying to manage and what interventions are actually needed to manage that risk. Of course, there's always a trade-off. What is the consequence of the 60-page application form? Who is no longer sponsoring? Who is being discouraged from sponsoring? What is the implication?

I think we're learning a lot from Canada. The early reports of some of these new measures have not been positive, and I think other countries are, again, watching and learning and trying to figure out how to balance those different factors across all these programs.

The Acting Chair: And the numbers?

Ms. Bond: In the current numbers, I think it's a little misleading. We have to go back a bit before the Afghanistan bump to understand the trajectory.

The Government of Canada chose to bring in a number of Afghans, and they put them into the resettlement levels plan. So we see an increase that has not been sustained. Some of their more recent interventions, including in Sudan and in Gaza, for example — also there's a new program linked to Latin America, 11,000 people — are not being counted as part of the resettlement numbers. They are coming in through different pathways. They are not being part of that levelled planning process.

I certainly support bigger numbers. I think Canada can do more. I would like to see those numbers increase, but I do think some of the current analysis is a bit simplified in not trying to understand what's being counted where across the course of the last probably 10 years since Operation Syrian Refugees.

The Acting Chair: Ms. Labman, can everyone grow stronger together, all the different parts of the system?

Ms. Labman: I think that's the model, right? That's what makes me passionate about it, namely that asylum is our legal cornerstone. The previous panel asked about whether we need to

dans des gares ferroviaires et que les enfants n'ont nulle part où dormir la nuit. Peut-être qu'ils ne s'entendent pas comme des colocataires peuvent ne pas s'entendre. Nous devons trouver un moyen de les héberger ailleurs, mais ce n'est pas catastrophique.

Nous devons ensuite nous pencher sur les questions telles que la traite de personnes, les mauvais traitements et ce genre de choses. Nous devons nous assurer que nos solutions ou nos moyens d'atténuer ces risques répondent au besoin.

Je pense que le gouvernement du Canada a ajouté d'autres mesures au programme de parrainage privé. Je pense qu'il tente de gérer le risque, mais il conviendrait de s'assurer qu'il y a un calibrage entre le risque qu'il tente de gérer et les interventions qui sont réellement nécessaires pour gérer ce risque. Bien évidemment, il y a toujours un compromis à faire. Quelles sont les conséquences du formulaire de demande de 60 pages? Qui ne parraîne plus? Qui est découragé de parrainer? Quelles sont les conséquences?

Je pense que nous apprenons beaucoup du Canada. Les premiers rapports sur certaines de ces nouvelles mesures n'ont pas donné de bons résultats et, je le répète, je pense que les autres pays observent, apprennent et tentent de trouver comment équilibrer ces différents facteurs dans tous ces programmes.

La présidente suppléante : Et quels sont les chiffres?

Mme Bond : Je pense que les chiffres actuels sont un peu trompeurs. Il faut remonter un peu avant la hausse liée à l'Afghanistan pour comprendre la trajectoire.

Le gouvernement du Canada a choisi de faire venir un certain nombre d'Afghans et les a placés dans le plan des niveaux de réinstallation. Nous observons donc une augmentation qui ne s'est pas maintenue. Certaines des interventions les plus récentes, notamment au Soudan et à Gaza, par exemple — il y a également un nouveau programme lié à l'Amérique latine touchant 11 000 personnes — ne sont pas pris en considération dans les données sur la réinstallation. Elles arrivent par des voies différentes. Elles ne font pas partie de ce processus de planification des niveaux d'immigration.

Je suis certainement en faveur de chiffres plus élevés. Je pense que le Canada peut en faire plus. J'aimerais voir ces chiffres augmenter, mais je pense que l'analyse actuelle est un peu simplifiée, car elle ne tente pas de comprendre ce qui a été comptabilisé et à quel endroit au cours des 10 dernières années depuis l'Opération visant les réfugiés syriens.

La présidente suppléante : Madame Labman, est-ce que tout le monde peut devenir plus fort ensemble, tous les éléments différents du système?

Mme Labman : Je pense que c'est le modèle, n'est-ce pas? C'est ce qui me passionne, le fait que l'asile soit notre pierre angulaire sur le plan juridique. Les témoins précédents ont

remake the system. I think that principle of non-refoulement is the cornerstone. It's the legal obligation, but that doesn't mean it's the whole. It's never been the whole. Canada became a country of resettlement because it wasn't a country of asylum at the time. It didn't recognize itself as a country of asylum until the mid '80s when more flows and people were able to come here.

Private sponsorship evolved as a complement to resettlement because ever since the Second World War, Canadians were saying, "Canada, let us help you. We know people. We want to bring people in." That energy has sustained and grown.

The challenge is this: We can see it as foundational blocks or we can see it as dominoes that lean on each other until they all fall. I have an upcoming book chapter called, "The Necessary Reassertion of Government-Assisted Resettlement." My concern is when we look at the numbers moving forward, in 2026 the target for government-assisted refugees is just over 15,000 and the target for privately sponsored refugees is 28,000. We're seeing a growth in some ways, but it's differential. Why is it that the government isn't keeping up their commitment? Why isn't there an enthusiasm for matching this energy instead of a reliance on it? If you look at the previous election platform of the Conservative Party of Canada, in 2021 they proposed to replace public government-assisted refugee cases with more private and joint sponsorship places.

Sponsorship is not the problem. The concern is what happens when we put too much reliance on this program which, as you said, can become burdensome and tiring when the paperwork is too much. I think part of the problem is the legalization of it all, the technicalities. As someone who has written on it and studied it for years, the first time I did a sponsorship application, I felt headachy. That shouldn't be the case. That shouldn't be how it works. There is a need to ensure the system is secure, especially as the numbers grow. These numbers are not nearly as large as they might be, but they're significant numbers for monitoring and there are expectations and responsibilities on that. If the government is putting more responsibility on sponsors, there's an importance to ensure that those resettled through the program are doing well. The way it's being done has a lot of space for improvement but more so, why aren't we holding the government to account for its leadership in government resettlement?

demandé si nous devions refondre notre système. Je pense que le principe de non-refoulement est la pierre angulaire. C'est une obligation juridique, mais cela ne veut pas dire que ce soit l'ensemble. Il n'a jamais représenté l'ensemble. Le Canada est devenu un pays de réinstallation parce qu'il n'était pas un pays d'asile, à ce moment-là. Il ne s'est reconnu comme pays d'asile qu'au milieu des années 1980, lorsque les flux ont augmenté et que les gens ont pu venir ici.

Le parrainage privé est venu compléter la réinstallation, car, depuis la Seconde Guerre mondiale, les Canadiens disaient : « Canada, laisse-nous t'aider. Nous connaissons des gens. Nous voulons les faire venir ici ». Cette énergie s'est maintenue et s'est accrue.

Le défi est le suivant : nous pouvons le voir comme un pilier fondateur ou comme un ensemble de dominos qui s'appuient les uns sur les autres jusqu'à ce qu'ils tombent tous. J'ai un chapitre dans un ouvrage à paraître qui porte sur la réaffirmation nécessaire de la réinstallation assistée par le gouvernement. Ce qui me préoccupe, c'est que, en 2026, le nombre cible de réfugiés parrainés par le gouvernement est d'un peu plus de 15 000, et la cible des programmes de parrainage privé est de 28 000. Nous observons une certaine croissance, mais il y a un écart. Pourquoi le gouvernement ne respecte-t-il pas son engagement? Pourquoi s'appuie-t-il sur ces chiffres plutôt d'être enthousiaste à l'idée de les égaler? Si vous regardez le dernier programme électoral du Parti conservateur du Canada, en 2021, il a proposé de remplacer les réfugiés recevant une aide gouvernementale par davantage de parrainages privés et conjoints.

Le parrainage n'est pas le problème. Ce qui est préoccupant, c'est ce qui se passe quand nous comptons trop sur ce programme qui, comme vous l'avez dit, peut devenir contraignant et épuisant lorsqu'il y a trop de paperasse. Je pense qu'une partie du problème réside dans la dimension juridique, les détails techniques. En tant que personne qui a écrit sur le sujet et qui l'a étudié pendant des années, je dois dire que la première fois que j'ai présenté une demande de parrainage, j'ai eu mal à la tête. Cela ne devrait pas être le cas. Ça ne devrait pas fonctionner de cette façon. Il est nécessaire de s'assurer que le système est sécuritaire, en particulier au fur et à mesure que les chiffres augmentent. Ces chiffres sont loin d'être aussi importants qu'ils pourraient l'être, mais ils sont importants et doivent faire l'objet d'un suivi, et car il y a des attentes et des responsabilités qui s'y rattachent. Si le gouvernement confie davantage de responsabilités aux répondants, il est important de s'assurer que les personnes réinstallées dans le cadre du programme vont bien. La manière dont les choses sont faites peut être grandement améliorée, mais tout d'abord, pourquoi n'exigeons-nous pas que le gouvernement assume ses responsabilités de leader en matière de réinstallation?

Private sponsorship is a civil society movement and there's leadership there that is spreading. That is wonderful, but shouldn't the Government of Canada hold account to its government resettlement?

The commitment in 2015 to Syrian refugees was government-assisted resettlement. It was 25,000 Government Assisted Refugees, or GARs, and we did that. That was achieved. But since that time, the GAR numbers have not kept pace with private sponsorship. I think, Senator Omidvar, that the goal would be those three pillars together, and then surrounded by other complementary pathways and creative models that can bring more people in. But we never want to see these models of resettlement as a justification for closing borders or limiting access to those who will never get selected for protection through these other mechanisms.

The Acting Chair: Professor Labman, I think I hear you saying that you are concerned about the privatization — to some extent — of the system. Has there been any research on the attitudes of private sponsors themselves? Has that interaction with sponsoring opened up their hearts and minds to other refugees? Because I would imagine A equals B.

Ms. Labman: I don't know about particular research on that, but I am part of a project with Audrey Macklin and others, in which over 500 private sponsors of Syrian refugees were interviewed. We have a number of articles on their feelings towards sponsorship, from the sponsor's perspective. The most recent piece that I just recently put out with Audrey Macklin and Anna Korteweg speaks to some of the challenges that sponsors see in the reality of doing a dual responsibility. Step one is the life-saving: the action of protection by which you are bringing someone to protection. But then there is the 12-month temporal trajectory of helping that person settle in a new country. That's a very different job and a very different responsibility, and it shifts how they think about it.

One of the most interesting things we saw in that piece — interesting to me that I saw — was that sponsors saw their roles quite differently. Some wanted the idea of really helping someone who needed their help. Others celebrated the fact that the refugee family they helped bring over was already capable of achieving that temporal timeline. Some of the comments spoke to the need for greater support from the government on doing this job because it is very complicated. This job challenges Canadians to work together. A group of sponsorship isn't an individual endeavour. You need a group of at least five people to come together to do it, working together and sharing a vision of what that job is.

Le parrainage privé est un mouvement de la société civile, et son leadership s'étend. C'est merveilleux, mais le gouvernement du Canada ne devrait-il pas rendre compte de son programme de réinstallation?

L'engagement de 2015 à l'égard des réfugiés syriens concernait la réinstallation des réfugiés parrainés par le gouvernement. Il s'agissait de 25 000 réfugiés pris en charge par le gouvernement et nous l'avons fait. Cet objectif a été atteint. Cependant, depuis cette année-là, le nombre de réfugiés pris en charge par le gouvernement n'a pas suivi le rythme des parrainages privés. Je pense, sénatrice Omidvar, que l'objectif serait de réunir ces trois piliers, puis de les assortir d'autres voies complémentaires et de modèles créatifs susceptibles d'attirer davantage de personnes. Cependant, nous ne voulons jamais voir ces modèles de réinstallation comme une justification pour fermer des frontières ou limiter l'accès à ceux qui ne seront jamais sélectionnés pour bénéficier d'une protection par ces autres mécanismes.

La présidente suppléante : Madame Labman, je crois que vous êtes préoccupée par la privatisation — dans une certaine mesure — du système. Des recherches ont-elles été menées sur l'attitude des répondants privés? Ce contact avec le parrainage a-t-il ouvert leur cœur et leur esprit à d'autres réfugiés? Je présume que A égale B.

Mme Labman : Je ne connais aucune recherche portant sur ce sujet en particulier, mais je collabore avec Audrey Maclin et d'autres personnes sur un projet dans le cadre duquel plus de 500 répondants privés de réfugiés syriens ont été interrogés. Nous avons publié un certain nombre d'articles sur le point de vue des répondants à l'égard du parrainage. L'article que j'ai publié le plus récemment avec Audrey Maclin et Anna Korteweg aborde certains des défis pour les répondants quant à la responsabilité partagée. La première étape consiste à sauver des vies : l'acte de protection par lequel vous protégez quelqu'un. Cependant, il y a ensuite une période de 12 mois qui consiste à aider cette personne à s'installer dans un nouveau pays. Il s'agit d'une responsabilité et d'un travail très différents, et cela change la façon dont ils voient les choses.

L'une des choses les plus intéressantes que nous avons observées — que j'ai trouvée intéressante — était que chaque répondant voyait le rôle très différemment. Certains voulaient réellement aider quelqu'un qui avait besoin de leur aide. D'autres se réjouissaient du fait que la famille de réfugiés qu'ils avaient aidée à accueillir était déjà capable d'atteindre les objectifs en respectant les échéanciers. Certains commentaires avaient trait à la nécessité d'un plus grand soutien de la part du gouvernement dans la réalisation de cette tâche, car elle est très compliquée. Ce travail appelle les Canadiens à travailler ensemble. Un groupe de parrainage n'est pas un projet individuel. Il faut qu'un groupe d'au moins cinq personnes travaillent ensemble et partagent une vision du travail à accomplir.

I do think there is a better understanding — absolutely — of refugees' needs when you are meeting refugees one-on-one. But you also hear in some of those comments and in the book *Strangers to Neighbours* that I edited, we have this with the Yazidi resettlement and the BVOR Program in Nova Scotia. In chapters in that book, you have sponsors feeling that the work they do is the best way to achieve this protection. While some of it may speak to broader refugee support, some of it may also have that counter-suspicion of refugees coming by way of claiming asylum, suspicion of those refugees who need to make irregular access to come because they see the value of what they're doing. It's more complicated because each individual sponsor has a very different view of it.

The Acting Chair: Ms. Bond, you spoke about the jewel in the private sponsorship crown, which is the World University Service of Canada, or WUSC, where universities across Canada through student fundraising pulled their money together and sponsored refugee students. It's absolutely marvellous. Are there other examples of institutional sponsorships? I remember during the Syrian movement the Chartered Professional Accountants of Ontario and the Professional Engineers Ontario and school boards, et cetera, all put themselves forward. Has that been formalized or was that a flash in the pan?

Ms. Bond: Thank you. I think one of the things that we've learned about named sponsorship in particular is that this one policy idea can allow a government or a community to achieve a lot of different policy objectives. Because what happens when you introduce named sponsorship is that civil society organizations and other institutions find ways to take advantage of the policy space that's available to them. What that means is that in each of the programs that I've mentioned that is a big named program — so the Uniting for Ukraine in the United States, which has landed over 180,000 people, the Homes for Ukraine program in the U.K., the Cubans, Haitians, Nicaraguans, and Venezuelans, or CHNV program, which is landing 30,000 people a month — all of these programs are named programs. What that means is that in each of them, there are examples of institutional sponsors. There's a whole movement to figure out how to get employers involved in naming in particular to bring in some people who are able to take hospitality jobs, to fill labour shortages in critical markets. How do you leverage workplaces to be — again — a natural site of welcome? I'll give that as one example. LGBTQI groups I have already mentioned are very active and involved. The United States government is actually funding something called Welcome Corps on Campus, and that is to take their basic naming program instead of setting up a separate pathway just for education. So you see there's a lot of interest in pathways around the world right now, and there would be some governments that say we're going to do a special

Je pense que l'on comprend mieux — à coup sûr — les besoins des réfugiés lorsqu'on les rencontre individuellement. Cependant, on entend aussi dans certains des commentaires et dans le livre *Strangers to Neighbours* dont j'ai dirigé la rédaction... nous avons connu cela avec la réinstallation des Yézidis et le Programme mixte des RDBV de la Nouvelle-Écosse. Dans certains chapitres de ce livre, les répondants estiment que le travail qu'ils accomplissent est le meilleur moyen d'assurer cette protection. Même si une partie des commentaires abordent plus largement le soutien offert aux réfugiés, d'autres évoquent une certaine méfiance à l'égard des réfugiés qui viennent en présentant une demande d'asile, une méfiance envers ceux qui doivent utiliser des voies irrégulières pour demander l'asile car ils sont conscients de la valeur de ce qu'ils font. Ce n'est pas si simple car chaque répondant a un point de vue très différent.

La présidente suppléante : Madame Bond, vous avez parlé du plus beau fleuron du régime de parrainage privé, à savoir l'Entraide universitaire mondiale du Canada, ou l'EUMC, où les universités dans tout le Canada, grâce à des collectes de fonds auprès des étudiants, ont rassemblé de l'argent et ont parrainé des étudiants réfugiés. C'est absolument merveilleux. Existe-t-il d'autres exemples de parrainages par des établissements? Je me souviens que, lors du mouvement syrien, les Chartered Professional Accountants of Ontario, l'ordre des ingénieurs de l'Ontario, les administrations scolaires, et cetera, se sont tous portés candidats. Cela a-t-il été officialisé ou est-ce que ça n'a pas duré?

Mme Bond : Merci. Je pense que l'une des choses que nous avons apprises sur le parrainage désigné en particulier, c'est que cette politique peut permettre à un gouvernement ou à une collectivité d'atteindre un grand nombre d'objectifs stratégiques différents. En effet, lorsqu'on introduit le parrainage désigné, les organisations de la société civile et d'autres établissements trouvent des moyens de profiter de l'espace stratégique qui leur est offert. Cela signifie que dans chacun des programmes que j'ai mentionnés et qui est un programme important — par exemple, le programme Uniting for Ukraine aux États-Unis, qui a octroyé le droit d'établissement à plus de 180 000 personnes, le programme Homes for Ukraine au Royaume-Uni, le programme Cubans, Haitians, Nicaraguans and Venezuelans, ou CHNV, qui l'octroie à 30 000 personnes par mois — tous ces programmes sont des programmes de parrainage désigné. Cela signifie que dans chacun d'entre eux, il y a des exemples de parrainages par les établissements. Il y a tout un mouvement qui a pour objectif de trouver comment faire participer les employeurs, en particulier pour parrainer des personnes désignées pouvant occuper des emplois dans l'hôtellerie afin de combler les pénuries de main-d'œuvre dans les marchés essentiels. Comment tirer parti des milieux de travail pour qu'ils deviennent — une fois encore — un lieu naturel d'accueil? Je ne citerai qu'un exemple. Les groupes LGBTQI que j'ai déjà mentionnés sont très actifs et participent activement. Le gouvernement des États-Unis finance actuellement un projet appelé Welcome Corps on

pathway that's only for students. What the United States has said is we're going to use our named sponsorship program to bring in people who are students. We want to encourage universities and colleges to get involved, so we're going to fund, as a government, NGOs to go and set up that program similar to what WUSC has done here. They have invested and provided carrots to try to encourage that use, but it's a wide open program. The short answer is, yes, there are many hundreds of programs around the world where sponsors and civil society are allowed to be creative. They are creative, and one of the things they're very good at doing is matching institutional actors in the system, which is what we need in order to see the capacity increases that I think we all want.

Campus qui consiste à reprendre le programme de désignation de base au lieu de créer une voie d'accès distincte pour l'éducation. On voit qu'il y a beaucoup d'intérêt dans le monde entier pour les voies d'accès, et certains gouvernements disent qu'ils vont créer une voie d'accès spéciale seulement pour les étudiants. Les États-Unis, quant à eux, ont décidé d'utiliser leur programme de parrainage désigné pour parrainer des étudiants. Nous voulons encourager les universités et les collèges à participer et nous voulons donc financer, en tant que gouvernement, les ONG pour qu'elles mettent en place ce programme comme l'a fait l'EUMC ici. Elle a investi et fourni des incitatifs pour essayer d'encourager les recours à ce programme, mais il est très ouvert. En résumé, la réponse est oui, il existe dans le monde des centaines de programmes où les répondants et la société civile sont autorisés à faire preuve de créativité. Ils sont créatifs, et l'une des choses qu'ils font très bien, c'est de jumeler les acteurs institutionnels du système, ce dont nous avons besoin pour voir l'augmentation des chiffres que nous souhaitons tous, je pense.

The Acting Chair: Has a municipality ever been a sponsor?

Ms. Bond: Yes. There are a number of examples in Europe where individual local authorities or different types of sub-state actors have become sponsors, and they sometimes call themselves super sponsors because they come in and take an organizing function where they are mobilizing individual groups underneath the structure and leveraging the structure of the municipality or the local authority.

Senator Simons: I'm curious. In my anecdotal experience, a lot of the groups I've known who have done sponsorships have had a religious background. I don't mean even a capital "R" one, but I think for some of my friends, it has been a reason for them to plug back into a faith community because it's given them a sense of purpose.

I'm curious how that translates in other countries where they have a very different religio-political culture. I'm curious if you think it's ever an issue. When an Anglican Church group sponsors a refugee, they're not sponsoring other Anglicans. But are there any instances where the refugees who are being settled feel uncomfortable because they're being sponsored by a faith group that is not aligned with their own faith and values?

Ms. Bond: Great question, both aspects. I do think that faith communities are obviously a critical part of the Canadian sponsorship story, and I think must be a critical part of the story in other places. So we encourage all different types of organizations to get involved in sponsorship. Our role is really to try to support local actors to do this work. We don't stay; we don't operate stuff. We're really there to try to help things get set up and help them succeed. Definitely, one of the pieces of advice we would offer is that you need to reach your faith institutions. The reason for that is actually less based on the ideology

La présidente suppléante : Une municipalité a-t-elle déjà été un répondant?

Mme Bond : Oui. Il existe un certain nombre d'exemples en Europe d'autorités locales ou de différents types d'acteurs sous-nationaux qui sont devenus des répondants, et ceux-ci se décrivent parfois comme des super-répondants parce qu'ils interviennent et assument le rôle d'organisation en mobilisant des groupes en bas de la structure et en mettant à profit la structure de la municipalité ou de l'autorité locale.

La sénatrice Simons : Je suis curieuse. D'après mon expérience anecdotique, bon nombre de groupes que j'ai connus et qui ont fait du parrainage avaient des antécédents religieux. Je ne parle même pas de religion avec un grand « R », mais je pense que, pour certains de mes amis, cela leur a donné un but et leur a permis de se reconnecter à une collectivité religieuse.

Je suis curieuse de savoir comment cela se traduit dans d'autres pays où la culture politico-religieuse est très différente. J'aimerais savoir si vous pensez que cela pose un problème. Lorsqu'un groupe de l'église anglicane parraine un réfugié, il ne parraine pas un réfugié anglican. Existe-t-il des cas où les réfugiés qui se réinstallent sont mal à l'aise parce qu'ils sont parrainés par un groupe religieux dont la foi et les valeurs ne correspondent pas aux leurs?

Mme Bond : Il s'agit d'excellentes questions. Je pense que les communautés religieuses sont évidemment un élément essentiel de l'histoire du parrainage au Canada et je pense qu'elles doivent en être un élément essentiel dans d'autres pays. Nous encourageons donc tous les types d'organismes à faire du parrainage. Notre rôle est d'essayer de soutenir les acteurs locaux afin qu'ils fassent ce travail. Nous ne restons pas et nous ne gérons rien. Nous sommes là pour aider à mettre les choses en place et les aider à réussir. L'un des conseils que nous pourrions assurément donner est qu'il faut mobiliser les institutions

although it's consistent with many faiths to do this kind of work, and a big range of faiths, in a way that I think is interesting and helpful, but it's actually the way they're structured. Faith organizations tend to have community-based structures. They have umbrella organizations and then very grassroots ones. So that is a very convenient structure to do sponsorship at scale.

So yes to the faith communities. They are not actively engaged in all places where sponsorship is introduced, and I think it's a huge part of what needs to happen to see those programs scale.

In terms of discomfort, I actually think that is where important program and policy design really matters. The kinds of things that I think sponsors need to be screened for is making sure that they understand that their role is not to evangelize and that faith institutions can sponsor because they're motivated by their own beliefs and their own faiths without feeling as though their job is to engage in conversion of some kind or other types of acts of persuasion.

A lot of countries are experimenting with different types of safeguarding mechanisms across all aspects of their programs. Do sponsors need to check in after the first week, the second week, the sixth week? Is there a site visit? All of these questions are constantly being considered and debated, and those types of issues would be the kinds of things that policy-makers are trying to balance when they're thinking about how much to intervene and how much to screen at the front end.

Senator Simons: I had a question about support for the sponsoring groups. I remember in Edmonton, when there were many, many groups sponsoring Syrian refugees, that the Edmonton Mennonite Centre for Newcomers acted as — I want to say — an umbrella, but it was a resource for all of those sponsor groups if they had challenges or issues. Then they brought all of the sponsored refugees together occasionally for social events, and it was important, because then the sponsor groups could also talk to each other.

I don't know how formalized that is. In this case it was very specifically because there was that huge influx of forcibly displaced Syrian people. I'm wondering, to what extent there are these connective tissue groups that reach out to help sponsors navigate some of their own issues and to mediate when there are concerns that arise so that the sponsoring groups can learn best practices from each other?

religieuses. La raison tient moins à l'idéologie, bien qu'il soit logique pour de nombreuses confessions de faire ce genre de travail — et pour toute une gamme de confessions — d'une manière que je trouve intéressante et utile, qu'à la façon dont elles sont structurées. Les organismes religieux ont tendance à avoir des structures communautaires. Elles ont des organisations cadres et des organisations locales. C'est donc une structure très pratique pour parrainer à grande échelle.

Donc, oui il faut faire appel aux collectivités religieuses. Elles ne participent pas activement partout où le parrainage est mis en place, et je pense qu'il s'agit d'une partie importante de ce qui doit se passer pour que ces programmes prennent de l'ampleur.

En ce qui concerne l'inconfort, je pense que c'est là que la conception des programmes et des politiques est vraiment importante. Je pense que nous devons sélectionner les répondants en nous assurant qu'ils comprennent bien que leur rôle n'est pas d'évangéliser et que les établissements religieux parrainent parce qu'ils sont motivés par leurs propres croyances et leur propre foi et que leur travail ne consiste pas à convertir ou à persuader d'une autre manière.

De nombreux pays essayent différents types de mécanismes de protection dans tous les volets de leurs programmes. Les répondants doivent-ils subir un contrôle après la première semaine, la deuxième semaine, la sixième semaine? Y aura-t-il une visite sur place? Ces questions sont constamment examinées et débattues, et ce sont ces types de questions que les décideurs tentent de déterminer lorsqu'ils réfléchissent aux interventions et au degré de contrôle de première ligne.

La sénatrice Simons : J'avais une question concernant le soutien des groupes de parrainage. Je me souviens qu'à Edmonton, lorsqu'il y avait énormément de groupes qui parrainaient des réfugiés syriens, l'Edmonton Mennonite Centre for Newcomers jouait le rôle de — j'ai envie de dire — d'organisme-cadre, mais il était une ressource pour tous ces groupes de parrainage lorsqu'ils avaient des difficultés ou des problèmes. Ils réunissaient ensuite occasionnellement tous les réfugiés parrainés dans le cadre d'activités sociales et il s'agissait d'une facette importante, car les groupes de répondants pouvaient alors se parler.

Je ne sais pas à quel point cela est officiel. Dans le cas présent, c'était spécifiquement en raison de l'afflux massif des personnes syriennes déplacées de force. Je me demande s'il y a des groupes qui aident les répondants à résoudre certains de leurs problèmes et qui jouent un rôle de médiateur lorsqu'il y a des préoccupations afin que les groupes de parrainage puissent apprendre les pratiques exemplaires les uns des autres.

Ms. Bond: That is another great question, and it is something we're constantly learning.

Each country has introduced its own, sort of, civil society structure around all of this. I'm happy to give you some examples, but there is a huge variation in what civil society infrastructure has been created, who's funding it and what its purpose is. We've been learning a lot about what does and doesn't work.

I think what is clear is that the absence of informal mentorship is a big deal. In Canada, if you become a sponsor, you likely know someone or can easily find someone who has sponsored, and they will connect you into a community, and you will find support. All of these other countries have to design for those gaps, and that's much harder, it's more expensive and it's more complicated.

Where I think we've seen the most success is where there are bigger numbers, for the reason that you've just mentioned. If there are a lot of newcomers coming and a lot of sponsors engaged, civil society organizations will come out of the woodwork and do what they do best, which is to solve problems, organize, bring people together and figure out what the gap is. Maybe it's peer-to-peer mentorship or opportunities for sponsors to socialize. I think civil society is amazing and powerful where there's a need.

If only one sponsorship group exists in your community, and one family is coming, civil society is not going to react in the same way. You don't end up with that same impetus to act, and it really has to be something that's designed.

Again, I think we're still learning. Civil society organizations in many countries are still figuring out what their role is. Some of it is by design, and some of it is really relying on their creativity, and the growth in numbers helps a lot.

Senator Simons: That critical mass.

Ms. Bond: That's right. We've even considered clustered approaches. Germany landing one person per large region all across Germany doesn't really give a sense of momentum or community, so maybe it's better to say if there are going to be 300 sponsorships this year, let's try to put them all in the same sort of geographical proximity, and they can have the picnic, and the services will spring up. People will become creative.

That cuts a little bit against one of the benefits of sponsorship, of course, which is right now in the United States that there are sponsors in every single territory, every single state, so you get

Mme Bond : C'est une autre excellente question, et nous apprenons constamment.

Chaque pays a mis en place sa propre structure de société civile qui englobe cela. Je serais heureuse de vous donner quelques exemples, mais il y a de grandes différences au chapitre du type d'infrastructure de la société civile qui a été créée, de qui la finance ainsi que de son objectif. Nous avons beaucoup appris sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

Je pense que ce qui est clair, c'est que l'absence de mentorat officieux est un problème important. Au Canada, lorsque vous devenez répondant, vous connaissez probablement quelqu'un ou vous pouvez facilement trouver quelqu'un qui a parrainé, et cette personne vous mettra en contact avec une collectivité pour trouver du soutien. Tous les autres pays doivent corriger ces lacunes, ce qui est beaucoup plus difficile, plus coûteux et plus compliqué.

À mon avis, là où il y a le plus de succès, il y a le plus de gens, pour la raison que vous venez d'évoquer. S'il y a beaucoup de nouveaux venus et beaucoup de répondants qui participent, les organisations de la société civile se manifesteront et feront ce qu'elles savent le mieux faire, c'est-à-dire résoudre les problèmes, organiser, rassembler les gens et trouver comment combler les lacunes. Il peut s'agir de mentorat par les pairs ou de possibilités pour les répondants de se rencontrer. Je pense que la société civile est étonnante et puissante lorsqu'il y a un besoin.

S'il n'existe qu'un seul groupe de parrainage dans votre collectivité et qu'une seule famille arrive, la société civile ne réagira pas de la même manière. Il n'y a pas la même volonté d'agir et il faut vraiment que ce soit quelque chose qui soit établi.

Encore une fois, je pense que nous sommes encore en train d'apprendre. Dans de nombreux pays, nos organisations de la société civile sont encore en train de définir leur rôle. Certaines d'entre elles le font délibérément, d'autres dépendent de leur créativité, et l'augmentation du nombre d'organismes y contribue grandement.

La sénatrice Simons : La masse critique.

Mme Bond : En effet, nous avons même envisagé des approches par grappes. En Allemagne, octroyer le droit d'établissement à une personne par grande région ne crée pas vraiment une impulsion ou un sentiment de communauté, alors il serait plus judicieux, par exemple, s'il y a 300 parrainages cette année-là, de tous les placer dans la même région afin qu'ils puissent se réunir, et les services vont apparaître. Les gens deviendront créatifs.

Cela va un peu à l'encontre de l'un des avantages du parrainage, bien sûr, qui, à l'heure actuelle, aux États-Unis, consiste à avoir des répondants dans chaque territoire et dans

the geographical reach if you don't try to constrain. But you don't, then, get the density, unless you have large numbers.

The Acting Chair: I have a question for clarification. You've talked about the United States and the numbers of private sponsors, Ukrainians and others. John Slocum talked earlier about the Ukrainians and the Afghans and whether they were privately sponsored or not, they are there temporarily. That's a real difference from the system we have here, where we sponsor for permanency.

Ms. Bond: Yes, I think that's right, and that is an accurate reflection of those programs. They were humanitarian parole programs. That is the same for the CHNV program, that I've mentioned as well. The Welcome Corps program is based in the U.S. refugee resettlement system, so you see them experimenting with sponsorship in different parts of their overall program.

I'll take a moment to take off my hat talking exclusively about sponsorship to talk about the broader world of pathways in the refugee system.

The refugee system, in my view, is collapsing. It's failing. The global refugee system is not meeting the needs of the majority of people. I think there's been, in the last few years, quite a lot of experimentation trying to figure out how to work around a refugee system which is no longer fit for purpose.

In the United States, the Afghanistan response is the first great example of that. I don't think anyone can argue that Afghans are not refugees. Canada welcomed them under our refugee resettlement program, as I mentioned. The United States couldn't do it. The refugee program in the United States was so cumbersome and so challenging, people would still be waiting. There are five-year security checks, very long medical processes and a very inefficient operational model, and they were keen, in that instance, as we all know, to move people very quickly into the United States. Refugee processing simply was not an option for them.

I think it's actually a failure of the refugee system that because it's not an option, people have to look for alternatives, and they took to the use of their humanitarian parole program. As you know, and I'm sure as John Slocum reinforced, over 85,000 people have come in through that program. Many are now

chaque État, afin d'avoir une vaste couverture géographique si vous n'essayez pas d'imposer de contrainte. Cependant, la densité n'est pas forte sauf lorsqu'il y a un grand nombre de répondants.

La présidente suppléante : J'ai une question à poser pour obtenir des éclaircissements. Vous avez parlé des États-Unis et du nombre de répondants privés, des Ukrainiens et d'autres. John Slocum a parlé tout à l'heure des Ukrainiens et des Afghans. Qu'ils aient été parrainés par le secteur privé ou non, ils sont là de façon temporaire. C'est très différent du système que nous avons ici, où nous parrainons en vue de l'obtention de la résidence permanente.

Mme Bond : Oui, je pense que c'est exact, et cela reflète bien ces programmes. Il s'agissait de programmes humanitaires temporaires. C'est la même chose pour le programme CHNV, que j'ai mentionné précédemment. Le programme Welcome Corps est basé sur le système américain de réinstallation des réfugiés, et c'est pourquoi vous voyez les responsables faire des essais en matière de parrainage dans différents secteurs du programme global.

Je vais prendre un moment pour cesser d'aborder exclusivement le parrainage et parler des multiples voies du régime de protection des réfugiés.

À mon avis, le régime de protection des réfugiés est en train de s'effondrer. Il échoue. Le système mondial d'aide aux réfugiés ne répond pas aux besoins de la majorité des gens. Je pense que, ces dernières années, il y a eu un grand nombre d'expériences visant à trouver comment contourner le régime de protection des réfugiés, qui ne répond plus aux besoins.

Aux États-Unis, la réponse en ce qui concerne l'Afghanistan en est le premier exemple important. Je pense que personne ne peut prétendre que les Afghans ne sont pas des réfugiés. Le Canada les a accueillis dans le cadre de son programme de réinstallation des réfugiés, comme je l'ai mentionné. Les États-Unis n'ont pas pu le faire. Le programme de protection des réfugiés aux États-Unis était si lourd et complexe que, à ce jour les gens seraient encore en train d'attendre. Il y a des contrôles de sécurité sur cinq ans, de procédures médicales très longues et un modèle opérationnel très inefficace, et ils tenaient, dans ce cas, comme nous le savons tous, à faire entrer des gens très rapidement aux États-Unis. Le traitement des réfugiés n'était tout simplement pas une option pour eux.

Je pense qu'il s'agit en fait d'un échec du régime de protection des réfugiés qui, parce qu'il n'y a pas d'option, force les gens à trouver des solutions de rechange, et les gens se sont tournés vers le programme humanitaire temporaire. Comme vous le savez, et je suis sûr que John Slocum l'a souligné, plus de

seeking refugee status through their asylum claims process. Because they used that mechanism, they were able to get people landed in a couple of days.

I think we have to look in a really honest way. I know a lot of my colleagues — I'm a lawyer by training in the refugee bar — a lot of academics are very keen to preserve the refugee system. I, of course, share the animating goal of supporting displaced persons, but I think we have to be really candid that the refugee system is profoundly broken, and we can't just tinker with it. We have to acknowledge it's no longer protecting people who need protection.

The use of humanitarian parole has been criticized, in part, because it's a shorter-term solution, but, frankly, people were not able to be moved through the refugee system, because it's so flawed.

I think there are a lot of lessons in this for all of us, and we need to confront very honestly why the refugee system is no longer able to protect even very vulnerable refugees, even when governments do have political motivation to do so.

The Acting Chair: I think I hear a very good recommendation coming out of that.

Professor Labman, final thoughts from you, please. What would you like to see in our report?

Ms. Labman: I've been following the Senate committee in its whole, and I think I would like to see a recognition that there are obstacles to refugee protection through all of these systems, and the complementary nature of them requires commitment and leadership on all fronts.

I don't think the refugee system is functioning well right now, but in contrast to Professor Bond, for me, the refugee system, the principle of non-refoulement and the refugee convention is not a system; it's an obligation in law to protect those when they need protection, and there's no reason the system that builds up on that should lose sight of that legal obligation.

I have concerns that if we fall too far on discretion, discretion can absolutely open more doors, but it can just as easily close doors. That would be my concern.

85 000 personnes sont entrées à l'aide de ce programme. Nombre d'entre eux demandent aujourd'hui le statut de réfugié en ayant recours au processus de demande d'asile. Ils ont pu octroyer aux

gens le droit d'établissement en quelques jours à l'aide de ce mécanisme.

Je pense que nous devons faire preuve d'une grande honnêteté. Je sais que beaucoup de mes collègues — je suis avocate en droit des réfugiés — beaucoup d'universitaires souhaitent préserver le régime de protection des réfugiés. Je suis bien sûr d'accord avec l'objectif qui vise à soutenir les personnes déplacées, mais je pense que nous devons être très honnêtes. Le régime de protection des réfugiés est en très mauvais état, et nous ne pouvons pas nous contenter de le raffistoler. Nous devons admettre qu'il ne protège plus les personnes qui ont besoin de protection.

Le recours aux programmes humanitaires temporaires a été critiqué, en partie parce qu'il s'agit d'une solution à court terme, mais, pour être honnête, les gens n'ont pas pu cheminer dans le régime de protection des réfugiés parce qu'il présente trop de lacunes.

Je pense qu'il y a beaucoup de leçons à tirer pour nous tous, et nous devons nous demander très honnêtement pourquoi le régime de protection des réfugiés n'est plus en mesure de protéger les réfugiés les plus vulnérables, même lorsque les gouvernements ont la motivation politique pour le faire.

La présidente suppléante : Je pense que j'entends là une très bonne recommandation.

Madame Labman, veuillez présenter vos dernières réflexions. Qu'aimeriez-vous voir dans notre rapport?

Mme Labman : J'ai suivi tous les travaux du comité sénatorial et j'aimerais que l'on reconnaîsse qu'il y a eu des obstacles à la protection des réfugiés dans tous ces systèmes et que la nature complémentaire de ces derniers nécessite un engagement et un leadership sur tous les fronts.

Je ne pense pas que le régime de protection des réfugiés fonctionne bien actuellement, mais contrairement à ce que Mme Bond a dit, pour moi, le régime de protection des réfugiés, le principe de non-refoulement et la Convention sur les réfugiés ne forment pas un système; il s'agit d'une obligation juridique de protéger les personnes qui en ont besoin, et il n'y a aucune raison pour que le système qui se construit sur ce fondement perde de vue cette obligation juridique.

Je crains que si nous laissons trop de place au pouvoir discrétionnaire, celui-ci peut actuellement ouvrir plus de portes, mais il peut également en fermer. C'est ce qui me préoccupe.

The Acting Chair: Thank you to both of you. This has been a remarkable conversation, and we thank you a great deal. I hope you will be pleased with our report. I'm not able to say when it goes public, because we're nowhere close to the end of our study.

Please reach out to the committee clerk if you have additional submissions or thoughts. We're always happy to hear from you.

Thank you so much for being with us in person and online.

(The committee adjourned.)

La présidente suppléante : Je vous remercie toutes les deux. Cette conversation a été remarquable, et nous vous en remercions vivement. J'espère que vous serez satisfaites de notre rapport. Je ne suis pas en mesure de vous dire quand il sera rendu public, car nous sommes loin d'avoir terminé notre étude.

N'hésitez pas à communiquer avec le greffier du comité si vous avez d'autres commentaires ou réflexions. Nous sommes toujours heureux de vous entendre.

Merci beaucoup de votre présence en personne et en ligne.

(La séance est levée.)
